la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: PLUIE PASSAGÈRE, MIN: 2°, MAX: 5°.
DEMAIN: PLUIE PASSAGÈRE. DÉTAILS PAGE A 2

ENTREPOT D'ALIMENTATION Héritage la solution

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, JEUDI 10 MARS 1983, 99e ANNÉE, n° 58, 66 PAGES, 4 CAHIERS •

Le pape fustige l'injustice et la peur en Haïti

■ PORT-AU-PRINCE (UPI, Reuter, AFP) — « Il faut que quelque chose change ici », s'est écrié Jean-Paul II en s'adressant à 200 000 Haïtiens venus assister hier à la messe qu'il célébrait à l'aéroport de Port-au-Prince à l'occasion de la clôture du Congrès eucharistique national.

Arrivé une heure plus tôt au même aéroport, venant de Belize, le pape a constaté dans l'homélie qu'il a prononcée, qu'en Haïti, « ce beau pays aux ressources humaines nombreuses », règnent aussi « la division, l'injustice, l'inégalité excessive, la dégradation de la qualité de la vie, la misère, la faim et la peur, cette peur et cette angoisse qui inspirent des forces que l'on ne comprend pas ». Il faisait alors allusion au Vaudou. « Je viens encourager le réveil de l'Eglise pour le bien de tout le pays » a dit encore le saint-père, aux acclamations des Haïtiens.

Le discours du pape contrastait avec les déclarations plus mesurées qu'il avait faites jusqu'ici dans les pays d'Amérique centrale où il s'est rendu avant d'arriver en Haïti, dernière étape de son voyage.

Le pape avait été accueilli à sa descente d'avion par le président Jean-Claude Duvalier qui lui avait proposé, « de son plein gré », de renoncer à son droit concordataire sur la nomination des archevêques et évêques, ce dont Jean-Paul II l'avait ensuite remercié. Le souverain pontife a rencontré de nouveau le président en fin d'après-midi avant de se rendre à la cathédrale de Port-au-Prince pour y ouvrir la 19ème session plénière de la Conférence épiscopale latino-américaine.

L'entretien entre le pape et le président, au cours duquel des cadeaux ont été échangés, n'a duré que 25 minutes, soit la moitié du temps qui avait été initia-

voir PAPE en A 2

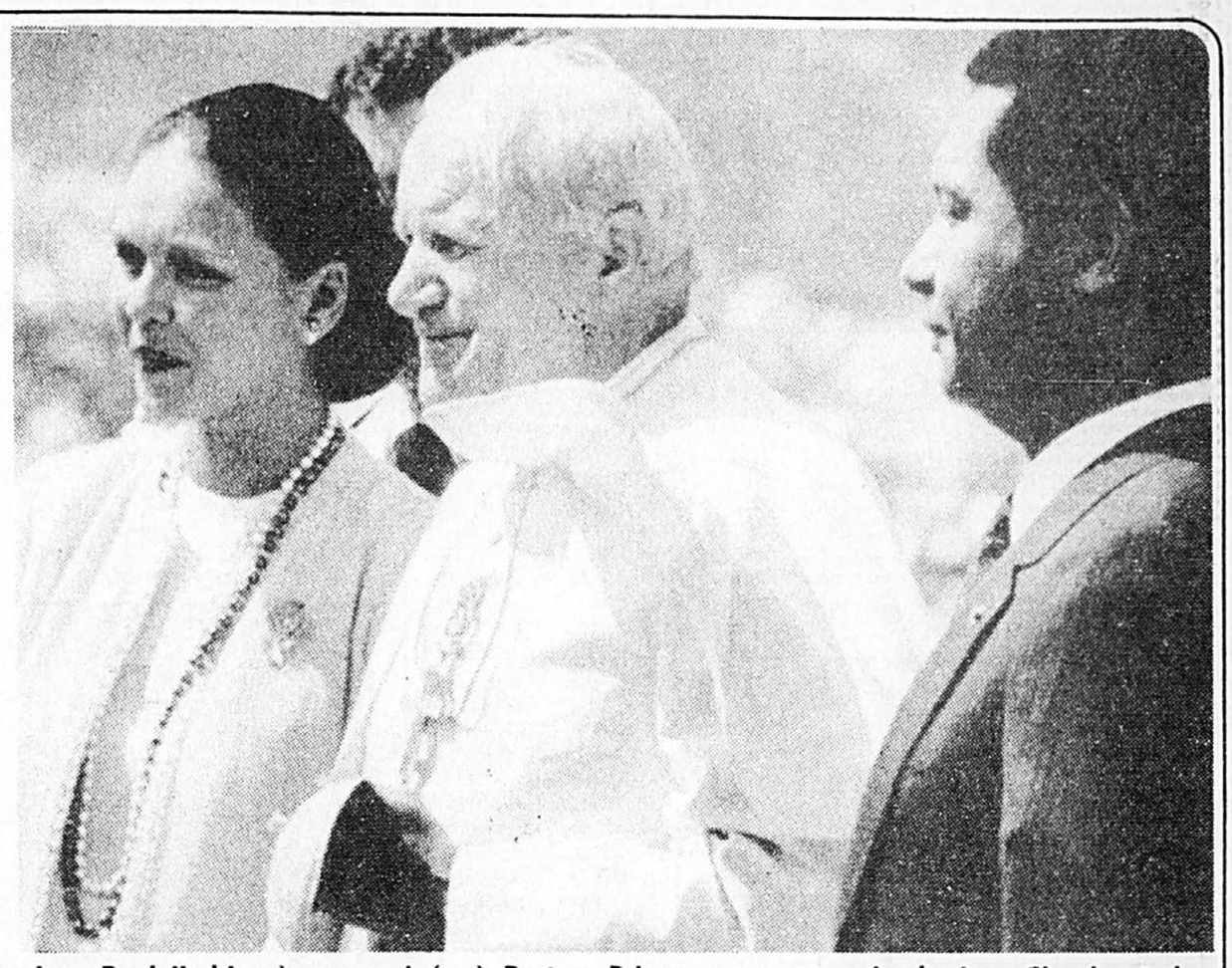

Jean-Paul II, hier à son arrivée à Port-au-Prince, en compagnie de Jean-Claude et de Michelle Duvalier. photo UPI

Mulroney attire 4 000 personnes

EN VUE DU LEADERSHIP DU PC

Mila et Brian Mulroney au début de ce qui s'annonce une chaude lutte. Denis Courville, LA PRESSE

■ De Bobby Orr, au ministre péquiste Guy Chevrette en passant par Ronald Corey, du Club de Hockey Canadien, et Marcel Aubut, des Nordiques de Québec, plus de 4 000 personnes ont demandé, hier, à Brian Mulroney de se porter candidat à la direction du Parti conservateur lors du congrès de juin. Le président de l'Iron Ore, même s'il n'a pas annoncé officiellement sa candidature, a déclaré à ses supporteurs qu'il donnera une réponse positive à cette invitation, d'ici à quelques jours.

JACQUES BOUCHARD

Cette soirée monstre dans un hôtel du centre-ville de Montréal avait été organisée de main de maitre par Rodrigue Pageau, ancien organisateur en chef de l'Union nationale qui est déjà dans les faits le directeur de la campagne de Mulroney. Rien ne manquait, il y avait de la musique, de belles jeunes filles et l'annonce surprise de l'appui de plusieurs personnalités québécoises fort importantes.

En plus de cette foule considérable venue de toutes les régions du Québec, le président de l'Association provinciale du PC au Québec, Robert Brunet, qui a maintenant fait son nid en appuyant l'avocat montréalais, a présenté à l'assistance des personnalités qui se sont engagées à travailler à faire élire Mulroney. Entre autres : Paul Desrochers, ancien conseiller du premier ministre libéral Robert Bourassa, l'avocat montréalais Philippe Cutler, un cadre supérieur Provigo, Pierre Lessard, le président de Québecor, Pierre Péladeau, l'ex-as- défenseur des Bruins de Boston Bobby Orr et la chanteuse Diane Juster, qui a affirmé « aimer » la droiture d'esprit, la sensibilité et toutes les autres qualités qui font de Brian Mulroney l'homme souhaité pour diriger le Canada.

M. Mulroney a aussi reçu par télégramme des appuis fort en-

voir MULRONEY en A 2

LA GLISSADE SE POURSUIT

Des hypothèques à 11 pour cent

■ Bien que le taux d'escompte de la Banque du Canada risque d'augmenter aujourd'hui, la Banque d'Épargne a annoncé hier qu'elle abaissait son taux sur les prêts hypothécaires de 11¾ p. cent à 11 p. cent.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

La banque montréalaise affiche ainsi les taux hypothécaires les plus bas. La Banque de Montréal est actuellement à 11¼ pour cent et les autres banques à 11½ pour cent. La Banque d'Épargne n'a, toutefois, pas abaissé ses taux à trois et cinq ans qui restent à 12¾ pour cent et 13½ pour cent respectivement.

Cela fait deux semaines que l'on se demande si les autres banques à charte vont suivre l'exemple de la Banque de Montréal dont le taux préférentiel et le taux hypothécaire à un an se trouvent tous les deux à 11¼ pour cent, soit un quart de point au-dessous des taux des autres banques. On estimait généralement qu'une nouvelle baisse du taux d'escompte leur forcerait la main. Avec la légère remontée du taux d'escompte aujourd'hui, on estime que les banques continueront à suivre des chemins séparés en ce qui concerne le niveau de leurs taux.

La remontée du taux d'escompte devrait le porter de 9,38 p. cent à environ 9½ p. cent. Elle dépend surtout de la décision du Gouvernement fédéral d'emprunter $500 millions lors de l'émission hebdomadaire des bons du trésor aujourd'hui. En tout, le gouvernement empruntera plus de $2 milliards, car il était déjà prévu qu'il émette pour $1 675 millions de bons du trésor pour rembourser les bons qui arrivent à échéance. Étant donné que le Parlement n'a pas encore autorisé le Gouvernement à emprunter les $19 milliards dont il a besoin, Ottawa a décidé d'utiliser des pouvoirs spéciaux.

Cette nouvelle émission va sans doute faire monter les taux, mais les analystes estiment que la Banque du Canada achètera une grande quantité de bons afin d'empêcher une montée en flèche des taux d'intérêt en attendant que le Gouvernement ait de nouveau l'autorisation d'émettre des obligations pour financer son déficit.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Trois gloires du passé des Glorieux: Aurèle Joliat, Walter Boswell et Maurice Richard.

Au « *Temps de vivre* »

L'épopée du Canadien

■ « Pour nous, le hockey ce n'est pas Gretzky mais la plupart de nos invités d'aujourd'hui », de préciser l'animateur Pierre Paquette dès les premières minutes de l'émission *«Le temps de vivre»* diffusée, hier après-midi, à la télévision de Radio-Canada avant d'amorcer une série d'interviews avec

RAYMOND TARDIF

des anciens joueurs du Canadien.

Paquette, nerveux avant cette édition inhabituelle de son émission, a été à la hauteur de sa réputation et il a certes mérité la première étoile, suivi de près par Walter Boswell, 76 ans, et Aurèle Joliat, 82 ans, qui ont évoqué d'intéressantes anecdoctes

voir ÉPOPÉE en A 2

AUJOURD'HUI

• HYDRO

L'important contrat d'exportation d'électricité vers la Nouvelle-Angleterre, qui prévoit des exportations de $5 milliards pendant onze ans, est prêt à être signé. Il ne reste plus qu'a convenir d'une date.

page C 1

• AIR CANADA

Le ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, affirme que tout ce qui a trait à une diminution éventuelle du rôle de Montréal en tant que centre des transports au Canada préoccupe tout autant le premier ministre Trudeau que lui-même.

page A 8

• DÉCORATION

Sans délaisser les tentures et voilages des années passées, les tendances actuelles vont vers des fenêtres plus dépouillées qui permettent à la lumière de pénétrer plus facilement à l'intérieur des maisons.

page B 1

• ÉDITORIAL

Vincent Prince souhaite que les tribunaux réguliers se penchent à leur tour sur les questions que soulève l'affaire de l'hôpital St. Mary's, ou ce qu'on a appelé « le droit de mourir en français au Québec ».

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées ..... C 7, C 11 à C 15 et sports 12
Arts et spectacles .... A 12 à A 15
— Cinéma ..... C 10
Décès, naissances, etc. ..... C 16
Économie ..... C 1 à C 7
Êtes-vous observateur? ..... C 12
FEUILLETON ..... C 13
Horoscope ..... C 12
Le monde ..... C 8, C 9
Météo ..... A 2
Mots croisés ..... C 15
« Mot mystère » ..... C 15
Quoi faire aujourd'hui ..... C 10
Télévision ..... A 13
— Télé-câble ..... A 13
Tribune libre ..... A 7
Vivre aujourd'hui ..... B 1 à B 4
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 14
Mots croisés 14

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE
Trust Royal # 1 COURTIER
Services immobiliers
Salon National de l'Habitation
venez nous voir
Vélodrome et Stade olympique du 18 au 27 mars 1983

PAPE SUITE DE LA PAGE A 1

lement imparti à cette entrevue officielle.

A l'issue de cette rencontre, Jean-Paul II a parcouru à pied les quelque cent mètres qui séparent le palais de la cathédrale. Des milliers de personnes massées sur son passage applaudissaient et criaient en créole: « Enfin tu es là, enfin ».

Visiblement fatigué, la pape a été accueilli à la cathédrale par une ovation de l'épiscopat et a prononcé un discours en espagnol à l'intention des six cardinaux et des 55 évêques, réunis pour la 19ème assemblée épiscopale latino-américaine (CELAM).

Dans son discours, Jean-Paul II a abordé la question de la multiplication des sectes dans la région. « L'avance de groupes religieux, qui n'ont parfois pas de véritable message évangélique, mais des méthodes peu respectueuses de la vraie liberté religieuse, constituent de sérieux obstacles à la mission de l'Eglise catholique et même d'autres confessions chrétiennes ».

Le pape a par ailleurs souligné que « l'histoire récente révèle que, par idéalisme mal orienté, par pression idéologique, par intérêt de parti ou de système dans le jeu des hégémonies, de nombreux jeunes cèdent à la tentation de combattre l'injustice par la violence ».

Avant ce discours, plusieurs évêques s'étaient entretenus avec le pape pour lui faire part de leurs regrets après la messe de Managua, au Nicaragua, qui quelques jours auparavant, avait presque dégénéré en meeting politique.

MULRONEY SUITE DE LA PAGE A 1

courageants. De Paris, Robert et Laurence Charlebois lui ont câblé: ««Cher Brian, ce qu'il faut au Canada avec tant d'acteurs politiques, c'est un premier ministre qui chante juste. Compte sur ma voix. P.S. Wait tiil you're elected to put your album out. Love to you and Mila ».

Chevrette appuie Mulroney

Le ministe du Loisir de la Chasse et de la Pêche du gouvernement du Québec, Guy Chevrette, a pour sa part écrit: « En septembre dernier tu me demandais la recette pour devenir ministre. C'est la même que pour devenir chef de parti. Te connaissant fonceur et tenace, il ne te manque rien. Vas-y! Bonne chance Brian ».

Le négociateur en chef du gouvernement du Québec, Lucien Bouchard, a pour sa part écrit: « Retenu à Québec, je suis malheureusement empêché, à la dernère minute, de me joindre à ceux qui te manifestent leur estime et leur encouragement. Je tiens, même à distance, à rendre hommage à un inoubliable camarade d'université, à un ami loyal et à un homme chaleureux et responsable. Ton intégrité, ton dynamisme, de même que ta fierté de québécois canadien te rendent particulièrement digne de prolonger jusqu'à Ottawa un itinéraire qui t'a déjà conduit de Baie Cobeauy à Montréal ».

L'ex-ministre péquiste et député de Charlebourg, en poste en Algérie, maintenant au service de la firme Lavalin, Denis de Belleval, a câblé le message suivant à Mulroney: « Mes meilleurs voeux de succès à Brian Nulroney qui entreprend une grande étape »

De Québec, le président des Nordiques, Marcel Aubut, a indiqué que: « Le sort veut que nous soyons tous deux conférenciers alors que je m'adresse devant 1 400 convives de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, à Québec. N'eut été de cet engagement, j'aurais été te souhaiter bonne chance. J'y suis en pensée ».

Par ailleurs, dans l'assistance ont remarquait plusieurs personnalités, dont le président du club de Hockey Canadien, Ronald Corey, le président et éditeur de LA PRESSE, Roger-D. Landry, le président d'Unimédia, Jacques Francoeur, la commédienne Claire Pimparé, l'ex-conseiller municipal de Montréal, John Lynch-Stanton et l'ex-président de Pétrofina Pierre Nadeau.

En somme, une bien belle soirée pour Brian Nulroney et son épouse Mila qui était toute radieuse aux côtés de son mari...

ÉPOPÉE SUITE DE LA PAGE A 1

sur le hockey des années 20, à l'époque où la Ligue nationale comptait quatre équipes et offrait un calendrier de 20 parties.

« Une équipe était alors formée de sept joueurs. Six joueurs passaient les 60 minutes d'un match sur la patinoire et le septième sautait sur la glace quand il y avait une punition. Aussi, au début, on jouait sur de la glace naturelle », a rappelé M. Joliat beaucoup plus timide que son copain Boswell.

Ce dernier a donné le ton à l'émission par son enthousiasme. « Un soir, j'ai subi une commotion cérébrale et j'ai dû aller à l'hôpital. Le lendemain, on jouait au Forum et le coach m'a demandé si je pouvais donner un coup de main. J'ai joué 60 minutes. Je n'en suis pas encore revenu... », de raconter un M. Boswell très en verve.

Des films

Des bouts de films très intéressants ont ajouté à la qualité des entrevues. Bon nombre de réguliers de l'émission *Le temps de vivre* auront revu avec joie Maurice Richard en action. Des séquences qui feraient le délice de ceux qui ne connaissent le Rocket que par sa renommée.

Après avoir relaté ses débuts et notamment ses stages midget et juvénile avec l'équipe du « garage Paquette », au grand plaisir de l'animateur, Maurice Richard a fait part du plus beau souvenir de sa carrière :

« C'était en 1944. La veille d'un match contre Detroit, j'avais effectué un déménagement avec mon beau-frère. Une tâche épuisante. J'avais couché avec les enfants sur un matelas dans le salon et je n'avais presque pas dormi. Au meeting de l'équipe, j'ai dit à l'entraineur Dick Irvin que j'étais fatigué au point de ne pas jouer. Finalement, j'ai endossé l'uniforme et j'ai réalisé une performance de cinq buts, trois passes dans une victoire de 9-1 ».

M. Boswell et Camille Desroches se sont empressés de citer d'autres exploits du Rocket, comme sa performance de cinq buts dans un gain de 5-0 contre Toronto en éliminatoires.

Un autre bout de film captivant a montré Jacques Plante en action. « Fallait être fou pour garder les buts sans masque », de constater Plante qui a porté le masque pour la première fois le 1er novembre 1959 à New York. Le « père du masque » s'est fait taquiner sur son amour du tricot. « C'est vrai. Je tricotais lors des voyages en train... mais pas des tuques. Mes tuques, je les achetais ! ».

L'époque glorieuse

Henri Richard, maniant fort bien l'humour, Dickie Moore, Claude Provost et Jean Béliveau ont insisté sur les années 1955-60 alors que le Canadien a remporté cinq coupes Stanley d'affilée.

Henri a remémoré son entrée dans la LNH. Moore a confirmé que Detroit était l'adversaire numéro un avec Lindsay, Abel et Howe. Claude Provost, il va de soi, a parlé des problèmes qu'il a causés à Bobby Hull, tandis que Béliveau a fait revivre son passage de Québec à Montréal.

Après un bref exposé du président du Canadien, Ronald Corey, sur le hockey moderne, on a fait revivre la « Ligue du vieux poêle » avec Jean-Maurice Bailly, Jacques Beauchamp et Camille DesRoches. Encore là, les anecdoctes se sont multipliées et Bailly a été la cible des invités.

Plus sérieusement, Bailly a demandé à quel joueur du passé le phénoménal Gretzky ressemblait le plus ? « À Aurèle Joliat qui, à 132 livres, a disputé de 700 à 800 parties sans être blessé, tout en jouant 60 minutes par match », a répondu Camille DesRoches avec l'approbation générale.

Après un hommage de René Lecavalier aux invités, l'animateur Paquette a clôturé l'émission, tout fier, entre MM. Boswell et Joliat.

La conciliation forcerait Québec à abandonner son étroit « cadre financier »

■ QUÉBEC — Maintenant que la commission de conciliation dans le conflit scolaire a commencé son travail avec le mandat de rapprocher les parties par tous les moyens jugés utiles, tout laisse croire que le gouvernement sera contraint d'ici deux semaines d'abandonner le cadre financier étroit dans lequel il s'était enfermé lors des négociations de février avec la CEQ.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Mardi, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a beaucoup insisté devant l'Assemblée nationale sur l'effort à faire pour en arriver à un règlement. Contrairement à son habitude lors des dernières rencontres avec les enseignants, avant et après l'adoption de la loi 111, il n'a plus mentionné comme préalable le cadre financier du gouvernement, se bornant plutôt à signaler les objectifs de base du gouvernement.

En conférence de presse, hier, à la question de savoir si les porte-parole du gouvernement à la table de conciliation avaient la marge de manoeuvre requise pour en arriver à un règlement, le premier ministre a répondu lapidairement: « C'est ça qui reste à voir. Le chemin est étroit, on l'a toujours dit... »

Un écart de $240 millions

L'écart qui sépare les parties depuis que les enseignants ont abandonné toutes leurs revendications salariales est évalué à $240 millions pour la durée de la convention, soit $80 millions par an. Ce montant représente le coût du statu quo en matière de tâche d'enseignement et de la sécurité d'emploi.

Les décisions que prendront en fin de semaine la Commission des enseignants de commissions scolaires et les assemblées d'enseignants quant aux moyens de pression à mettre en oeuvre d'ici la fin du mandat de la commission de conciliation, le 22 mars, devraient peser lourdement sur les chances d'un règlement. Il n'est pas impossible non plus que la CEQ profite du week-end pour se faire accorder un nouveau mandat de négociation par ses instances, à la lumière des perspectives qui se dessinent à la table de conciliation.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes, mardi, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, envisageait deux possibilités: un règlement accepté par les deux parties, ou encore des améliorations au décret. Dans ce dernier cas, cela pourrait signifier que la CEQ se refuse à parapher une entente globale, mais qu'elle accepte des modifications au décret afin d'y inclure les concessions du gouvernement.

Concessions probables

Selon de nombreux observateurs, il est prévisible que le gouvernement fasse quelques concessions, si mineures soient-elles, de manière à signer la paix scolaire et à faire oublier la loi 111, source de tant de remous.

photo René Picard, LA PRESSE

Cégépiens en colère

Une quarantaine de policiers de l'escouade tactique de la CUM ont fait évacuer une trentaine d'étudiants qui occupaient hier soir les locaux de l'administration du cégep du Vieux-Montréal. Les étudiants tentaient alors de convaincre le conseil d'administration de ne pas prolonger pour tous la session de deux semaines, ce qui compromet les chances de ceux qui pourraient se trouver du travail d'été. Devant cette décision unilatérale de l'administration, prise à la suite de la grève des professeurs, les étudiants ont résolu de se mettre en grève aujourd'hui et demain.

CONTESTANT LEUR EXPULSION

Des dissidents racontent leurs mésaventures

■ L'Association pacifique des professeurs expulsés de la Commission scolaire de Lignery, qui s'était vue refuser, la semaine dernière, une injonction provisoire qui aurait forcé leur syndicat à les réadmettre en son sein, se s'est opposée hier à ce que sa demande d'ordonnance interlocutoire ne tombe également, par suite d'une décision de onzième heure qui aurait mis fin à leur exclusion et aux sanctions que l'on avait proposées contre ces 148 dissidents.

LÉOPOLD LIZOTTE

Et le juge André Savoie, de la Cour supérieure, ayant rejeté la requête en irrecevabilité qui aurait mis fin au débat avant qu'il ne commence, requête présentée par l'Association des professeurs, on a commencé immédiatement à entendre les premiers des cinquante témoins qui seront vraisemblablement interrogés, au cours des prochains jours, sur ce qui s'est produit dans différentes écoles de la Rive sud alors qu'une partie des enseignants décidait de franchir les lignes de piquetage et de... tenter de dispenser l'enseignement aux élèves qui avaient fait de même.

Pour sa part, le premier témoin, M. Normand Houde, a dit avoir été profondément insulté et humilié lorsque l'un de ses confrères lui a lancé à la tête un rouleau de cents en lui criant : « Tu aimes ça, l'argent? En voilà! ».

D'autres ont menacé de lui « casser la gueule », et lorsqu'il a atteint sa salle de classe, il a vu qu'on y avait inscrit: « Dehors les indésirables. »

On y avait également aligné la liste des dissidents, et au-dessous, on avait allumé un lampion rouge, pour signifier le... mal, et un vert, pour indiquer... l'espoir. Son pupitre était disparu, et il a fallu qu'il aille au sous-sol pour le retrouver.

Le lendemain, ces incidents l'avaient rendu particulièrement faible ; il souffrait d'hypertention et de choc, et il avait de la difficulté à parler. Le médecin qu'il consulta l'obligea à prendre un repos et à s'administrer trois calmants par jour.

Deux femmes soutiennent ensuite que les pneus de leurs voitures ont été dégonflés, et qu'on faisait le silence ou on leur tournait le dos lorsqu'elles approchaient.

Mme Florence Alvetta-Comeau avance qu'elle et ses conseurs ont été obligées de se mettre en rang, deux par deux, et de subir des « coudes » avant de pouvoir atteindre leur classe. Son pupitre avait été sorti dans le corridor, et sur le tableau, on avait écrit en rouge : « A. Comeau, scab ».

Elle a dû alors expliquer aux enfants qu'elle n'en était pas une, mais qu'elle respectait tout simplement les lois.

En transportant son pupitre dans la salle de cours, elle s'est fait une entorse à un genou, car elle est toute menue, et ce meuble était fort lourd. Un médecin lui ayant prescrit des Zoomax pour calmer ses douleurs ; mais elle prit panique en apprenant que cinq personnes étaient décédées après avoir absorbé ce médicament. Elle dut donc recourir à un autre sédatif.

Rappelant encore que son matériel d'enseignement avait été piétiné, elle révèle finalement à la cour qu'elle devra rester sous traitement pendant six ou huit semaines et que, présentement, elle est considérée comme une « accidentée du travail ».

Les enseignants s'en prennent au « nouveau modèle » d'école

■ Au moment où se poursuit la conciliation entre les enseignants et le gouvernement, les syndicats d'enseignants restent sur le qui-vive. Ils critiquent notamment le « nouveau modèle » d'école dont il est beaucoup question pour rendre les décrets applicables, et qui se baserait sur le titulariat.

Ils rappellent également que les enseignants décideront dimanche s'ils poursuivent la trève une autre semaine ou s'ils font la grève. Enfin, ils accusent le petit journal du ministère d'être « truffé de mensonges et de sophismes ».

MARIANE FAVREAU

Pour sa part, le Syndicat des enseignants de la région des Mille-Iles (SERMI), avec ses 5 000 membres répartis dans une douzaine de commissions scolaires du nord et de l'ouest de Montréal, annonce que ses enseignants font deux jours de « bénévolat » aujourd'hui et demain.

Bénévolat symbolique, si l'on veut, pour marquer le fait que les deux jours de grève faits après l'adoption de la loi spéciale (111) coûtent chacun une journée de salaire supplémentaire à chaque enseignant. On en profitera pour installer des pancartes dans les écoles, pour porter des chandails spécialement imprimés et pour parler aux élèves des décrets et de la loi 111. « Il ne s'agit pas d'endoctriner les élèves, précise le président Jean Roy, mais d'indiquer les problèmes, particulièrement aux plus vieux. »

Il reconnait que la loi 111 n'est pas la Loi des mesures de guerre, que les syndicats ont encore le droit de parole, d'opinion, de réunion et autres droits fondamentaux. « Mais elle contient des menaces aux droits individuels. Et surtout elle enlève la présomption d'innocence, ce que des commissions scolaires interprètent déjà de façon littérale en coupant le salaire de leurs absents. »

Conciliation médiatrice

Tant l'Alliance que le SERMI se réjouissent de l'intervention d'un tiers dans les pourparlers des enseignants avec le gouvernement. « Ça ressemble à ce que de nombreux groupes réclamaient depuis longtemps. » Ils estiment que la commission parlementaire a fait la preuve que le décret n'est pas applicable et ils espèrent que la conciliation pourra réussir; mais, pensent-ils, à condition que le gouvernement joue cartes sur table. L'Alliance craint cependant, par suite des propos tenus par le ministre Godin dans son comté, que le cadre financier du gouvernement ne soit encore l'obstacle infranchissable.

Le scénario syndical

Jean Roy rapporte, pour sa part, trois hypothèses sur lesquelles les assemblées syndicales devront se pencher dimanche, selon l'évolution de la conciliation : si le processus est bien engagé, on poursuit la trève. S'il n'y a pas de déblocage, on recommence la grève, ou bien « on ferme les livres et on laisse appliquer les décrets ». Cette dernière hypothèse — la politique du pire — n'apparaît pas dans le scénario que trace l'Alliance : ce serait « irresponsable », croit M. Rodrigue Dubé.

Quel modèle d'école?

Les syndicats rappellent qu'en commission parlementaire, plusieurs intervenants ont signalé que les décrets (superposés à des règles budgétaires particulièrement avaricieuses pour l'an prochain), créeraient des problèmes d'application dans certaines écoles. Le remède suggéré par certains: sortir du modèle actuel de l'école secondaire, où chaque enseignant est un spécialiste.

Or, tant à l'Alliance qu'au SERMI, on ne voit pas comment on pourrait remettre en vigueur le professeur titulaire: la promotion par matière ne serait plus possible, croit M. Dubé qui assure qu'elle disparaît de toute façon avec le décret.

Les porte-parole syndicaux notent d'autre part que toute l'économie du décret repose sur l'utilisation des spécialistes: la sécurité d'emploi, par exemple, se fonde sur l'ancienneté par champ d'enseignement et par discipline. Où se situerait alors le généraliste, le prof qui enseignerait plusieurs matières? On fait également remarquer que toute la politique de formation et de perfectionnement des maitres depuis 15 ans a mis de l'avant la spécialisation: comment changer cela en quelques mois pour permettre l'application du décret?

« Le gouvernement a sorti le titulariat de sa boule de cristal en commission parlementaire, de dire M. Dubé, il ne l'a pas mis dans le décret. C'est un argument de dernière minute qui peut s'appliquer au secondaire I et II, mais non aux autres années. Et que devient le critère de capacité là-dedans? L'enseignant devient-il subitement capable d'enseigner n'importe quoi? »

Enfin, tandis qu'on parle beaucoup de la centaine de millions de dollars qui séparent le gouvernement des enseignants, le SERMI signale que les surplus des commissions scolaires sont assez généreux pour en combler une partie. Dans les commissions scolaires couvertes par ce syndicat, on a déclaré $7,2 millions de surplus en juin 1982. Ce serait $50 millions de surplus financier dans les commissions scolaires de la province. Pourquoi ne pas s'en servir pour régler le conflit, demande M. Roy.

La Quotidienne	Tirage d'hier	Numéro-boni
	0890	846065

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 2 Max.: 5
PLUIE PASSAGÈRE

DEMAIN: NUAGEUX, ET PLUIE PASSAGÈRE

10 4 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	− 1	2	
Outaouais	1	4	
Laurentides	0	2	
Cantons de l'Est	2	5	
Mauricie	− 2	0	
Québec	0	2	
Lac-Saint-Jean	− 2	0	
Rimouski	− 2	0	
Gaspésie	− 4	− 2	
Baie-Comeau	− 4	− 3	
Sept-Iles	− 4	− 3	

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	11	
Edmonton	− 7	− 4	
Regina	−10	− 8	
Winnipeg	−16	− 7	
Toronto	4	9	
Fredericton	− 7	− 3	
Halifax	− 8	2	
Charlottetown	−11	− 3	
Saint-John	− 9	− 4	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	3	4	N.-Orléans	11	23
Buffalo	7	16	Pittsburgh	7	17
Chicago	− 3	7	S. Francisco	12	19
Miami	19	21	Washington	6	8
New York			Dallas	8	19

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	8	12	Madrid	− 2	19
Athènes	7	20	Moscou	−10	− 2
Acapulco	20	31	Mexico	9	26
Berlin	7	12	Oslo	1	10
Bruxelles	6	13	Paris	5	16
Buenos Aires	24	30	Rome	1	18
Copenhague	4	9	Séoul	1	9
Genève	− 2	13	Stockholm	− 6	3
Hong Kong	15	16	Tokyo	1	10
Le Caire	8	20	Trinidad	22	32
Lisbonne	12	18	Vienne	9	12
Londres	6	12			

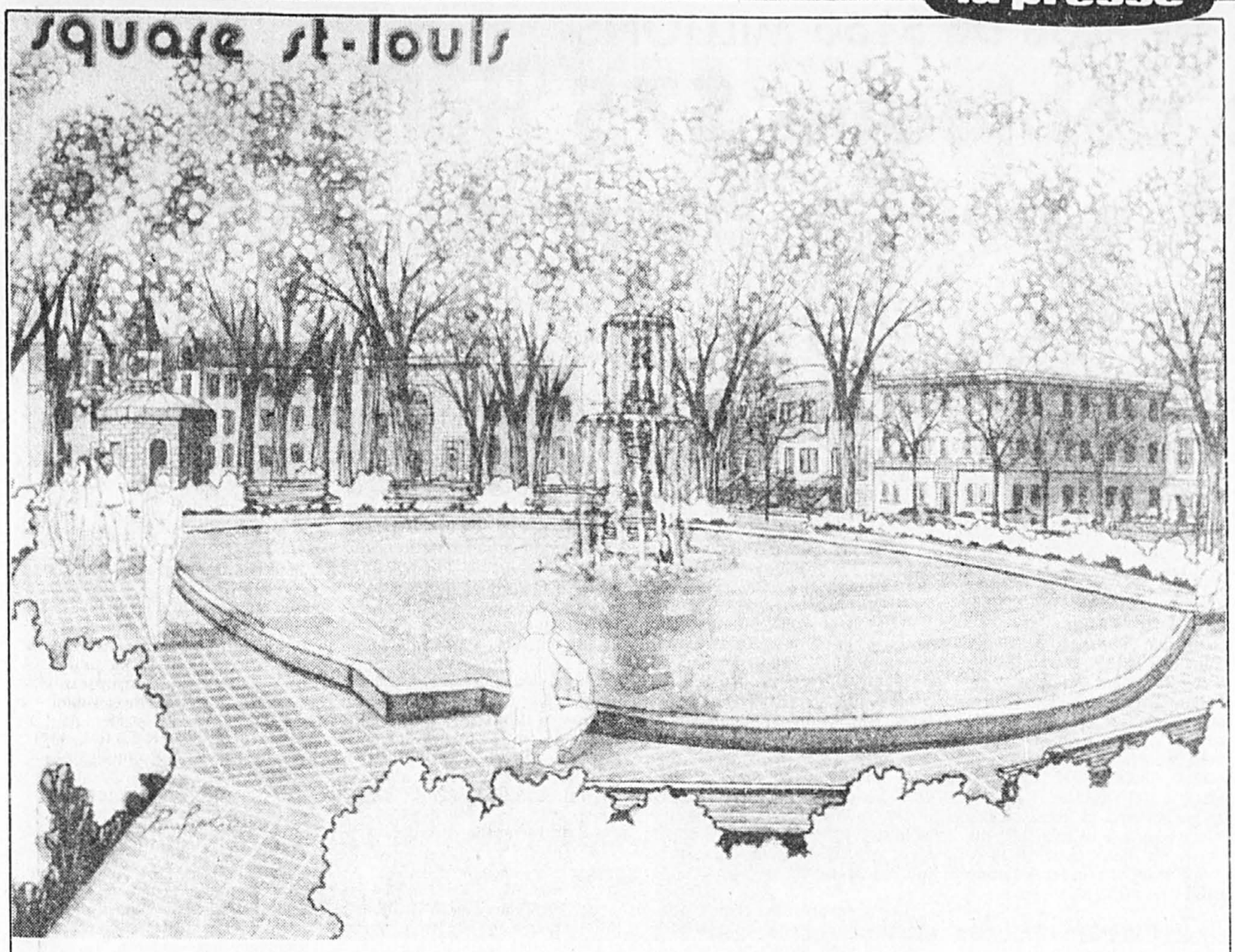

Les travaux de réfection du square Saint-Louis ont été temporairement bloqués à la suite de l'argumentation du conseiller Jean Roy du RCM touchant divers aspects du projet.

Square St-Louis: les plans de réfection remis en cause

■ La réfection du square Saint-Louis entreprise l'automne dernier, sera pour le moment arrêtée et ne sera pas poursuivie avant la prochaine assemblée du conseil municipal, le 11 avril. Le conseiller du RCM, M. Jean Roy, a réussi à bloquer les travaux de façon temporaire afin d'organiser une consultation populaire sur le projet mis de l'avant l'automne dernier par les autorités municipales.

DENIS MASSE

M. Roy déplore avant tout qu'aucun espace n'a été prévu pour les jeux des enfants alors que ce parc du centre-ville disposait jusqu'à l'année dernière d'un équipement complet et varié pour les tout jeunes. Il s'est assuré qu'il y avait encore bon nombre d'enfants dans les environs qui pourraient jouir d'une telle aire de jeux.

Par ailleurs, le plan poursuivi par l'administration municipale propose la construction d'un bassin de forme « un peu trop extravagante » à son gré. Si l'on veut réussir là une restauration s'inspirant du passé du square Saint-Louis, souligne le conseiller du quartier, il faut respecter la forme simplement rectangulaire du plan d'eau qui y avait été construit en 1903. Selon M. Roy, les plans actuels posent des problèmes d'intégration dans cet environnement de style victorien.

Le conseiller du quartier a fait valoir également que les matériaux choisis et certaines prescriptions des devis, notamment les talus, les pavés de hollande et les projecteurs de couleurs ne peuvent restituer l'ambiance du début du siècle que l'administration a dit vouloir redonner au parc créé en 1880.

Les arguments invoqués par M. Roy au conseil ont semblé toucher le président du Comité exécutif qui a dès lors ordonné un arrêt temporaire des travaux pour prendre en meilleure considération les nouveaux points soulevés.

Un nouveau centre de la culture

■ Le réseau des Maisons de la culture de Montréal s'enrichira d'un nouveau centre à la station de métro Frontenac. La mise en chantier de la nouvelle maison se fera à la fin de l'année ou, au plus tard, au début de 1984.

Cette maison qui portera le nom de « Place Frontenac », sera intégrée à une résidence pour personnes âgées que l'administration municipale entend construire à proximnité de la station de métro, dans l'est de la ville.

Dans le moment, deux maisons sont ouvertes et il était projeté d'en ouvrir quatre autres d'ici le début de 1984. La maison de la Place Frontenac en sera une cinquième.

Auteurs de délits mineurs «détenus» par ordinateur

■ ALBUQUERQUE (AFP) — Les auteurs de délits mineurs commis dans l'État du Nouveau-Mexique pourront à partir de mardi prochain non seulement purger leurs peines à domicile mais encore avoir le privilège de tester un nouveau modèle de menottes... électroniques.

Ces menottes, dotées d'un témoin électronique de la taille d'un paquet de cigarettes — mais que les fabricants se promettent de réduire à celle d'une boîte d'allumettes — indiqueront les allées et venues accomplies par le « détenu » à l'ordinateur des services de police. Cet appareil nourri de toutes les données concernant leurs trajets habituels et leurs horaires normaux indiquera à ses maîtres les incartades commises par les délinquants.

Au cas où ces derniers voudraient s'affranchir définitivement de leur fil à la patte, qu'ils loueront 70 dollars par mois, un signal sonore avertira automatiquement les policiers chargés de contrôler le bon déroulement de leur liberté surveillée.

L'usage de ces bracelets est particulièrement destiné aux personnes coupables de conduite en état d'ivresse. Il devrait dissuader leurs porteurs de sortir et en particulier de fréquenter les bars.

Montréal-Nord ne veut pas des camions d'Hydro-Québec dans ses rues résidentielles

■ Hydro-Québec doit entreprendre au cours des prochains jours d'importants travaux destinés à contrôler les crues printanières de la rivière des Prairies. Il s'agit d'un projet louable et essentiel auquel l'administration municipale de Montréal-Nord souscrit entièrement. Cependant, la Ville n'est pas du tout d'accord que les camions d'Hydro empruntent certaines rues résidentielles durant les travaux.

FLORIAN BERNARD

Dans sa planification du chantier, Hydro-Québec a prévu que ses camions circuleraient sur le boulevard Saint-Michel, entre Gouin et Henri-Bourassa, et sur la rue Touchette, entre Gouin et la rivière. Ce sont des rues résidentielles à circulation limitée. L'administration de Montréal-Nord, à la suite de plaintes formulées par les résidents, soutient que les lourds camions d'Hydro-Québec, surtout en cette période de dégel, abimeront les rues et causeront des ennuis sérieux aux personnes qui y habitent. Un camion doit circuler toutes les trois minutes, en principe, durant toute la période des travaux. Les résidants ne sont pas tellement heureux à l'idée d'une telle circulation de poids lourds, chargés de pierres et de terre boueuse.

Il y a aussi le problème du bruit. Dans sa planification, Hydro-Québec a prévu que ses chantiers ne fermeront qu'à 23h45, ce qui est contraire au règlement municipal qui fixe à 22h la limite de travaux publics dans son territoire.

Devant l'impossibilité d'en venir à une entente avec la direction d'Hydro-Québec, l'administration de Montréal-Nord a présenté une requête devant la Commission des audiences publiques. La Ville a proposé d'autres parcours, notamment la rue J.-J.-Gagné qui est située dans... Montréal, aux limites de Montréal-Nord. Mais Hydro-Québec a refusé cette solution de rechange, invoquant des raisons de délais, de distances et de facilité d'accès aux chantiers. L'affaire en est là. Les travaux doivent débuter dans quelques semaines. Entretemps le conseil municipal de Montréal-Nord a « temporairement » autorisé Hydro-Québec à utiliser les rues résidentielles pour « préparer » le chantier, le tout en attendant que la Commission des audiences publiques tranche le litige.

L'INSISTANCE DU RCM FAIT PLIER DRAPEAU

Un premier pas vers l'octroi de services de soutien à l'opposition

■ À force d'insistance, le leader parlementaire du RCM au conseil municipal de Montréal, M. Jean Roy, a fini par arracher au maire de Montréal une première initiative en vue d'accorder aux membres de l'opposition certains services techniques pouvant les aider à exercer leur rôle.

Il était passé minuit, mercredi, lorsque M. Drapeau a annoncé, à l'issue de la séance du conseil municipal, qu'il inviterait au plus tard lundi des représentants des trois partis politiques municipaux pour commencer à étudier la mise sur pied de services de soutien aux conseillers de l'opposition. Déjà, le premier magistrat avait pu rassembler certains éléments d'information sur ce qui se fait en ce domaine dans d'autres grandes villes canadiennes et il est maintenant en mesure de faire connaître ses intentions pour répondre aux demandes répétées du RCM depuis l'élection du 14 novembre.

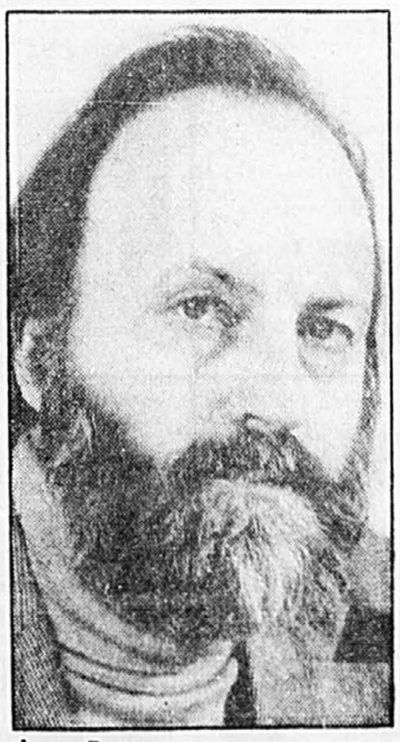

Jean Roy

M. Roy a sur-le-champ retiré la motion qu'il avait fait inscrire au feuilleton de l'assemblée.

Les services que demande le RCM incluent des bureaux, une salle de réunion, un certain personnel qui pourrait comprendre des secrétaires, des recherchistes, un attaché de presse. De plus, selon le RCM qui a fait élire 15 conseillers le 14 novembre, il faudrait prévoir un budget d'opération dont la gestion relèverait de chaque formation politique.

Le RCM appuie sa demande sur le fait qu'un fonctionnement parlementaire exige que les parties en présence disposent de moyens équivalents et que pour être à la hauteur du mandat que leur a confié la population, les conseillers ont besoin de services suffisants pour jouer leur rôle efficacement.

Avec ces demandes, le RCM joue la carte de la démocratie et cherche à instaurer au conseil municipal de Montréal un véritable débat parlementaire.

Une mise en garde de poids pour les parieurs

■ Le magazine *Lottery News and Gaming Review* publié à London, Ontario, consacre à peu près tout son espace aux jeux de hasard en Amérique du Nord, et plus particulièrement aux loteries canadiennes ainsi qu'aux résultats de ces loteries.

À priori donc, on pourrait s'attendre à ce que le contenu du magazine soit plutôt apologétique à l'égard des jeux de hasard, des habitudes des parieurs, des gros lots offerts aux consommateurs, et des systèmes « infaillibles » concoctés pour charmer dame Chance d'une manière irrésistible.

Mais tel n'est pas le cas, du moins dans la livraison de février 1983. Les paragraphes suivants, inspirés de l'article principal, devraient vous en convaincre.

■ Contrairement à ce qu'affirment les auteurs des systèmes conçus pour choisir les « numéros gagnants » des loteries actives sans risque de se tromper, ces systèmes ne peuvent que vous conduire à votre perte. On peut affirmer la même chose dans le cas des « roulettes » proposées pour le jeu *6/49* par exemple. Comme le dit l'auteur, exception faite du blackjack et des courses sur objets animés (hommes ou animaux), « *tout système de pari conçu pour un jeu de hasard, loteries comprises, ne peut contribuer qu'à enrichir l'exploitant du jeu hasard* ». Fût-ce l'État, comme c'est le cas au Québec...

■ Mathématiquement, il serait plus logique de vendre sa maison et de parier tout le fruit de la vente sur le même jeu que de jouer une somme fixe de façon régulière (par exemple hebdomadaire), même s'il est évident qu'aucune personne sensée ne vendrait sa maison pour ensuite tout miser sur une loterie!

■ Pour la très grande majorité des parieurs qui achètent des billets de loteries, le principal motif reste l'appât du super-gros lot. Cette affirmation est d'ailleurs confirmée par une opinion émise par le magazine *Protégez-vous* dans sa livraison de septembre, à l'effet que « *les études de marchés démontrent que plus de 80 p. cent des acheteurs de billets de loteries visent les gros prix et non les montants secondaires de moindre importance* ».

■ Comme le dit le magazine, en conclusion, si vous désespérez de gagner, ne jouez pas! De cette manière, vous vous aidez vous-même et vous aidez vos proches.

À propos de la Régie du logement

Les longs retards que mettait la Régie du logement à entendre les demandes qui lui étaient soumises étaient pour une bonne partie responsables des frictions entre propriétaires et locataires.

L'usage de l'imparfait en fera sursauter plusieurs qui seront sans doute en mesure de nous proposer de nombreux exemples de tâtillonnement. Cependant, il faut reconnaître le succès des efforts déployés par la Régie au cours de 1982, d'une part pour réduire les causes en souffrance, et d'autre part pour écourter la période de temps qui s'écoule entre l'inscription d'une cause et son audition par un régisseur.

Il s'agit évidemment là d'un jugement plutôt quantitatif que qualitatif du travail de la Régie. Ceci ne corrige en rien certaines injustices plutôt imputables à la *Loi sur la régie du logement (loi 107)*, qu'aux responsables de son application.

Laissons parler les chiffres. Entre janvier 1982 et janvier 1983, le solde des demandes à traiter est passé de 74 142 à 30 118, une diminution fort importante de 59,5 p. cent, après avoir atteint un sommet de 89 620 causes à entendre à la fin d'avril 1982. La chose a été possible du fait que la Régie a entendu un total de 138 647 causes (une moyenne de 11 550 cas par mois) alors qu'on recourait à ses bons offices 96 660 fois. Notons que les demandes reçues représentaient 77 p. cent des demandes reçues en 1981, tandis que le total des cas traités fut de 114 p. cent plus élevé que le total de 1981.

Dans les demandes de fixation de loyers, les demandes traitées (35 610) ont été moins nombreuses que les demandes reçues (41 528), de sorte que le solde a grimpé de 10 106 à 18 663 au cours de l'année. Ce retard entraîne toutefois des conséquences moins graves à cause du caractère rétroactif de la décision du régisseur, quoique le retard à toucher leur dû peut causer un tort irréparable aux petits propriétaires.

Dans le cas des autres demandes (reprise de possession, loyer non acquitté, terminaison de bail, etc.) aux conséquences plus graves pour les propriétaires, les demandes traitées (63 823) ont été plus nombreuses que les demandes reçues (52 392), avec le résultat qu'en 1982, le solde est passé de 22 012 à 10 022.

Quant aux cas relatifs à l'article 573 de la *Loi sur la réforme de la fiscalité municipale (loi 57)* qui impliquaient une remise de loyer à la suite de l'abolition de la taxe spéciale sur les immeubles de plus de $100 000, il n'en restait plus que 2900 à régler à la fin de janvier, de sorte tous ces cas doivent être maintenant réglés. Cela ne veut cependant pas dire que tous les locataires auront touché leur argent, comme nous avons pu le voir le 15 février dernier à la lumière du cas de ce lecteur qui a abandonné parce qu'il refusait de payer $70 en frais juridiques pour l'inscription de ses causes afin d'aller chercher quelque $110.

Voyons en terminant comment les utilisateurs des services de la Régie, propriétaires comme locataires, se sont comportés au cours de 1982.

Le nombre de demandes reçues avait augmenté de 9 p. cent en janvier, et diminué de 85 p. cent en décembre. Pour les 12 mois de l'année, les 96 660 demandes reçues ne représentaient que 77 p. cent des demandes de 1981.

Dans le cas des demandes traitées par la Régie, on est passé d'une augmentation de 168 p. cent en janvier, à une diminution minime de 1 p. cent en décembre. Les 138 647 demandes traitées au cours de l'année complète ont représenté une augmentation de 114 p. cent par rapport à 1981.

Enfin, le solde à traiter a connu une baisse spectaculaire. En janvier 1982, le solde à traiter de 74 142 cas représentait une augmentation de 289 p. cent par rapport à janvier de l'année précédente; en décembre, le solde à traiter de 31 577 ne représentait plus que 55 p. cent du solde de décembre 1981.

Faut-il voir dans ces statistiques l'espoir d'une amélioration de la situation? Oui et non. Oui si la solution d'un cas passe par un jugement de la Régie. Non si on croit qu'une Régie plus efficace mettra fin aux antagonismes entre locataires et propriétaires suscités par la loi. La Régie du logement devait rapprocher locateurs et locataires, mais elle a plutôt contribuer à les éloigner.

Plaintes retirées contre 25 musiciens du métro

■ Vingt-cinq « musiciens du métro », qui avaient enregisté des plaidoyers de non-culpabilité lors de leur comparution en Cour municipale, le 3 février dernier, sous l'inculpation d'avoir contrevenu à l'article 10 du règlement 18 « en faisant fonctionner un instrument musical dans le métro », ont été libérés, hier, par suite du retrait des plaintes.

CONRAD BERNIER

C'est Me Yves Paradis, procureur de la poursuite, qui a informé le président du tribunal, le juge Alexander Stalker, de la décision de retirer les plaintes contre les 25 prévenus. 13 des 47 plaintes impliquaient toutefois un seul musicien. Les prévenus étaient représentés par Me Pierre Denault de l'Aide juridique.

Le 4 février dernier, le musicien Steve Smith, représenté par Me Pierre Denault, avait été acquitté par le juge Louis-Jacques Léger, de la Cour municipale de Montréal, de l'accusation d'avoir contrevenu à l'article 10 du règlement 18. La poursuite n'a pas porté en appel la décision du juge Léger. On pouvait raisonnablement présumer, dans les circonstances, que les poursuites intentées contre les 25 musiciens ayant comparu la veille, et dont les procès avaient été fixés *pro forma* au 9 mars, seraient retirées. C'est ce qui s'est produit, hier.

Les « musiciens du métro » jubilent, bien sûr, et portent aux nues leur procureur. Malgré cette victoire juridique, ils continuent toutefois de s'interroger sur la décision finale que la CTCUM prendra relativement à leur présence dans les couloirs du métro.

QUÉBEC

Une manif sortie du contexte

Le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), Roger Lecourt, reconnaît volontiers qu'il n'est pas du tout fier du déroulement de la manifestation de samedi, lors du Conseil national du PQ. Mais cela dit, il s'en prend aussitôt aux médias qu'il accuse d'avoir monté toute cette affaire en épingle sans décrire correctement ce qui s'est passé et surtout, en omettant de situer l'événement dans son contexte.

Le SPGQ participait en force à la manifestation de samedi devant l'Hôtel Le Concorde, à Québec, au cours de laquelle des ministres et des députés ont été frappés. M. Lecourt était sur les lieux et il reconnait que l'absence d'un service d'ordre a fait échouer la manifestation qui avait été organisée pour permettre aux employés de l'Etat de manifester dans l'ordre leur désaccord face au traitement subi à l'occasion du renouvellement des conventions.

Mais il reproche aux journalistes d'avoir exagéré ce qui s'est passé. De ne pas avoir dit, par exemple, que c'est parce qu'il a foncé dans la foule -à basse vitesse, précise-t-il- avec sa voiture que le ministre Laurin a été pris à partie par les manifestants quand il en est descendu. Que le premier ministre a fait de même et que deux policiers ont failli être écrasés.

Et surtout, dit-il, les journalistes n'ont pas parlé du contexte. Du fait que les syndiqués faisaient face à des personnes -députés et ministres- qui ne s'étaient pas gênés pour les provoquer avec des lois iniques et des déclarations agressives. Il en profite pour s'étonner de ce que « les journaux de Montréal », qui font grand cas de ce qui s'est passé samedi, soient restés silencieux quand les policiers matraquaient les professionnels sur les lignes de piquetage.

Le président du SPGQ indique que son groupe ne mettrra pas fin pour autant aux manifestations qu'il organise pour sensibiliser des ministres à leur sort. Nous nous sommes donnés un code d'éthique, dit-il, et lorsque nous avons manifesté seuls, il n'y a jamais eu de problème.

S'il estime, enfin, que la manifestation aura des conséquences néfaste pour le syndicalisme, il a constaté avec étonnement que la réaction de ses membres n'avait pas été négative du tout. Elle pourrait se résumer ainsi: « Ils ont couru après, ils nous ont assez tapé dessus... »

Pas encore de décision sur Sidbec

Le ministre Rodrigue Biron a indiqué hier que le Conseil des ministres n'avait pas encore pris de décision quant à l'avenir de Sidbec. Les études menées conjointement avec l'entreprise et les syndicats se poursuivent - comme les négociations avec les partenaires- et il n'est pas question de prendre une décision en catastrophe, sans avoir en mains tous les éléments qui permettront de l'éclairer. Les comités continuent donc à siéger, mais leur travail a déjà donné des fruits puisque des décisions ont déjà été prises qui devraient se traduire par des économies de $22 millions en 83. M. Biron répondait au libéral John Ciaccia, qui faisait état de l'inquiétude des travailleurs qui risquent de perdre leur emploi et qui souhaitent donc une décision rapide dans cette affaire.

Godin trop généreux

Interrogé en conférence de presse sur l'ode au « French Power » que faisait le ministre Gérald Godin dans une entrevue publiée mardi dans LA PRESSE, le premier ministre Lévesque a été très laconique. Il s'est contenté de dire que tous les poètes étaient trop généreux - « over generous »- et que c'est probablement ce qui était arrivé à M. Godin.

Faut dire que M. Lévesque venait d'être interrogé sur sa participation éventuelle à une éventuelle conférence fédérale-provinciale sur l'économie et que, s'il n'avait pas été violent comme il sait l'être, il s'était passablement moqué de M. Trudeau. Il faut retenir de sa réponse qu'on ne sait pas encore s'il y aura une conférence de ce genre ni même un dîner pour la préparer, ni quand ça aurait lieu si ça avait lieu, mais qu'en tout état de cause il sera là si ça a lieu et qu'il ne manquera certes pas un dîner gratuit!

LOUIS FALARDEAU

EFFORT TOTAL DE PLUS DE $150 MILLIONS

Québec débloque $75 millions d'argent « neuf » pour les jeunes

QUÉBEC — Pour venir en aide à une partie des 250 000 jeunes « inactifs » de 16 à 24 ans, le gouvernement Lévesque débloquera environ soixante-quinze millions de dollars « neufs » pris à même la marge de manoeuvre budgétaire qu'il compte se ménager dans le prochain exercice financier.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Au total, si on y ajoute les sommes déjà prévues dans les programmes d'aide à la jeunesse, l'effort gouvernemental pour porter secours aux jeunes Québécois dépassera quelque peu les $150 millions. Le gouvernement espère ainsi « rejoindre directement » 55 000 jeunes.

En rendant public, hier, à l'Assemblée nationale, son plan d'action pour la jeunesse, le premier ministre a lui-même noté la modestie des moyens mis de l'avant. « Nos projets sont loin de régler tous les problèmes, mais je souhaite qu'on y voie quand même une amorce de réconciliation effective entre la société adulte et ceux et celles qui sont la société de demain », a dit René Lévesque.

Son vis-à-vis libéral n'a pas manqué de reprendre à son compte cette évaluation et de déplorer que le gouvernement n'ait pas plutôt mis de l'avant un train de mesures économiques de création d'emplois permanents. « Pour qu'il y ait des jobs pour les jeunes, il faudrait changer les politiques gouvernementales de manière à créer un meilleur climat d'investissement au Québec! », a fait valoir Gérard-D. Lévesque.

Inventé essentiellement pour dépanner les quelque 165 000 jeunes de 16 à 24 ans inscrits à l'assurance-chômage, ainsi que les quelque 88 000 autres Québécois inactifs, dont la majorité dépendent des prestations du « bien-être social », tout ce train de mesures sera placé sous la responsabilité d'un Secrétariat à la jeunesse. Jean-Pierre Charbonneau, qui a été nommé, hier, adjoint-parlementaire du Premier ministre, sera à la tête de cette nouvelle structure gouvernementale, qui relèvera directement du Conseil exécutif.

En conférence de presse, M. Lévesque a expliqué pourquoi il a complètement écarté l'idée de créer un ministère de la jeunesse: « Ce n'est pas le moment de bureaucratiser et de technocratiser ce secteur. Ce dont on a besoin, c'est d'un instrument de coordination, ce que l'on va essayer de dessiner avec le Secrétariat de la jeunesse. »

Le plan d'action gouvernemental pour les jeunes comporte cinq volets, dont le plus spectaculaire consiste en un service civil volontaire et bénévole.

« Action jeunes volontaires » coûtera $20 millions en 83-84 et doit rejoindre 16 000 jeunes de moins de 25 ans, ayant terminé leurs études depuis au moins six mois. Chaque bénéficiaire touchera une allocation mensuelle de $100. « Ce qu'on vise par ce programme, précise M. Lévesque, c'est de fournir aux jeunes, qui se trouvent en transition entre l'école et le marché du travail, l'occasion de réaliser chez eux, bénévolement, des projets utiles, qu'ils auront eux-mêmes proposés. » On prévoit être capable d'approuver les premiers projets à compter du 1er juin.

Les programmes, visant à ramener les jeunes à l'école ou à les y garder plus longtemps, eux, seront lancés dès le mois prochain. On espère faire changer d'idée 14 000 jeunes du Secondaire, qui s'apprêtent à « décrocher », et on promet d'ouvrir une école pour décrocheurs à Québec, semblable à celle qui existe déjà à Montréal. On prendra également des dispositions pour faciliter le retour à l'école d'un plus grand nombre de jeunes et pour accentuer la fermeture des options « cul-de-sac » dans les écoles et les collèges, afin d'en créer de nouvelles mieux adaptatées aux métiers promis à un bon avenir. Et, à partir du 15 avril, des personnes-ressources dans les 110 Centres Travail-Québec seront en place pour aider les jeunes à s'y retrouver dans tout ça. Coût de cette opération: $8,5 millions.

Par ailleurs, le gouvernement espère faire entrer sur le marché du travail 15 000 nouveaux jeunes diplômés en 83-84 avec son programme de « Bon d'emploi », dont les crédits seront majorés de 30 p. cent. $45 millions y seront consacrés. On créera aussi un « bon de formation » dans le but d'encourager les entreprises à recycler leurs employés.

$22,2 millions des $40 millions, prévus pour 83-84, du programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) iront désormais aux jeunes; $7,8 millions des $14,1 millions du programme de retour au travail (PRET) devront permettre à 1 600 jeunes de se trouver un emploi permanent; $17,4 millions des $31,3 millions de « Chantier-Québec » seront réservés pour quelque 3 200 jeunes assistés sociaux cherchant à réintégrer le marché du travail; des montants plus substantiels d'autres programmes gouvernementaux seront également consentis pour venir en aide tout spécialement aux jeunes.

Enfin, les services du ministères des Affaires sociales seront plus fortement mis à contribution, notamment pour élaborer des politiques face au phénomène du suicide chez les jeunes, deuxième cause de mortalité après les accidents de la route.

Quant au problème des assistés sociaux de moins de 30 ans qui doivent vivre de maigres prestations mensuelles $144 et qui réclament que le gouvernement cesse sa discrimination par l'âge, ils devront patienter encore quelques semaines. « Cela a été mis dans la machine à saucisses de l'administration et on croit pouvoir, d'ici à quelques semaines, annoncer une décision, en particulier pour améliorer le sort des 25-30 ans », a dit M. Lévesque, hier.

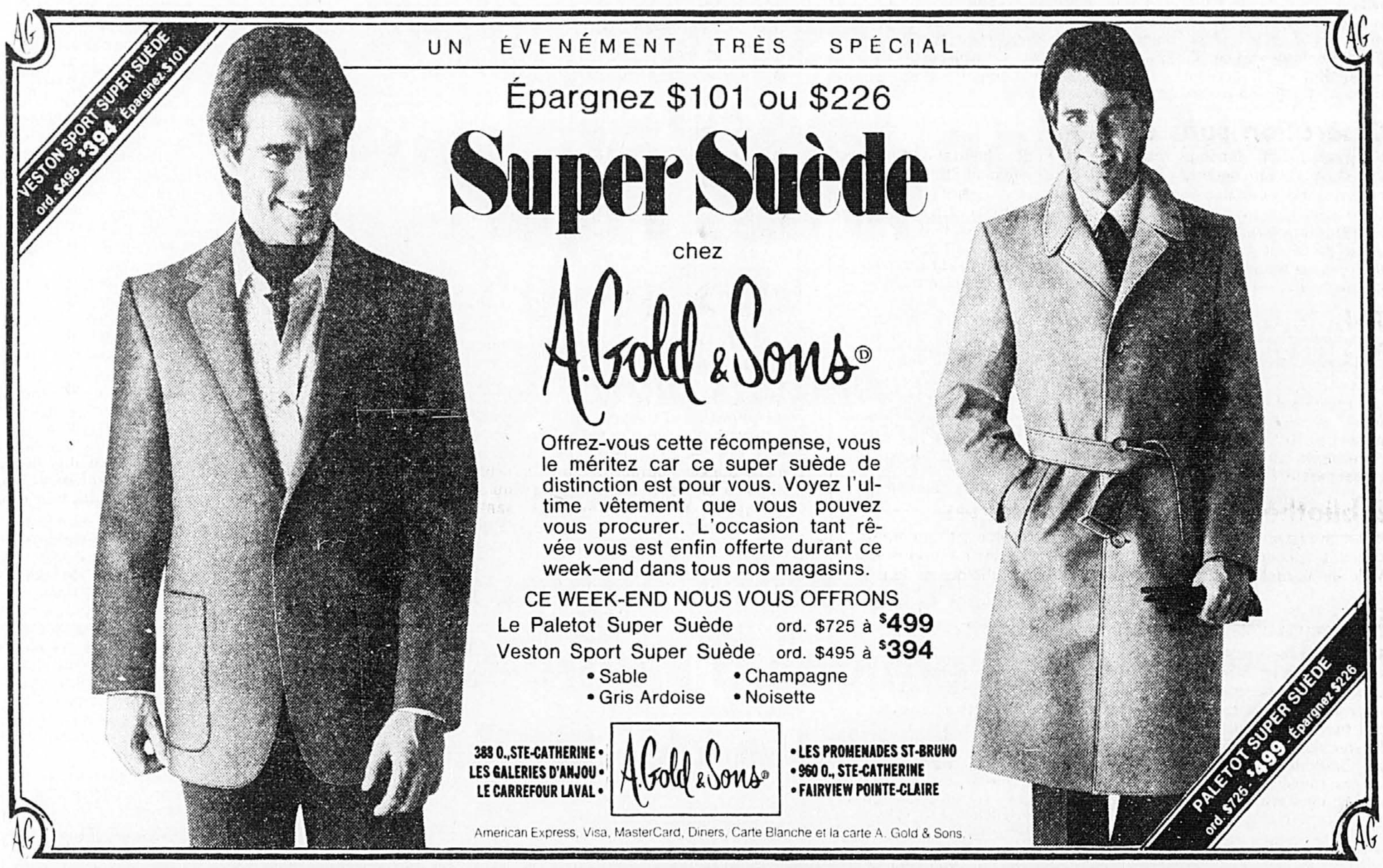

EN BREF

Le Festival western en péril?

■ À moins d'un revirement majeur, l'organisation du Festival western de Saint-Tite se dirige lentement mais sûrement vers sa disparition, après 15 ans. Il semble que le problème majeur du Festival en soit un de « relève », mais aussi un déficit de plus de $80 000. Une rencontre entre les dirigeants du Festival, les autorités de la ville et de la paroisse de Saint-Tite, de même que d'anciens présidents de l'événement, hier, n'a pas dégagé de nouveaux espoirs de reprise en septembre prochain.

Des « fausses alertes »

■ Près de 95 p.cent des appels au secours envoyés aux centres de sauvetage sont des « fausses alertes » et il pourrait devenir nécessaire de porter des accusations contre ceux qui lancent ces appels inutiles, a-t-on dit hier à un sous-comité sénatorial à Ottawa. On a cependant fait observer au comité qu'imposer des amendes à ceux qui sonnent de fausses alarmes pourrait avoir des conséquences désastreuses parce que ces gens agissent le plus souvent par souci de sécurité, en toute bonne foi.

Surdose d'héroïne et de cocaïne

■ Selon le *Daily News* de Los Angeles, il est probable qu'une accusation de meurtre soit portée contre la Torontoise Cathy Evelyn Smith, à l'issue d'audiences que va tenir un grand jury sur la mort du comédien John Belushi. Des accusations relatives aux stupéfiants vont sûrement être portées contre elle. Belushi, 33 ans, a été trouvé mort dans une maison de Sunset Strip, le 5 mars 1982. Une autopsie a démontré qu'il avait succombé à une surdose d'héroïne et de cocaïne. Or, la Torontoise a déjà confié au *National Enquirer* qu'elle avait administré au comédien sa dernière injection de drogues.

Pour combattre le sexisme

■ Au lendemain du 8 mars, Journée internationale des femmes, Mme Yvette Roudy, ministre français des Droits de la femme, a présenté un projet de loi destiné à combattre le sexisme, notamment dans la presse. Le projet, étudié hier matin en conseil des ministres, s'inspire de la Loi anti-raciste de 1972 et prévoit des peines d'amende ou de prison en cas d'incitation à la discrimination sexiste dans les discours, les écrits ou les images. Il donne aux association féministes le droit de se porter partie civile, notamment en cas de refus d'embauche ou d'offre d'emploi discriminatoire.

Un éboulement emporte 300 Chinois

■ Un éboulement de terrain, qui a ravagé une superficie de trois km, a fait près de 300 morts dans le nord-ouest de la Chine, a annoncé hier l'agence Chine Nouvelle. La catastrophe s'est produite lundi à Dongxiang, dans la province de Gansu. Plus de 270 personnes ont été tuées après qu'une masse de terre et de rochers eût dévalé une montagne. Vingt-deux blessés ont été transportés dans un hôpital et 277 personnes évacuées. L'éboulement a coupé une route et détruit un réservoir d'eau.

Opération sans culotte

■ Image insolite dans une salle d'opération d'un hôpital de Berlin-Ouest: quatre médecins, jambes nues, se penchent sur le ventre ouvert d'une patiente. Aucun pantalon propre n'a en effet pu être trouvé dans les placards de la lingerie de la clinique. En raison de la fermeture temporaire de la buanderie de l'hôpital, le linge sale avait été confié à une blanchissrie privée qui ne l'avait pas encore nettoyé. La patiente, à eux doigts de la mort, ne pouvant attendre, les médecins ont finalement décidé d'opérer sans culotte.

Fabuleux trésor russe

■ Un fabuleux trésor de 3 500 pièces d'argent datant d'avant la révolution russe a été récemment découvert par un retraité d'une petite bourgade du nord-est de l'URSS. Ce villageois, qui effectuait des travaux dans la cave de sa maison, a mis à jour un vase dans lequel étaient soigneusement enveloppées ces pièces qu'il a remises aux autorités. Selon la législation soviétique, toute personne découvrant un trésor doit en faire don à l'Etat qui lui verse, en contrepartie, un tiers de sa valeur en roubles.

Bibliothèque à Côte-des-Neiges

■ Le ministre des Affaires culturelles du Québec, Clément Richard, a annoncé hier l'octroi d'une subvention de $1.3 million à la Ville de Montréal pour la construction d'une bibliothèque dans le quartier Côte-des-Neiges.

Scandale à la prison des Baumettes

■ L'affaire des grâces médicales déclenchée en 1982 à Marseilles sur plainte d'un détenu de la prison des Baumettes qui prétendait avoir versé à un intermédiaire une forte somme d'argent pour obtenir un certificat médical lui permettant d'être remis en liberté, a pris une ampleur qu'on était loin de soupçonner alors. En effet, en février dernier le Dr Colombani, médecin-chef de l'hôpital-prison des Baumettes a été arrêté et hier, le magistrat a inculpé deux autres médecins-experts. Dans les milieux médicaux de Marseilles, on s'attend à ce que d'autres personnes ayant occupé des postes importants soient à leur tour mises en cause.

téléphoto AP

Le couple le plus grand

Yao Zhiyuan, qui mesure deux mètres et sa femme Fungdi, 1m85, ont été photographiés récemment, alors qu'ils effectuaient une promenade dans les rues de Shanghai en compagnie de leur fils de 2 ans. Anciens joueurs de basketball, ils se sont connus — naturellement — sur le court. Ce serait le couple le plus grand de Shanghai, sinon de la Chine entière.

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE

Les incendies font moins de victimes

■ QUÉBEC (PC) — Le nombre de décès causés par les incendies a diminué au Québec, en 1982, pour la deuxième année consécutive.

On n'a eu à déplorer que 151 pertes de vie au cours de la dernière année, comparativement à 178 en 1981 et à 214 en 1980, a indiqué le ministère des Affaires municipales dans un communiqué diffusé hier.

Même si plusieurs causes peuvent expliquer cette tendance à la baisse, il est raisonnable de croire qu'elle est en partie attribuable au nombre croissant de détecteurs de fumée en usage dans les résidences, à la suite des campagnes de promotion effectuées depuis 1979, note le ministère.

Depuis le début de ces campagnes, la moyenne des pertes de vie dans les incendies à domicile s'établit à 118. Au cours des cinq années précédentes, elle s'élevait à 132. On enregistre donc une baisse de 11,8 p. cent.

Cette décroissance est aussi attribuable à la plus grande vigilance des administrations municipales et de leur service de protection des incendies, ainsi qu'aux campagnes locales visant l'amélioration du comportement et l'accroissement des mesures d'autoprotection dans les bâtiments, croit le ministère.

Répartition

La répartion des victimes à travers les diverses régions du Québec au cours des deux dernières années s'établit comme suit : Bas-Saint-Laurent-Gaspésie 6 (18); Saguenay-Lac-Saint-Jean 6 (11); Québec 18 (24); Trois-Rivières 17 (9); Estrie 6 (11); Montréal 75 (87); Outaouais 10 (3); Abitibi-Témiscamingue 2 (9); Côte-Nord-Nouveau-Québec 11 (6).

Pierre Foglia

Le courrier du genou

■ Fais ça court, j'ai pas d'espace, m'a dit mon boss. OK boss, je vais en faire une toute petite. N'empêche que c'est ridicule!... Pour le genre de choses qu'on me demande d'écrire, il faut de l'espace. Si j'avais quelque chose à dire, cinq lignes me suffiraient... mais je n'ai rien à dire, et ça c'est bien plus long à développer.

Ouvrons le journal, vous allez mieux comprendre. Prenons une nouvelle, celle-ci par exemple: *«La police danoise vient d'arrêter un homme de 37 ans accusé d'avoir violé une jeune femme, de l'avoir ensuite tuée et découpée en morceaux qu'il a passés à la poêle à frire»*. C'était dans La Presse de samedi; bang, en trois lignes tout était dit! C'est bien beau, sauf que moi j'en connais pas du monde de même. Moi je raconte les affaires de monde à qui il n'arrive jamais rien. Je raconte les petites choses, et ce sont elles qui bouffent le plus d'espace, elles nous bouffent toute la vie même. Je ne vais tout de même pas demander aux gens que je connais de faire frire leur blonde, sous prétexte que je n'ai pas assez d'espace pour raconter leur vie!

Ri-di-cu-le!... Regardez, je n'ai encore rien dit, vous êtes bien d'accord?... pourtant j'ai déjà utilisé le tiers de l'espace qu'on m'accorde. Qu'est-ce que vous voulez que je foute du reste?...

Puisque de toute façon c'est de l'espace perdu, je vous le donne tiens. Vous entendez monsieur Armel Jolette, c'est à vous, vous avez la parole... M. Jolette est de Deux-Montagnes, voici ce qu'il m'écrit:

«Je vous lis à l'occasion, il y a cependant une chose qui m'achale. Pourquoi diable cette cigarette au bec en plein journal! Je ne crois pas que ce soit un geste bien respectueux. Moi, je ne fume pas... Vous savez l'éducation ce n'est pas compliqué, respecter l'environnement fait partie de cette éducation, etc., etc.» C'est signé: Armel Jolette, coureur de fond.

Ainsi, quand vous lisez La Presse, la fumée de la cigarette que je fume en médaillon vous fait tousser! Curieux phénomène, convenez-en. En avez-vous parlé à votre psychiâtre?... Je veux bien essayer de vous aider moi aussi. On va faire une petite expérience. Pour ma chronique de samedi, au lieu d'une cigarette, je vais me mettre un oignon dans la bouche. Et si jamais les yeux vous piquent et que vous partez à pleurer, n'attendez plus, faites-vous soigner!

Pour ce qui est de l'éducation je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. C'est beaucoup plus compliqué que de ne pas fumer. C'est entre autre se contenter de demander à ceux qui fument de ne pas le faire dans votre salon, et pour le reste, se mêler de ses oignons.

Autre petit détail, pourquoi ajoutez-vous à votre signature: *«coureur de fond»*?... Doit-on applaudir ou comprendre que hors du jogging, point de salut?

Et une dernière remarque. Je m'appelle Foglia, M. Hamel Croquette, et non comme vous l'écrivez à deux reprises *Floglia*. Vous savez, monsieur Cromwell Jaquette, le respect n'est pas seulement celui qu'on se porte à soi-même...

●

C'est encore le courrier du genou, mais ce n'est pas une lettre. C'est une observation amicale que je voudrais faire à Marie Anne Rainville, ex-présidente de **Vélo-Québec**, qui, dans le magazine du même nom, numéro de mars, écrit dans un reportage: *«Par les habitudes de vie que s'était donné Bernard, comme le végétarisme, le yoga, la méditation, il était un intéressant candidat au cyclisme»*.

Ma chère ex-présidente, vous confondez ici, cyclisme et pédale transcendentale. Le cyclisme est l'art de se déplacer en pédalant dans la réalité, alors que la pédale transcendentale, c'est l'art d'aller nulle part, en pédalant dans le vide.

Il est totalement faux par ailleurs qu'on devienne cyciste en mangeant du tofu et en buvant de la camomille. C'est là au contraire une pitance qui amollit les mollets et parfois le cerveau. Watche-toi Marie Anne...

●

Pour finir puisqu'il ne reste déjà plus d'espace, je voudrais remercier Yvon... qui ne signe pas de son nom, *«au cas où...»* Dans sa lettre, postée de Bahia de Banduas au Mexique, j'ai trouvé quelques petites fleurs séchées zé odorantes. Oh presque rien, à peine de quoi faire une tisane, mais quand même, le geste est sympathique. D'autant plus, qu'il me précise, cet Yvon que je ne connais pas, que c'est en remerciement pour quelques fleurs de rhétorique, cueillies par lui dans quelques-unes de mes chroniques... Hé, hé! porqué zé croyais zousqu'ici qué la rhétorique c'était nada, poquito dé mierda!... Zé viens tou zouste dé zanzé d'idée, amigo! Combien tou veux dé rhétorique? Oun bouquet? Oun couronne? Oun truck? Parle amigo, oun truck des plou belles fleurs dé rhétorique, contre oun pétit baggise dé tout petit fleurs séchées et crounchées, ça va?

J. M. SAUCIER Électronique Ltée

10,090 ST-LAURENT

MÉTRO SAUVÉ (entre Sauvé et Fleury)

389-3541, 389-3542

2% sera ajouté sur utilisation de cartes de crédit.

Heures d'ouverture: Lun. au merc.: 9h30 à 17h30. Jeu. et vend.: 9h30 à 21h. Samedi: 10h à 17h.

ZENITH - RCA - PANASONIC - HITACHI - TOSHIBA - SYLVANIA - MAGNAVOX

LOT NO 1 AKAI — Magnetophone a cassette compatible aux bandes metalliques. Prix Saucier $199.99

LOT NO 2 Technics — Magnetophone a cassette avec selecteur pour ruban metal. Prix Saucier $199.99

NOT NO 3 PIONEER — Magnetophone a cassette avec dolby et commandes par touches. Prix Saucier $199.99

LOT NO 4 KENWOOD — Magnetophone a cassette avec dolby. Prix Saucier $189.99

LOT NO 5 HITACHI — Magnetophone a cassette avec dolby. Prix Saucier $189.99

LOT NO 6 PIONEER POUR L'AUTO — Lecteur de cassette et radio am-fm avec 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

LOT NO 7 Panasonic POUR L'AUTO — Radio am-fm-stereo et cassette et de la série Suprême, 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

LOT NO 8 KENWOOD POUR L'AUTO — Radio am-fm-stéréo avec 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

Panasonic — Radio am-fm-cassette et grand haut-parleur de 4 a 2 voies. Prix Saucier $99.99

PIONEER — Radio cassette FM-stéréo / AM avec DSS et recherche de passage. Modele SK-400. Prix Saucier $229.95

PIONEER — L'ENSEMBLE COMPREND: • Ampli-tuner stereo am-fm gere par ordinateur, preréglabe et syntheti-seur a quartz / digital, puissance de 40 watts rms total. Modele SX-4 • Table tournante modele PL2, semi-automatique avec cartouche magnetique. • 2 haut-parleurs modele J505. Prix Saucier $499.99

KENWOOD — L'ENSEMBLE COMPREND: • Recepteur am-fm modèle KR-720, puissance de 80 watts rms total. • Table tournante Hitachi, modele HT45, entrainement direct. • 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 1230, 150 watts. Prix Saucier $799.99

Technics — L'ENSEMBLE COMPREND: • Amplificateur integre «Nouvelle Classe A» modele SU-V3, puissance de 40 watts par canal. • Syntonisateur am-fm tres compact, modèle ST-S2. • Table tournante modèle SL-B20 semi-automatique. • 2 haut-parleurs Audio Pulse mdele 1230, 150 watts. Prix Saucier $999.99

Radio portatif am-fm avec écouteurs modele M887. Prix Saucier $39.99

Lecteur de cassette portatif avec écouteurs Prosanic modèle PC7000. Prix Saucier $59.99

HITACHI — L'ENSEMBLE COMPREND: • Recepteur am-fm modèle SR-2001, puissance de 25 watts par canal. • Table tournante modele HT-21, entrainement par courroie. • 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 830. Prix Saucier $499.99

AKAI — L'ENSEMBLE COMPREND: • Amplificateur stereo integré AMU-210, puissance de 60 watts rms total. • Syntonisateur am-fm modele ATK110. • Table tournante modele AP-B110, a retour automatique, entrainement par courroie. • 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 830. Prix Saucier $749.99

AKAI — Enregistreuse a bobines Akai modele GX-636. Prix Saucier $1100

Radio am-fm-cassette portatif HOLIDAY. Prix Saucier $129.95

CASSETTES — Modèle C-60 vendu a la boite de 12 $1.69 ch. — modèle C-90 vendu a la boite de 12 $1.99 ch.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT CES PRIX S'APPLIQUENT SUR ACHATS COMPTANTS SEULEMENT Les photos peuvent différer des modèles en vente.

Vacances au pays : échec de la campagne canadienne

■ TORONTO (PC) — Le Canada aurait perdu la partie dans la campagne amorcée en vue de convaincre les Canadiens de prendre leurs vacances à domicile.

Selon l'industrie du tourisme, les taxes élevées et le prix du carburant sont à l'origine de cet échec.

Garth Campbell, président de l'Association de l'industrie du tourisme du Canada, a révélé que les touristes canadiens ont dépensé $3,5 milliards aux États-Unis en 1981, alors que les Américains n'ont investi que $2,5 milliards en visitant notre pays durant la même période.

« La situation est très grave », dit-il. « Les Canadiens ne peuvent se permettre de dépenser leurs épargnes sur des choses trop coûteuses. »

Campbell, tout autant que John Egan, président de Tourisme Ontario, estime que le déficit touristique du Canada est dû aux prix trop élevés de l'essence et aux taxes excessives sur la nourriture, les alcools et les services offerts aux visiteurs.

Plusieurs représentants de l'industrie touristique de l'Ontario ont rencontré le trésorier provincial Frank Miller et ont réclamé qu'il accorde de nombreuses concessions à cette industrie lors de son prochain budget.

Ils réclament notamment une uniformisation à cinq p. cent des taxes de vente sur les repas, les alcools et les services hôteliers.

Ils ont réclamé également une aide financière de l'Ontario Development Corporation afin d'encourager les investissements de capital dans ce domaine.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

Le droit de mourir dans sa langue

La Commission de surveillance de la langue française a donc trouvé l'hôpital St. Mary's coupable de n'avoir pas respecté adéquatement les droits de Mme Marie-Marthe Larose d'être traitée et de mourir en français. Et elle l'a sommé en conséquence d'avoir à améliorer le caractère bilingue de ses services d'ici le mois de septembre à défaut de quoi des poursuites pourraient être prises contre lui par le ministère de la Justice.

Si les faits établis dans le rapport de la Commission — ceux-ci ne sont pas tous admis par l'avocat de l'institution — sont véridiques, il semble bien, du moins à première vue, que le jugement qui en découle est conforme à la lettre de la loi 101 ou Charte de la langue française. Cette loi dit que les francophones ont droit d'être soignés en français. Or, Mme Larose, qui est décédée du cancer en mai 1981 à cette institution, aurait été, le tiers du temps, traitée par des infirmières qui ne parlaient pas couramment le français. De ces vingt-cinq soignantes, dix n'auraient pas été vraiment bilingues.

Pourtant, il serait à souhaiter — si la chose est possible — que la cause reçoive l'éclairage d'un tribunal supérieur. Plusieurs questions pourraient y être discutées avec avantage. Par exemple, est-il vraiment nécessaire que **toutes** les personnes appelées à venir en contact avec un patient puissent lui parler couramment en français? Se pourrait-il qu'il soit suffisant que l'on puisse simplement faire appel, au besoin, à des soigneurs bilingues quand les préposés à tel ou tel malade ne le sont pas. En d'autres termes le droit des francophones d'être servis en français serait-il satisfait par l'obligation pour l'institution d'embaucher un certain personnel bilingue ou s'il se traduit par une obligation faite à tous les employés d'être bilingues?

Le problème est suffisamment important, semble-t-il, pour qu'on le soumette aux plus hautes instances judiciaires. Il remet en cause, notamment, la notion même de l'hôpital anglophone. Le premier ministre René Lévesque a toujours assuré la communauté anglophone qu'elle pourrait maintenir ses institutions particulières, notamment ses écoles, ses hôpitaux, ses services sociaux, etc. Mais, par suite du jugement de la Commission de surveillance de la langue française, quelle différence y aurait-il désormais entre un hôpital francophone et un hôpital anglophone?

Alliance-Québec, porte-parole des intérêts anglophones au Québec, est évidemment choquée des conclusions tirées par la Commission de surveillance. Elle continue de réclamer son abolition, jugeant son rôle inutilement provocateur. On ne peut être d'accord avec elle. La loi 101 a été votée pour être appliquée. Et on a besoin à cette fin de ladite commission. Si on croit que celle-ci remplit mal ses fonctions et, surtout, qu'elle a erré dans la présente cause, qu'elle épaule plutôt l'hôpital St. Mary's en supposant que celui-ci décide de s'adresser aux tribunaux supérieurs.

Le jugement de la Commission de surveillance n'aura pas eu que du mauvais toutefois pour la communauté anglophone. Il aura en effet provoqué une déclaration non équivoque du ministre de l'Immigration et des communautés culturelles, M. Gérald Godin, qui s'est engagé à ce que le droit des anglophones de mourir dans leur langue soit aussi respecté.

Il y a dans cette déclaration du ministre une interprétation généreuse de la loi 101. Celle-ci, prise au pied de la lettre, n'assure à la minorité anglophone des services dans sa langue, que si le gouvernement et ses agences le veulent bien. M. Godin devra maintenant préciser toutefois dans quelle mesure ces «droits» qu'il se dit prêt à garantir aux anglophones créeraient des obligations de bilinguisme pour la majorité francophone.

La loi 101 ne parle que des groupes autres que francophones. Si l'on écoute M. Godin, on reconnaîtra le rôle bien spécifique de la communauté anglophone. On sera enfin plus réaliste.

Vincent PRINCE

Doigt pointé sur Trois-Rivières

L'enquête sur la police de Trois-Rivières a fait les manchettes de tout le Québec, pendant des semaines, presque tous les jours. Et tout le Québec a pu se scandaliser, se moquer ou s'étonner de la façon dont ce corps policier accomplissait ses fonctions de protecteur de la société.

Le juge Denys Dionne a devant lui une matière très abondante. Il devra tirer des conslusions, formuler des blâmes ou des compliments, présenter des recommandations à la ville ou au ministère de la Justice, suggérer des moyens pour que le service policier d'une ville de grandeur moyenne soit convenablement assuré. On tournera la page, on oubliera, on continuera de vivre sans trop d'inquiétude, rassuré, surtout si on n'habite pas Trois-Rivières.

Mais avant de fermer le volume définitivement, il faudrait bien se poser une question: si le juge Dionne faisait le tour du Québec, combien de situations semblables pourrait-il trouver?

À Trois-Rivières, on a vu des policiers qui manquaient de préparation académique ou de formation professionnelle. Ils venaient d'une société encore récente qui n'avait que peu d'exigences pour plusieurs de ses employés civils. Il n'y avait pas d'école de police ou de cours en «techniques policières» dans le Québec d'il y a à peine 15 ans. On apprenait à exercer le métier en y travaillant, en écoutant un supérieur pas mieux préparé que soi, en regardant agir les autres, en commentant des erreurs et en tentant de les corriger. De l'improvisation et de l'amateurisme, il devait nécessairement y en avoir. Personne ne peut être surpris que des policiers de Trois-Rivières aient manqué de compétence: personne ne leur a appris le métier de policier.

Est-ce uniquement le cas de Trois-Rivières?

Ils auraient pu avoir des supérieurs plus exigeants, plus sévères, plus rigoureux, capables de les obliger à remplir adéquatement un métier dont ils étaient responsables. D'accord.

Mais la rigueur ne peut venir que de la compétence; et elle n'existait pas. Ou d'une profonde conviction de ses responsabilités, qui n'existait pas. Ou d'un sens civique exceptionnel, qui n'existait pas. Ou d'une science infuse, qui n'existait pas, bien évidemment. À Trois-Rivières, les officiers de police ont manqué à certains de leurs devoirs attachés à leurs obligations de chefs ou de supérieurs parce qu'ils ne savaient pas comment exercer ces responsabilités.

Est-ce uniquement le cas de Trois-Rivières?

Bien sûr, si les autorités politiques avaient pu garder leurs troupes à l'oeil, on aurait sûrement pu éviter certains excès. Mais le maire considère qu'il ne pouvait empêcher cette détérioration de la situation, qu'on avait trompé sa confiance, qu'il était impuissant devant le gâchis qu'on lui faisait voir et que, bref, il se dissociait de cette triste affaire.

Est-ce seulement à Trois-Rivières que les hommes politiques se lavent ainsi les mains?

Avant de condamner publiquement Trois-Rivières, il faut peut-être se demander si on n'a pas là l'image d'un mal social plus étendu, assez répandu, qui représente un ensemble de déficiences collectives qu'on aurait intérêt à s'avouer franchement.

Jean-Guy DUBUC

Droits réservés

Marcel Adam

L'épître de Pierre-Marc aux Québécois

Le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson, a posé un geste surprenant en adressant une longue épître à ses concitoyens, par le truchement de LA PRESSE qui l'a publiée en trois tranches cette semaine.

Voici qu'au coeur d'une très grave crise sociale dans laquelle est directement impliqué le Premier ministre qui y risque sa crédibilité, un ministre se retire à l'écart, médite et couche sur le papier ses réflexions sur la conjoncture qu'il soumet ensuite au peuple.

L'initiative n'est pas mauvaise en soi. Elle constitue une contribution valable au débat public suscité par cette crise. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que M. Johnson se démarque du gouvernement en prenant une initiative qui paraîtrait plus normale venant du Premier ministre. En se présentant en pleine crise comme le grand réconciliateur, M. Johnson ne pourra pas éviter d'apparaître comme un homme politique aussi soucieux de refaire sa virginité politique, en même temps que celle de son gouvernement, que d'empêcher la crise actuelle de causer un tort irréparable à la société québécoise. Et ceux qui lui prêtent des ambitions politiques chercheront davantage à déceler des arrière-pensées dans sa démarche qu'à en soupeser les mérites objectifs.

Je conçois difficilement que le ministre ait pris une telle initiative sans en avoir d'abord pressenti le Premier ministre. Si j'ai raison, comment ne pas supposer que M. Lévesque, en accordant son imprimatur à M. Johnson, en faisait en quelque sorte celui en qui il a mis toutes ses complaisances?

Quant aux autres citoyens qui sont moins portés à sonder les reins et les coeurs, comment réagiront-ils à cette réédition profane de l'encyclique «Pacem in Terris»? J'imagine que beaucoup y accorderont ni plus ni moins de crédit qu'ils en accordèrent au livre de Gérard Pelletier sur la crise d'octobre 70. L'analyse forcément subjective d'une crise, faite à chaud par un ministre qui y a été impliqué directement ou indirectement en tant que membre d'un cabinet de ministres, ne peut être perçue autrement que comme une entreprise d'auto-justification.

D'entrée de jeu le ministre écrit que «le temps n'est pas à l'auto-satisfaction ni à la critique acerbe et partisane». Mais c'est exactement ce qu'il fait, sauf que sa critique des syndicats n'est pas acerbe. Au contraire, le ministre plaide la cause du gouvernement — et la sienne par ricochet — avec habileté et suavité, avec un sens (de l'opportunisme?) politique qui aurait rempli de contentement le maître que fut à cet égard son défunt père.

Bien sûr, une telle analyse critique du comportement des syndicats au moment où ceux-ci sont à couteaux tirés avec le gouvernement n'est pas de nature, même si le discours est courtois, à faciliter le rapprochement. De toute évidence ce n'était pas le but de sa démarche. Il voyait au-delà des péripéties actuelles, s'accorderont à penser aussi bien ceux qui prennent ombrage que ceux qui se réjouissent de son cheminement politique.

L'analyse de M. Johnson n'est pas sans qualité. Elle est bien construite, le ton est lénifiant et l'argumentation, qui se veut la moins polémique possible, est davantage axée sur l'avenir que sur la recherche de coupables, ce qui ajoute à son mérite.

Un passage de son épître aux Québécois m'a particulièrement frappé. C'est celui où il tente de justifier la récupération, par le gouvernement, des hausses salariales consenties librement et de bonne foi aux employés de l'État. Après avoir reconnu le caractère sacré de la signature, le ministre écrit que dans une société démocratique «il peut arriver que l'État doive, au nom d'impératifs touchant la société — et en toute clarté — ne pas s'astreindre de façon absolue à la paralysie liée à un engagement antérieur pris dans un contexte fondamentalement différent».

C'est dire que la raison d'État — en l'occurrence la commodité politique — a primauté sur toutes autres considérations. En vertu de cet argument le gouvernement aurait pu cesser de rembourser ses créanciers. Il ne l'a pas fait parce qu'aucun gouvernement civilisé n'osera renier ses engagements financiers à moins d'y être réduit par la faillite. Ce qui ne se fait pas à l'égard des créanciers, le gouvernement l'a fait à l'endroit de ses employés. Pourquoi? Parce que le risque était moins grand.

Un geste aussi odieux est une mesure de nécessité vitale qu'un gouvernement, fut-il techniquement en faillite, ne se résoud à poser qu'après avoir tout tenté parce qu'il met en cause le crédit de l'État.

Un gouvernement soucieux de l'honneur de l'État devrait démissionner plutôt que de le discréditer en reniant sa signature pour se sortir de difficultés budgétaires dont il est au premier chef comptable dans un régime de gouvernement responsable.

Malheureusement, chez nous, l'incurie et le déshonneur ne sont pas des motifs de démission.

TÉMOIGNAGE

La fin d'un rêve

Écrivain et professeur, l'auteur tient à préciser que son témoignage n'engage d'aucune façon ses collègues de travail, son conjoint ou ses descendants.

ALICE PARIZEAU

Il y a un dénominateur commun de toutes les grandes idéologies, une cible privilégiée dont toutes se préoccupent en premier lieu: l'école! Au Québec cette école devait être tout d'abord chrétienne et d'obédience catholique. La maladresse des clercs a été telle que la crise n'a pas pu être évitée. Contrairement à ce qui s'était passé en France sous la IIIe République où on a livré une bataille farouche pour imposer l'école laïque en suscitant par ricochet un renforcement des convictions de la minorité des écoles confessionnelles, au Québec ce fut l'avènement de l'indifférence religieuse... Les années soixante ont sonné le glas de l'enseignement confessionnel et le début de celui qui se voulait gratuit, démocratique et moyen ultime du nivellement des classes sociales. Ce fut une aventure emballante, un renouveau, une ouverture sur l'avenir. Et cet avenir se devait, comme en France, sous la IIIe République, d'être sage, formateur, cartésien et... nationaliste!

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, que pour le Parti québécois rien ne pouvait être plus important que le rôle des enseignants. On ne parlait plus d'enseignants, d'ailleurs, mais des professeurs, dénomination pourtant réservée par le passé aux universitaires et on a vu, tout au cours des années soixante-dix la montée du nombre, du statut, des salaires et des privilèges de ces femmes et de ces hommes qui détenaient dans leurs mains, qu'on le veuille ou non, l'avenir collectif.

Certes, des esprits chagrins se permettaient de critiquer et même d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées, mais on a déclaré le moratoire et on a décidé de limiter ces écoles-là, définies comme élitistes, à la portion congrue. Pour les autres, pour la majorité des parents, il est devenu malséant de remarquer les lacunes et les imperfections. L'ennui, c'est que le temps passait et les choses ne s'arrangeaient pas. Dans les universités, dont les normes d'admission ne sont guère draconiennes, on s'apercevait, veut, veut pas, que les étudiants du secteur privé entrent dans des facultés où ceux, du secteur public, ont des chances moindres de se retrouver.

C'est la faute de la famille, constatait-on. Les enfants des professionnels ont plus d'avantages que ceux des ouvriers. Ils apprennent par osmose.

Les enseignants du secteur public répétaient tout cela avec passion en soulignant les problèmes de pauvreté et les difficultés d'enseigner aux élèves «difficiles», «perturbés», «caractériels», «socio-affectifs», «mésadaptés» et pour tout dire, non scolarisables.

Pendant ce temps-là, le grand rêve que les honnêtes travailleurs de l'enseignement seront en mesure de former des nationalistes de demain, des admirateurs de l'oeuvre du chanoine Groulx, continuaient, bien que les diplômés des CEGEP admettaient en toute candeur qu'ils «ignorent tout de ce chanoine parce qu'ils n'étaient pas nés à l'époque où lui vivait encore» (citation textuelle des réponses de certains étudiants).

Dans les écoles, on éliminait les manuels, les normes et les critères de rendement et même certaines matières, telle l'histoire par exemple. À l'opposé, on favorisait la concentration, la communication, la consultation et la réunite aiguë. Désormais, l'idéologie nationaliste et la morale civique devaient être transmises par la valeur d'exemple donné par les professeurs.

Et c'est ainsi que nous sommes parvenus jusqu'en 1983, la récession et la période des vaches maigres, où la situation est devenue claire et où ceux qui se permettent encore un certain optimisme doivent enfin regarder la vérité en face. L'école n'est pas nationaliste dans son idéologie de base, mais marxiste, raciste ou pseudo libérale, c'est-à-dire, en langage clair, dominée par l'indifférence. La démocratie, le respect des institutions librement choisies et librement acceptées, aux oubliettes! Finies les folies et en avant vers les lendemains qui chantent faux.

Dans les écoles le vandalisme est à la mode. Comme l'attestent les rapports annuels de la CECM, ses coûts augmentent sans cesse. Vandalisme des élèves en attendant celui des travailleurs de l'éducation... Rien de surprenant dès lors que, récemment encore, les professionnels du gouvernement, ces «serviteurs fidèles de l'État» (ah, la force et l'ironie des mots et des termes consacrés, quel délice), brûlaient devant le Parlement le drapeau du Québec. Les

suite à la page A7

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 10 MARS 1983

Réponse à Gratien Gélinas

Je suis et je resterai jusqu'à ma mort une pigiste; c'est un choix de vie dont moi seule ai à décider. Que le Conseil Canadien des Relations du Travail me déclare aujourd'hui une employée quand j'exerce mon métier d'interprète à Radio-Canada (ce qui vient de m'arriver la semaine dernière) ne change pas le fait que je reste une pigiste; j'avais la liberté d'accepter ou de refuser le contrat. Et ce n'est pas parce que, là, je suis devenue une employée que j'en ai la sécurité d'emploi ou l'assurance-chômage!

Nous savons que bientôt tous nos emplois d'interprètes à la radio et à la télé risquent d'être reconnus comme ceux d'employés; la brèche est ouverte. Nous ne sommes pas les seuls à vivre cela; aux Etats-Unis, quand Jane Fonda ne produit pas le film dans lequel elle joue, elle y est une employée; en France, Jean-Paul Belmondo est depuis 1969 un salarié (sauf pour ses droits de suite). Ils n'en demeurent pas moins des pigistes.

Mais pour moi, employée ou entrepreneur indépendant, une chose est vitale: je veux que ce soit l'Union qui me représente. Or l'Union ne peut pas avoir juridiction sur mes prestations en tant qu'employée. A moins qu'elle ne se structure en une Fédération regroupant à la fois des associations professionnelles d'entrepreneurs indépendants (à la scène, au doublage, au film, etc.) et des syndicats d'employés (à la radio et à la télé); alors, le CCRT pourrait la déclarer apte à me représenter dans tous mes emplois.

Pourquoi ne pas aller en appel de la décision du CCRT sur le statut d'employé? Parce qu'en cour fédérale d'appel, la seule chose que

Catherine BÉGIN — Photo Mic-Dev

nous pourrions PEUT-ÊTRE obtenir, c'est que *seuls* les interprètes qui sont *incorporés* ne soient pas déclarés employés au sens du code.

Est-ce que cela intéresse l'Union? Sur 3000 membres, il n'y en a qu'une soixantaine qui se sont incorporés pour fins fiscales; nous savons que déjà cela ne les protège plus et que plusieurs employeurs refusent même maintenant de signer des contrats avec leur «compagnie». Or un syndicat d'employés ne peut regrouper des compagnies. Il y aurait donc impossibilité pour l'Union à se syndiquer à la radio et à la télé pour y sauver ses juridictions.

Alors? L'Union doit-elle risquer de perdre tous nos emplois d'interprètes à la radio et à la télé pour soixante membres tentant de protéger des intérêts strictement personnels et d'ailleurs incertains? C'est cela dont parle le RENOUVEAU SYNDICAL quand il parle de la guerre des gros et des petits à l'Union.

C'est pour tout cela que je voterai RENOUVEAU SYNDICAL; parce que je veux que l'Union subsiste. Donc qu'elle devienne une Fédération. Je veux pouvoir en décider. Comme nos camarades d'ACTRA qui ont à se prononcer là-dessus dans quinze jours, pour leur survie.

Catherine BÉGIN
membre actif UDA

VIA Rail, VIA lente

Le 11 février dernier, je suis monté dans un train quittant Ottawa pour Montréal à 14h15. Accompagné de mon épouse, nous avons fait le trajet en position assise (comme il se doit) d'une durée de plus de deux heures. Cependant, c'est dans l'allée que nous étions assis avec une douzaine d'autres passagers, dont une femme enceinte! Demandant des explications au préposé, celui-ci m'a répondu dans un langage aussi rude qu'évasif, que le prix du billet ne garantissait pas nécessairement un siège. L'étape Montréal-Québec (lieu de ma destination) s'étant bien déroulée, nous pensions être au bout de nos peines. Le voyage du retour m'a indiqué le contraire.

Je suis monté dans le train Montréal-Ottawa le 13 février à 20h30 espérant partir à 20h50. Ce n'est qu'à 22h20 que j'ai pu apprendre que des problèmes mécaniques nous retenaient à Montréal. Ce qui est aberrant dans cette situation et que je juge inacceptable, c'est que pendant plus d'une heure trente, **aucun préposé ne s'est présenté dans la voiture pour fournir aux passagers une explication de ce retard.** Et pendant tout ce temps, des passagers en état d'ébriété avancé ont fait la pluie et le beau temps dans la voiture. Ils se sont livrés à des actes d'indécence et ont harcelé les passagers. Malheureusement, aucun préposé n'a assisté à cette scène, préférant se tenir prudemment à l'écart.

Monsieur le président, je tiens à vous souligner que ce voyage était ma première expérience en train au Canada. Inutile de vous dire que c'est ma dernière.... Vous pourrez toujours me servir l'argument que si les Canadiens n'utilisent pas le train comme mode de transport, les services ne peuvent être améliorés et que si les services ne sont pas adéquats, les voyageurs n'utiliseront pas le train. Et de vous répondre par la sempiternelle réplique que comme payeur de taxes, mon argent sert à vous subventionner et que j'ai droit à un minimum de services. Je rêve du jour où vous pourrez offrir ces services. En attendant, je constate que les subventions fédérales serviront à améliorer le réseau ferroviaire canadien. Cependant, ce sont les céréales qui seront gagnantes et qui seront mieux véhiculées que les passagers utilisant vos lignes...

Daniel GIASSON
Ottawa

suite de la page A 6

symboles pour lesquels des gens meurent et qu'on respecte ne sont pas forcément intelligibles pour les serviteurs de l'État qui ont leur permanence assurée...

Plus pragmatiques, nos enseignants-professeurs, travailleurs honnêtes de l'éducation, manifestaient dimanche dernier devant l'hôtel où siégeait le Conseil national du Parti québécois. Les travailleurs (salaires de $30,000 à plus de $40,000, trois mois de vacances payées en été et un mois en hiver) s'attaquaient aux personnes élues librement, démocratiquement, par la majorité de la population. En dehors des techniques aussi banales que de frapper à plusieurs, en hurlant, dans le dos, ou ailleurs, un délégué, une déléguée, un député ou un ministre, il y en avait des plus sophistiquées. Autant les décire pour que d'autres, les élèves dans les écoles en particulier, puissent en profiter au besoin.

On prend la pancarte, on la rabat sur le pare-brise de la voiture qu'on veut empêcher d'avancer et on frappe jusqu'à ce que la vitre éclate, tandis que le chauffeur n'a plus aucune visibilité, il va sans dire. Si la vitre est de mauvaise qualité, quand elle éclate les débris peuvent rendre les gens assis sur les deux sièges en avant, aveugles ou défigurés pour la vie, comme cela arrive dans plusieurs accidents.

Comme au Québec, on a voulu avoir une police civilisée à laquelle on demande de n'intervenir qu'à la dernière extrémité qui, elle, se situe au-delà des limites mal définies, il est évident que la violence et la lâcheté des honnêtes travailleurs de l'éducation font bon ménage. Et ce n'étaient pas des jeunes excités, loin de là! Les assaillants, femmes et hommes qui, à plusieurs, s'attaquaient aux individus, avaient cheveux blancs, ancienneté et permanence garantie, Yvon Charbonneau et Rodrigue Dubé, leurs instances élues étant, en outre, présents.

Sous le soleil de ce dimanche-là, tout cela avait un petit goût, toutes proportions gardées, de la république de Noirceur et de l'époque où un certain Adolf Hitler pratiquait des méthodes similaires face à un gouvernement qui se voulait à tout prix libéral. Parions que les honnêtes travailleurs de l'éducation ne s'en souviennent pas, bien que plusieurs, parmi les manifestants, étaient certainement nés déjà à cette époque des années trente...

Et les manifestations de dimanche dernier, à Québec, ne sont pas un phénomène isolé. Pendant qu'on regarde sur les écrans de télévision les débats d'une Commission parlementaire, débats démocratiques et civilisés, dans les écoles les professeurs, qui obéissent à la loi et enseignent, sont vilipendés et menacés. On conseille même aux parents de se joindre aux manifestants pour que le petit dernier puisse avoir plus d'attentions le mois prochain...

Les honnêtes travailleurs de l'éducation véhiculent ainsi dans nos écoles des méthodes et des théories qui ne sont pas les nôtres, ni celles de tout le corps professoral, mais il n'est pas donné à tous de protester. On tient à son emploi, à son droit à la permanence qu'on obtiendra à condition de ne pas déplaire aux meneurs, à la sécurité élémentaire de sa propre personne et, aussi, à celle de sa voiture et de sa maison. Alors on vote «comme il faut» et on se soumet. Puisqu'on peut s'attaquer impunément aux élus à quoi peut, ou doit même, s'attendre un professeur à l'intérieur de son école, sans parler d'un principal? La violence engendre la peur, c'est humain, c'est normal et quand il s'agit des professeurs, femmes surtout, c'est parfois pathétique!

En somme, il n'est plus question du véritable syndicalisme, ni de justice sociale, mais d'une tentative délibérée de briser le cadre démocratique avec, pour comble d'ironie, l'aide et la participation de certains serviteurs de l'État, professionnels du gouvernement, qui brûlent le drapeau, comme ça, tout bêtement, devant l'Assemblée nationale. Comme tout cela est quand même rémunéré par les citoyens, c'est à se demander quand enfin la fameuse majorité silencieuse, les parents surtout, vont suggérer aux honnêtes travailleurs de l'éducation de créer un Parti et de laisser aux professeurs le soin d'enseigner. S'ils devaient être incapables de suffire à la tâche, les jeunes qui attendent des postes ne manquent pas. Au lieu d'assister, impuissants, à la fin d'une certaine philosophie de l'éducation, autant chercher du sang neuf. Pour le moment, il est parfaitement injuste de prétendre que, dans les écoles, seuls les élèves méritent d'être considérés comme des «inadaptés sociaux», des «inadaptés socio-affectifs» et des «déviants». Et il est inutile de fermer les yeux, plusieurs jeunes le savent bien mieux que leurs parents et n'hésitent pas à en profiter au détriment de leur propre avenir et, par ricochet, du nôtre!

Payer deux fois plus qu'ailleurs

Mon indignation est à son comble à cause des prix du pétrole. Au moment où notre prix «made in Quebec» porte notre gallon à $2.40 (multipliez 53.3 cents par 4.5 litres), on nous apprend que le prix U.S.A. est rendu à $1.10 moyenne. Une des joies d'être québécois présentement c'est de payer deux fois plus qu'ailleurs.

N'allez surtout pas blamer l'entente Alberta-Ottawa ou les Shell ou Texaco de cet état de chose. Votre gouvernement en déroute prend près de 20 cents sur chaque litre. La S.A.Q. peut nous soutirer 400% à 700% de plus sur le prix de revient de ses alcools. Mais ce n'est pas là une denrée essentielle. L'essence, malheureusement pour tous ceux qui ne se font pas véhiculer leur corpulente personne en limousine, touche tous les secteurs de l'économie, et en retour, tous les porte-monnaie, moi inclus qui ne touche pas un salaire de $88,000 par année!

Avant que la province arrive au point du Jour de 1975 avec vous, Levesque et Michaud (cher Yves, à combien se monte son compte de dépense cette année) et tombe en faillite, je vous rappelle votre discours d'octobre 1981: la taxe de vente, grimpée de 8% à 9% et le 30 cents le gallon d'essence, c'est pour 18 mois seulement. Ayant des doutes sur vos capacités de comptabilité, ceci veut dire que le 31 mars prochain, on ne veut plus rien savoir de ces maudites surtaxes. Profitez du mois qui reste pour essayer de faire travailler votre imagination.

Jean-Paul PROVOST
Montréal

Lysiane Gagnon

Un croisade embarrassante

On aura beau bâtir tout un mélodrame avec l'affaire de cette dame que l'hôpital St. Mary's aurait empêché de mourir en français (sic), on n'effacera pas l'embarras dans lequel les opérations de la Commission de surveillance de la langue française place bien des francophones, et au premier chef ceux qui sont d'accord avec la loi 101.

De plus en plus, sous la houlette ardente d'un président qui semble se croire encore à l'époque du bill 63, cette Commission prend l'allure d'un groupe de croisés d'autant plus sujets à caution qu'ils se trouvent investis de l'autorité étatique, et ce, dans un domaine délicat, où tout excès de bureaucratie porte le germe de maux bien pires que ceux qu'on voulait, au départ, guérir.

La Commission de surveillance, à l'instar d'ailleurs des autres organismes chargés de l'application de la loi 101, s'inspire trop souvent d'attitudes qui datent des années 60, à l'époque où les francophones prenaient conscience des humiliations qu'ils subissaient dans leur propre patrie. Cette pensée figée sur d'anciennes barricades n'a intégré ni les changements réels qu'a amenés la loi 101 dans les rapports entre francophones et anglophones, ni le changement capital qu'a constitué l'accession du PQ au pouvoir. Ce nationalisme défensif et revanchard est pénible à voir quand il prend la figure de l'autorité bureaucratique. D'autant plus que tout indique que la loi, à certains égards, manque de clarté et ne tient pas compte de certaines réalités. L'appliquer scrupuleusement, c'est déjà frôler l'injustice. L'appliquer avec zèle, c'est encore pire.

En rendant public, mardi dernier, le rapport qui incrimine l'un des meilleurs hôpitaux de Montréal, M. Cholette a continué dans la ligne qui est la sienne depuis sa nomination: refus obtus de comprendre les réalités vécues en milieu anglophone, refus de commenter le contenu d'un rapport pourtant réalisé à même les fonds publics, et charge hystérique contre les médias (anglophones évidemment).

En jugeant que St. Mary's a contrevenu à la loi 101 pour avoir permis que 10 infirmières, sur les 25 qui ont travaillé aux soins intensifs durant les trois mois qu'y a passés feu Marie-Marthe Larose, aient une connaissance insuffisante du français, ce que dit implicitement le commissaire Pierre Chouinard, c'est ceci: il ne suffit plus qu'un hôpital prévoie que dans chaque service une certaine proportion (voire la majorité) des infirmières soient bilingues, encore faudrait-il que tout le personnel, au complet et dans chaque service, le soit. (Dans cette décision, seul le service des soins intensifs est incriminé. Mais il est bien évident que le même verdict s'appliquerait à plus forte raison à des services moins spécialisés, où le dialogue patient-soignant est plus courant).

Qu'est-ce que cela veut dire en pratique? Que l'hôpital devrait, sous peine de poursuites judiciaires, congédier les infirmières incapables d'apprendre le français dans les délais requis? (Pour un adulte moyen, surtout s'il s'agit de gens relativement peu scolarisés, l'apprentissage élémentaire d'une langue seconde est une affaire d'***au moins*** trois ans).

Ce que la loi impose pourtant aux anglophones, c'est le bilinguisme ***institutionnel*** et non pas ***individuel***. Le contraire en aurait fait une loi rétroactive inacceptable en démocratie. La loi oblige les nouvelles recrues à faire la preuve qu'elles ont une connaissance suffisante du français, mais le personnel en place avant la promulgation de la loi 101 est exempté de ces tests. L' ***esprit*** de la loi, c'est qu'une institution ait une proportion de personnel bilingue suffisante pour permettre à un unilingue francophone de se faire assister en français par quelqu'un travaillant à l'intérieur d'une unité donnée. En ce sens, le service des soins intensifs de St.Mary's a répondu à ***l'esprit*** de la loi. Mais l'esprit, on le sait, c'est ce qui manque le plus aux apôtres de la Légalité Bureaucratique. La Commission considère que si, à un moment donné sur une période donnée, un patient a affaire à un soignant unilingue, il y a accroc à la loi. Les deux-tiers du personnel, dans un service à haute technologie où les patients sont souvent inconscients et où les échanges verbaux sont réduits au strict minimum, cela ne constitue pas une proportion adéquate. Mais que faut-il alors? Un personnel entièrement francophone ou bilingue, donc des congédiements? Des congés sabbatiques aux frais de l'Etat pour recycler le personnel, à une époque où l'on coupe les lits d'hôpitaux? Que, pour l'embauche et les nominations, l'exigence du bilinguisme devienne une exigence prioritaire par rapport à la compétence professionnelle, dans des secteurs où c'est le degré d'expertise qui devrait pourtant être la première considération? La perspective n'a rien de réjouissant pour les patients, qu'ils soient francophones ou anglophones.

Le rapport Chouinard, 89 pages format légal, condamne à d'impossibles contorsions bureaucratiques une institution qui s'est pourtant francisée ces dernières années de façon remarquable. Quand j'étais collégienne, j'ai travaillé un été comme dactylo dans cet hôpital. Tout se disait et se faisait en anglais. Aujourd'hui, les choses ont changé au point qu'un francophone peut s'y sentir chez soi, à condition évidemment d'être capable de supporter un environnement cosmopolite et des rapports ***occasionnels*** avec des unilingues anglophones. Autrement, le bon sens indique qu'on doit choisir un médecin attaché à un hôpital exclusivement francophone.

Depuis le début de cette affaire, plusieurs francophones ont communiqué avec LA PRESSE pour protester contre l'injustice faite à cet hôpital. Leur sentiment est d'autant plus vif que St. Mary's est l'un des hôpitaux les plus humains et les plus «pacifiques» de Montréal, et qu'il jouit d'une excellente réputation sous l'angle médical. (C'est d'ailleurs une chose que reconnaît la famille Larose. Après la mort de Mme Larose, et avant que l'une de ses filles ne porte plainte à la Commission, M. Larose avait remercié par écrit tout le personnel des soins intensifs pour la qualité des soins prodigués à sa femme... Les infirmières s'étaient même cotisées pour acheter un cadeau à Mme Larose le jour de son anniversaire!)

Harceler un hôpital qui s'est plié de bonne foi aux exigences de la francisation, décourager et effrayer des équipes de soignants à l'heure où les coupures budgétaires démotivent le personnel dans tous les hôpitaux, c'est pratiquer une politique suicidaire sous l'angle de la santé publique. Que veut la Commission? Que des médecins et des infirmières, parmi les plus qualifiés, quittent Montréal pour d'autres cieux où ils feront plus d'argent tout en échappant au purisme tâtillon de nos nouveaux commissaires du peuple? Que tout anglophone unilingue ou insuffisamment bilingue perde son emploi? Que le climat culturel, à St.Mary's ou au Jewish General, soit exactement semblable à celui de l'hôpital Bellechasse ou de Notre-Dame? Que la minorité anglophone n'ait plus aucun droit à ses institutions?

Dans quel climat va donc travailler le personnel, à St. Mary's et dans les autres hôpitaux à tradition anglophone, où tous les soignants se trouvent dorénavant sujets au chantage et à la délation de n'importe quel plaignant assuré d'avoir l'oreille d'une commission de surveillance qui jouit en outre des pouvoirs discrétionnaires consentis aux commissaires-enquêteurs? Dans ce cas-ci, faut-il dire, les plaignants n'étaient pas n'importe qui: l'instigatrice de cette cause — l'une des filles de la défunte —, est l'épouse d'un haut fonctionnaire du Québec, M. Paul Guy, président de la Commission des valeurs mobilières et ex-président du PQ dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

LE SUMMUN DE L'EXCELLENCE À PRIX ABORDABLE!

NAD

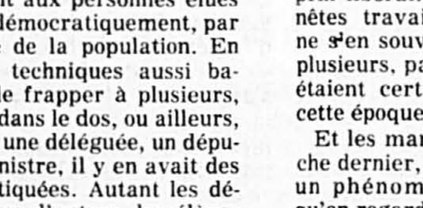

RÉCEPTEUR 7120 NAD, connu mondialement pour sa renommée dans le monde du HI-FI, vous présente son champion audio: un syntonisateur AM / FM digital, avec un ampli d'excellence. Un gagnant.

Dual

LA DUAL CS-505-1
La platine tourne-disque du connaisseur

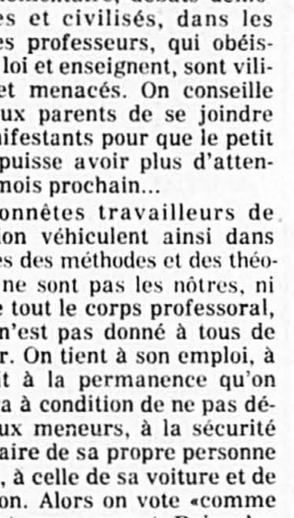

Paradigm

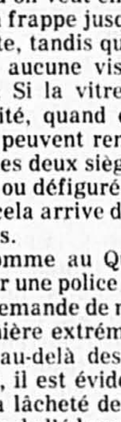

Le haut-parleur qui est un exemple de ce qui devrait se faire. Le Paradigm 5

$797 Ensemble complet

Réservez dès maintenant

RUBAN CASSETTE • RUBAN CASSETTE • RUBAN CASSETTE

TDK SA-90 $3.97
TDK SA-60 $3.47
TDK AD-90 $3.17
TDK AD-60 $2.67

maxell
Maxell UDXL 11-60 $3.47
Maxell UDXL 11-90 $3.97
Maxell UD-90 $3.17

RUBAN VIDÉO-CASSETTE
MAXELL • FUJI • TDK
T-120's $17.77

RUBAN CASSETTE • RUBAN CASSETTE • RUBAN CASSETTE

LE STUDIO du SON INC.

6932 ouest, Sherbrooke
Métro Vendôme
Autobus 105
487-4270

6891 rue St-Hubert
(près Bélanger)
Métro Jean-Talon
495-1759

photogramme

2039, rue Saint-Denis (Berri-Sherbrooke) 284-2694

CLINIQUE
Nikon
VENTE
chez PHOTOGRAMME
10-11-12 mars 1983

Vérification et nettoyage gratuits de vos appareils par un technicien NIKON
VENDREDI de 18 à 21 h et SAMEDI de 9 à 17 h.

SUPER SPÉCIAUX

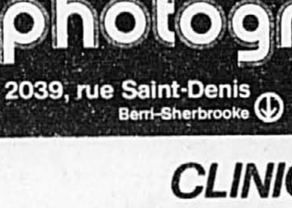

EM	50 1.8E	189
FG	50 1.8E	339
FE	50 1.8E	309
FM-2	boitier	359
FM	boitier noir	239
*F3	boitier	*739

* Les rabais NIKON sont inclus dans ces prix.

NIKONOS IV avec 35 mm 2.5 $495.00

OBJECTIFS NIKKOR

*20 mm 3.5	389	*135 mm f.2	689
*24 mm 2.8	299	*135 mm 2.8	249
*28 mm 2	479	*135 mm 3.5	139
*28 mm 2.8	269	*200 mm 4	249
*28 mm 3.5	169	*300 mm 4.5	439
*35 mm 2	259	*500 mm 8	539
*35 mm 2.8	129	*80-200 mm 4	639
*85 mm 2	259	*28 mm 3.5 PC	839
*105 mm 2.5	269	*55 mm 2.8 M	209
*TC 200	209	*105 mm 4 M	439

* Les rabais NIKON sont inclus dans ces prix.

SAC FOURRE-TOUT NIKON $6.99
à l'achat de tout boitier, objectif ou flash.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

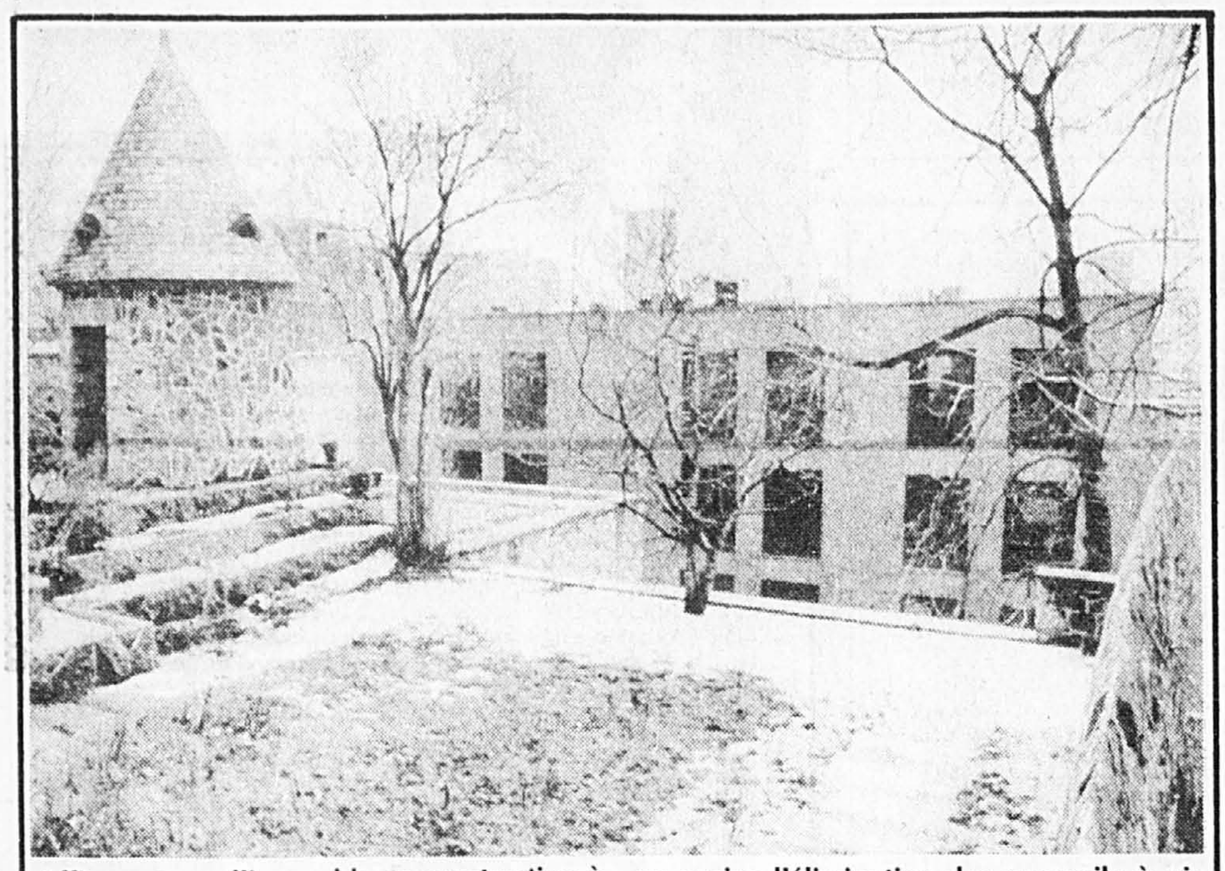

Affirmant que l'immeuble en construction à l'arrière de la demeure qu'il possède avenue des Pins, à Montréal, obstrue sa vue de la ville, le premier ministre Trudeau a intenté une poursuite aux propriétaires, réclamant au moins l'élimination des appareils à air climatisé qui surmontent l'édifice. M. Trudeau réclame par ailleurs des dommages et intérêts de $100,000.

(téléphoto UPC)

TRUDEAU ET SA « CHICANE DE TOITURE... »

L'affaire soulève les sarcasmes de l'opposition

■ OTTAWA (PC) — La décision du premier ministre Pierre Trudeau de poursuivre en justice les constructeurs d'un immeuble qui obstruera la vue que l'on peut avoir des balcons de sa résidence de l'avenue des Pins, à Montréal, a soulevé les sarcasmes de l'Opposition, hier aux Communes.

Pour le conservateur Gordon Towers, le premier ministre devrait d'abord se demander combien ses politiques ont pu « obstruer les vues » des Canadiens, en particulier le 1.5 million de chômeurs, ceux dont les entreprises sont en faillite et ceux qui ont tout simplement perdu confiance en ce gouvernement.

Pour le néo-démocrate Bill Blaikie, le premier ministre vient de se rendre compte où peuvent conduire les « prétendues vertus de la libre entreprise » et que leurs conséquences peuvent être autrement plus importantes pour ceux qui n'ont pas de vue panoramique à défendre, pas plus que l'argent de le faire.

« Les Canadiens se retrouvent aujourd'hui sans emploi et sans logis, sans parler de vues panoramiques », a déclaré M. Blaikie.

Le député a demandé à M. Trudeau de se préoccuper un peu plus des dommages écologiques que peuvent produire ces « développeurs de la libre entreprise » à l'environnement.

« Quand les Canadiens verront que le premier ministre se soucie vraiment de ces problèmes, peut-être alors seront-ils plus enclins à sympathiser avec ce pauvre Pierre qui voit sa vue sur le royaume libéral de Montréal obstruée », a affirmé M. Blaikie.

Entre-temps, a déclaré le député néo-démocrate, on ne peut que constater que le premier ministre a eu recours à la firme d'avocats de M. Peter Blaikie, un ancien président du Parti conservateur et aspirant possible au leadership de ce parti, ce qui constitute une autre manifestation de la complicité qui unit conservateurs et libéraux.

L'AVENIR DE MONTRÉAL COMME CENTRE DE TRANSPORTS

Trudeau en personne veille au grain, selon Jean-Luc Pepin

■ OTTAWA — Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin a rejeté à nouveau hier les affirmations de son collègue de Laprairie, Pierre Deniger, concernant le tranfert des activités

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

d'Air Canada de Montréal à Toronto, et il a déclaré du même coup que le premier ministre Trudeau en personne garde un oeil ouvert sur l'avenir de la métropole dans son rôle de centre des transports.

« Tout ce qui a trait à une possible diminution du rôle de Montréal comme centre de transport est d'un très grand intérêt pour le ministre fédéral des Transports et pour le premier ministre du Canada » a déclaré M. Pepin à sa sortie du caucus.

Prié de s'expliquer davantage, M. Pepin a ajouté que « c'est une des préoccupations maîtresses de M. Trudeau de voir à ce que Montréal demeure le centre des transports au Canada. Il veut être tenu au courant à chaque fois qu'un transporteur, que ce soit CN, que ce soit Air-Canada, que ce soit CP même, songe à déménager certaines parties de son empire ». Le ministre a même indiqué que M. Trudeau s'est impliqué personnellement dans le débat portant sur le choix du site du nouveau siège social d'Air-Canada dans la métropole. Il a révélé que M. Trudeau a suggéré le centre-ville de Montréal, pour que « cela soit visible ». On sait que le choix d'un immeuble de la firme Trizec corporation de Calgary au prix de $30 millions a suscité une enquête de la Gendarmerie royale, qui cherchait à savoir pourquoi Air Canada avait accepté l'offre du plus haut soumissionnaire.

En ce qui a trait au transfert présumé des opérations d'Air Canada de Montréal à Toronto, le ministre Pepin s'est dit satisfait des explications données par la société aérienne, mais il a indiqué que les dirigeants d'Air Canada viendraient probablement s'expliquer devant le caucus libéral ou le comité des Transports. Il a dit préférer que cette mise au point se fasse devant le comité des transports, afin que la rencontre soit publique.

Au sujet du rapport préparé à ce sujet par le député Pierre Deniger, M. Pepin a dit que M. Deniger est un député qui « aime avoir son indépendance ». « Je ne le blâme pas parce que moi aussi j'avais une bonne part d'indépendance quand j'étais député. Alors je suis très sympathique à l'égard de ceux qui réclament cette indépendance ». Il a toutefois laissé entendre que l'étude de M. Deniger était superficielle, et qu'elle ne tenait pas compte de la croissance du trafic aérien à Toronto. Il a dit trouver « élémentaire » qu'Air Canada augmente son personnel dans les villes où il y a croissance du trafic, même si cela se passe à l'extérieur du Québec. A la question de savoir si cela constituait une perte pour le Québec, il a répondu: « C'est toujours le même problème, gouverner c'est choisir et on n'a pas toujours le choix ».

Le ministre a confirmé par ailleurs les informations touchant le déménagement possible de Montréal à Toronto du service des messageries du Canadien National. Il a signalé toutefois qu'il ne s'agit là que d'études, et que la décision finale n'est pas prise.

GRC: Robert Kaplan admet que 100 000 dossiers ont été détruits

■ OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général Robert Kaplan a admis avoir involontairement induit la Chambre des Communes en erreur en affirmant, le mois dernier, qu'aucun des 800,000 dossiers compilés par la Gendarmerie royale du Canada n'avait été détruit.

Quelque 100,000 dossiers ont déjà été détruits en 1978 et en 1980 après que les services de sécurité de la GRC eurent obtenu la permission de la faire de la part de la Commission McDonald qui enquêtait sur les présumées activités illgéales de la GRC.

M. Kaplan a affirmé avoir été informé mardi soir que la réponse qu'il avait faite le mois dernier au conservateur Allan Lawrence selon laquelle aucun dossier n'avait été détruit par la GRC était inexacte.

Le député voulait alors savoir si le dossier personnel du premier ministre Pierre Trudeau avait été détruit par la GRC et, hier, M. Lawrence a dit avoir « une bonne idée » que les dossiers de M. Trudeau et de certains membres du Front de libération du Québec se trouvaient parmi les 100,000 dossiers détruits.

M. Kaplan a affirmé que si M. Trudeau avait un dossier, celui-ci n'avait pas été détruit. La politique du gouvernement à cet égard est de ne jamais confirmer l'existence ou la non-existence d'un dossier.

Le Solliciteur général a affirmé que par deux fois, les services de sécurité avaient demandé à la Commission McDonald de détruire des dossiers et qu'ils avaient obtenu cette permission par écrit le 28 février 1978 et le 8 avril 1980.

Ces dossiers n'avaient aucun rapport avec le mandat de la Commission McDonald, autrement elle n'aurait pas donné la permission de les détruire, a affirmé M. Kaplan.

EN BREF

Deux nouveaux « back benchers »

■ Les deux députés conservateurs qui ont officiellement annoncé leur intention de défier le leadership de Joe Clark lors du congrès de juin ont dû retourner hier au rang des back benchers et abandonner leurs postes de critiques officiels de leur parti. Hier, à l'issue de la réunion hebdomadaire du caucus conservateur, le leader de l'Opposition aux Communes, Erick Nielsen annonçait que M. Michael Wilson et David Crombie ne seraient plus les critiques officiels de tories en matière de Finances et d'Emploi. « C'est une question de justice », a souligné M. Nielsen, précisant que cette décision quant au remaniement du cabinet fantôme des conservateurs serait aussi à l'avantage des éventuels candidats qui ne font pas partie du caucus et qui, conséquemment ne peuvent utiliser les Communes comme tribune pour mousser leur campagne.

Défense et croissance économique

■ Selon un haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, l'industrie de la défense n'est pas seulement importante pour des raisons de sécurité, mais aussi parce que la technologie de pointe des produits de la défense est essentielle à la croissance économique. L'élimination des exportations de produits de la défense, a soutenu M. Archie Campbell, affaiblirait l'économie, diminuerait la sécurité et amoindrirait la capacité du Canada à grandir comme un pays industrialisé. Participant à une conférence sur le désarmement, hier, M. Campbell a nié qu'une réunion des industries techniques de la défense, qui avait lieu en même temps, constitue rien d'autre qu'une « foire aux armements ».

Favoritisme pour les francophones?

■ Les griefs les plus épineux que la Commission canadienne des droits de la personne ait eu à résoudre au cours de ses cinq années d'existence viennent pour la plupart de députés conservateurs qui soutiennent que certains ministères et certaines agences du gouvernement fédéral se sont rendus coupables de discrimination en favorisant des fonctionnairses francophones au détriment d'anglophones. « Sur une échelle de valeur de 1 à 10... vous pouvez considérer ces griefs atteignent probablement la cote de huit ou neuf », d'avouer Sally Jackson, porte-parole de la commission. Sur le plan des difficultés, ces accusations de discrimination et celles concernant les salaires sont probablement les plus compliquées, de reconnaître Mme Jackson.

Les JO de Calgary privés d'argent

■ Le projet de loi créant un programme fédéral de « pronostics sportifs » ne sera sans soute pas adopté aux Communes au cours de cette session à cause de l'opposition des conservateurs, privant ainsi les Jeux olympiques de Calgary d'une importante source de financement. C'est ce qu'a affirmé hier le ministre responsable de ce programme, M. Gerald Regan, selon qui l'Opposition conservatrice n'est pas prête à limiter à une seule journée le débat de troisième lecture sur ce projet de loi et que le calendrier législatif était trop chargé pour permettre un débat plus long.

Sous-comité sur les pluies acides

■ Le gouvernement a consenti à ranimer le sous-comité parlementaire sur les pluies acides. M. David Smith, secrétaire parlementaire du leader libéral des Communes, M. Yvon Pinard, a déclaré hier que le sous-comité aurait neuf membres, soit cinq libéraux, trois progressistes-conservateurs et un néo-démocrate. M. Smith n'a mentionné personne mais a dit que le sous-comité aurait toute liberté pour « enquêter, surveiller et faire rapport » sur tous les aspects de la pluie acide.

Avenir encore incertain

■ L'avenir de la francisation n'est pas encore assuré au Québec: il reste aléatoire, fragile, et il importe qu'il soit défendu avec conviction par la volonté collective des Québécois, par leur engagement renouvelé et quotidien envers les objectifs de la francisation. Telle est la conclusion du rapport d'activités de l'Office de la langue française, pour 1981 et 1982, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre chargé de l'application de la Charte de la langue française, M. Gérald Godin. Le rapport indique par ailleurs, en regard de la francisation des entreprises et des organismes de l'administration, qu'au 31 mars 1982, les deux tiers du temps prévu pour l'exécution de cette opération étaient écoulés et que les deux tiers de cette tâche avaient été accomplis. Il ressort du document que l'office aura complété l'opération certification dans les délais prévus, à savoir le 31 décembre 1983.Au cours de l'exercice 1981-1982, l'OLF a poursuivi l'élaboration de nouveaux examens de connaissance du français pour les candidats aux ordres professionnels. Le rapport d'activité précise que ces nouvaaux examens seront complètement implantés en avril 1983.

Une fête dans la parenté? N'oubliez pas le train.

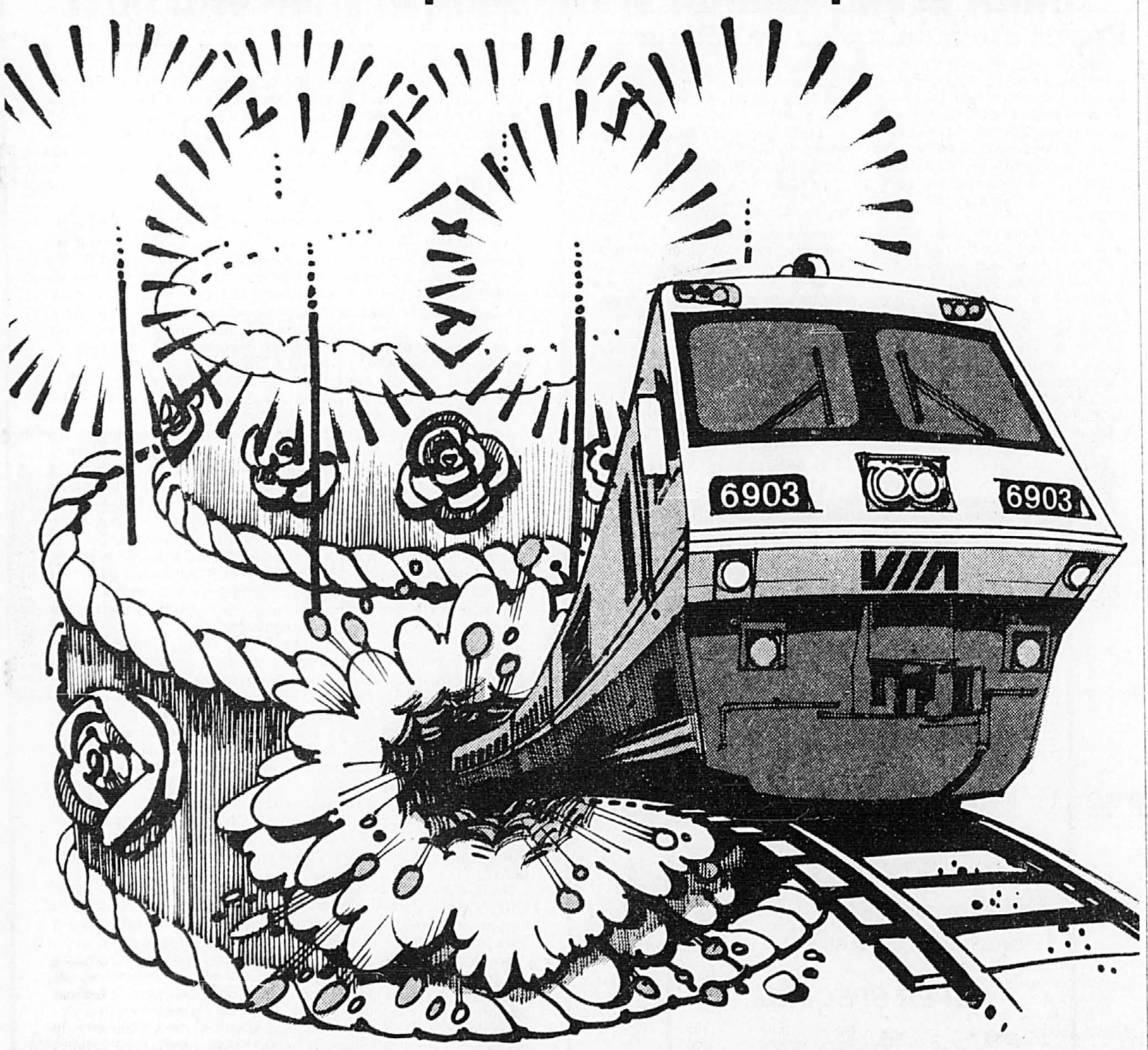

C'est fou c'que c'est pratique!

Êtes-vous de ceux qui aiment voyager assis dans un grand fauteuil? Vous aimez le confort, la détente, la sécurité... Bref, vous préférez rouler l'âme en paix et en bonne compagnie.

Alors, la prochaine fois... n'oubliez pas le train. Roulez dans le confort d'une voiture coach et arrivez à la fête ou à la réunion d'amis frais et dispos... et de bonne humeur.

Destination Québec (gare de Ste-Foy)
Départs* de Montréal: 07h25; 08h20; 12h30; 13h00; 14h15 (Lévis); 17h00; 19h20; 20h50 (Lévis).

25$** Tarif coach un jour aller-retour

31$** Tarif coach 7 jours aller-retour

Destination Toronto
Départs* de Montréal: 07h30; 10h45; 13h00; 15h45; 17h50. Cavalier 2335.

60$** Tarif coach 7 jours aller-retour

Stationnement gratuit à la gare de Dorval.

Pour renseignements ou réservations, téléphonez à votre agent de voyages ou à VIA au 871-1331; notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

*L'horaire les week-ends est légèrement différent.
**Excepté pour les départs le vendredi et durant la période de Pâques. Tarifs et conditions sujets à changement sans préavis.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.
VIA

Vendu $300, un enfant meurt en adoption

■ FORT MYERS, Floride (AP) — Miguel Ocasio, 28 ans, qui avait vendu ses deux bébés pour $300 pièce en juin dernier, a tenté de se suicider lundi soir en avalant du poison de rat, après avoir appris qu'un de ses enfants venait de mourir de blessures subies dans la maison de sa famille d'adoption.

Après avoir reçu les soins d'urgence, Ocasio a été transféré dans un centre de traitement de maladies mentales.

En juin dernier, Ocasio, qui était en chômage, et sa femme Luce, 21 ans, avaient vendu leurs deux enfants, Oscar, 2 ans et Miguel, 1 an, à deux couples de la région de Fort Myers, expliquant qu'ils n'avaient pas de quoi payer leur loyer, ni leur nourriture.

La police en eut vent. Inculpé, Miguel Ocasio fut condamné à un an de prison, tandis que sa femme Luce fut soumise à cinq années de probation.

Les deux enfants furent alors donnés en adoption par le département de la Santé et de la Réhabilitation de l'État de Floride.

Le 1er mars, Oscar, qui aurait fait une chute, était amené à l'hôpital Lee Memorial pour fracture au bras et au crâne. Lundi, il décédait et son père Miguel était libéré de prison pour assister à l'inhumation.

CLUB STAN-BUY

N'oubliez pas de vous procurer votre auto-collant ckoi 97 fm disponible dès maintenant chez un des marchands BONISOIR ou BONIPLUS près de chez vous. Ayez la chance de gagner, tous les vendredis*, un des 16 voyages pour deux d'une semaine

courtoisie des STAN-BUY

Pour plus de détails écoutez ckoi 97 fm

*(jusqu'au 29 avril prochain)

LE MEILLEUR CHOIX DE TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Kaghan offre le plus beau choix de tapis de qualité faits main, carpettes, tapis de passage et Dhurries importés d'Iran, d'Inde, d'Afghanistan et de Russie.

Kaghan vous garantit les plus bas prix et vous offre un remboursement complet dans les trois mois de l'achat si vous êtes insatisfaits. Essayez gratuitement un tapis chez vous.

PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

KAGHAN TAPIS ORIENTAUX

5970, Côte-des-Neiges 735-7002

Vivez aux crochets d'IKEA!

$2.50 MESURETTES. Le jeu.

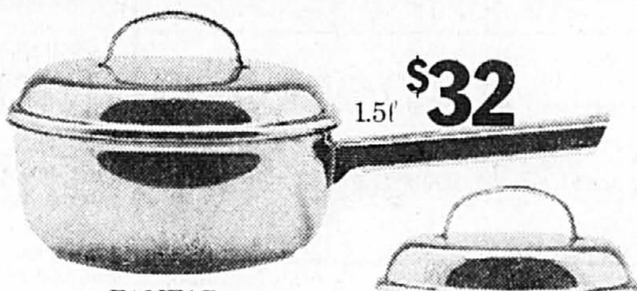

1.5l $32 FANFAR. Casserole acier inox. Fond aluminium.

1l $28

$46 FANFAR. Marmite acier inox. Fond aluminium. 5l

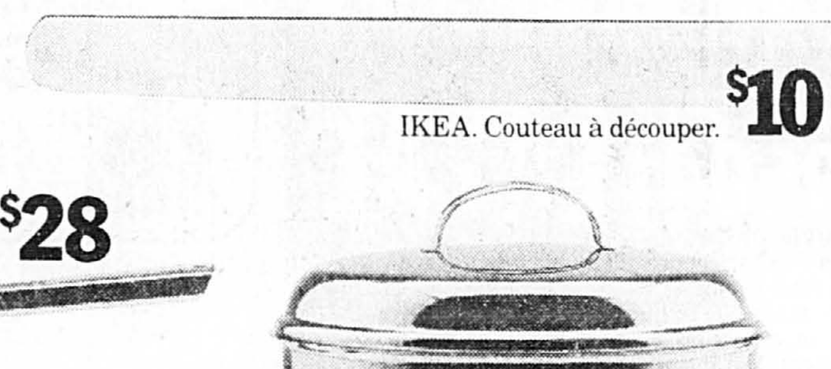

IKEA. Couteau à découper. $10

COUPERET IKEA. $14

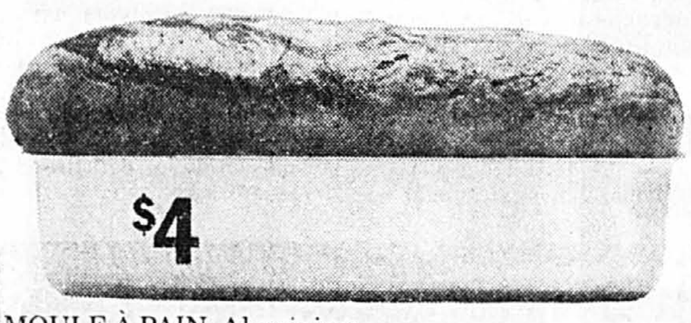

$4 MOULE À PAIN. Aluminium.

ENTONNOIR. $5.25 Aluminium.

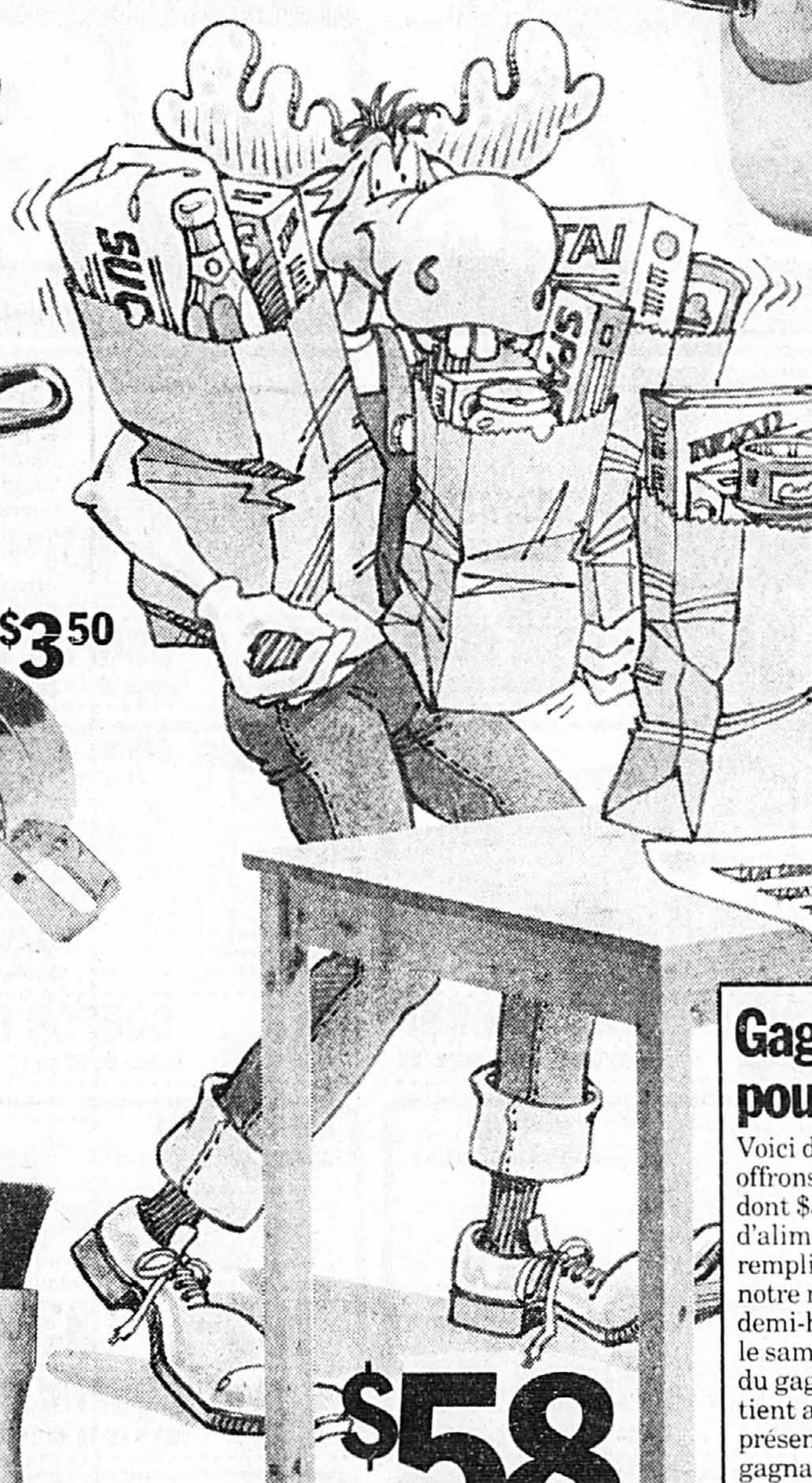

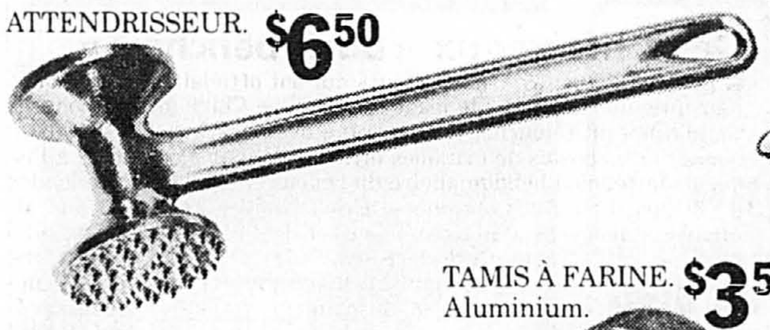

ATTENDRISSEUR. $6.50

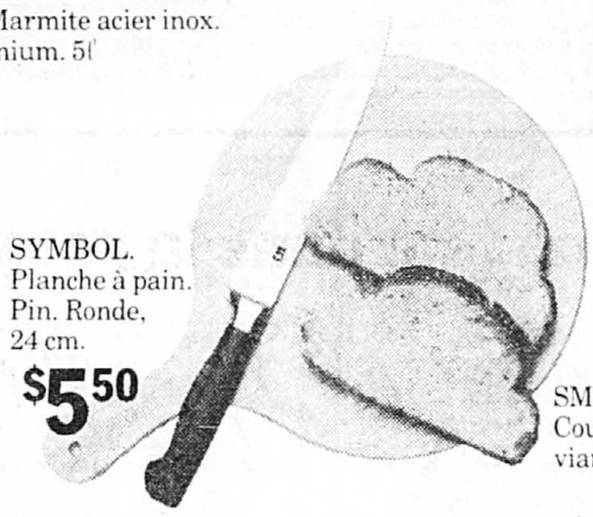

SYMBOL. Planche à pain. Pin. Ronde, 24 cm. $5.50

SMIDA. Couteau à viandes. $29

SMIDA. Couteau à découper. $18

TAMIS À FARINE. $3.50 Aluminium.

BLOC COUTEAUX. Pin. $18

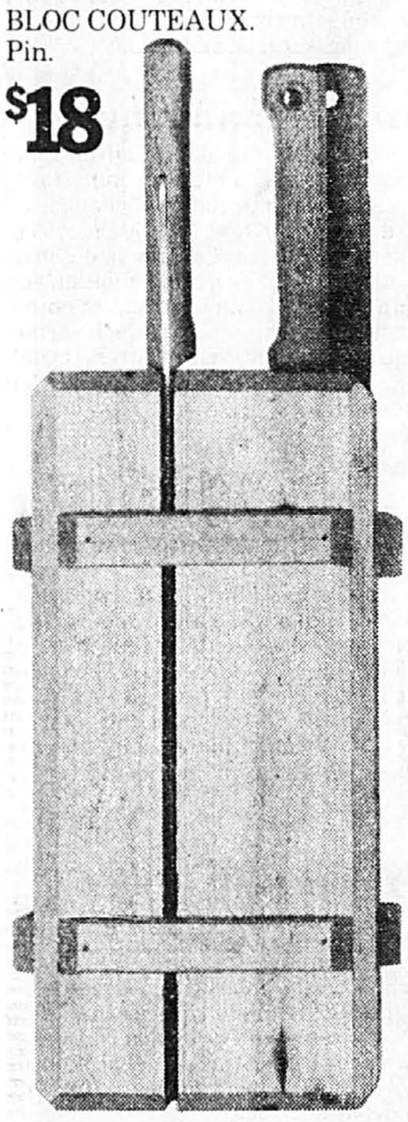

COUPE-PÂTE. Bois. $1

$1.50 PINCEAU À ARROSER LES VIANDES.

$58 INGO. Table. möbelfakta Pin massif brut. Haut.: 73 cm. 75x75 cm.

Gagnez de quoi manger pour une année!

Voici de quoi vous remplir la panse! Nous offrons, en cadeau, la somme de $2,000 — dont $500 en espèces — en produits d'alimentation. Pour participer, il suffit de remplir la formule de participation dans notre magasin. Clôture du concours: une demi-heure avant la fermeture du magasin le samedi 12 mars, heure à laquelle le nom du gagnant sera proclamé. M. l'Orignal tient absolument à ce que vous soyez présent(e) au magasin pour être déclaré gagnant: il veut vous donner un coup de main pour transporter "le butin"!

Détails complets du concours chez IKEA et en page A-10 de ce journal.

$6.50 ch. BOCAL EN VERRE.

ACCEPT. Planche à découper. Bouleau. 30x16 cm. $6

$9 HENNA. Plat à flan.

$56 PARAD. Marmite aluminium. Poignées acier inox. 3l

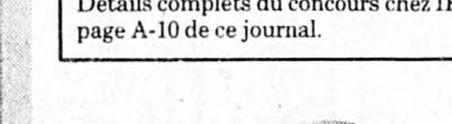

DESSOUS-DE-PLAT $3 avec corde.

$38 PARAD. Casserole aluminium. Poignée acier inox. 2l

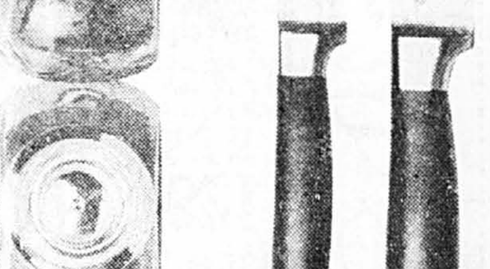

RONDO. Cocotte ovale, fonte de fer. $33

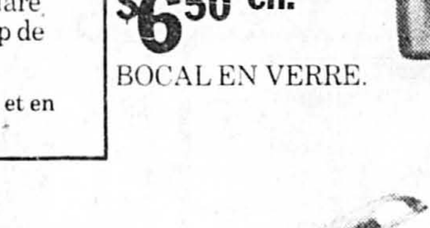

IKEA

l'impossible magasin d'ameublement de Suède

Altitude 3, Plaza Alexis Nihon, 1500 Atwater, Montréal, P.Q. H3Z 1X5
Heures: lun. à mer. 9h30 à 18h, jeu. ven. 9h30 à 21h, sam. 9h30 à 17h/Tél. (514) 931-IKEA

VISA MasterCard

Les Professionnels du Salon

tousalon

LA NOUVELLE COLLECTION 83 est arrivée

Salon moderne en buffle bleu marine pleine fleur

CHOISISSEZ SANS VOUS TROMPER

LE CUIR en exclusivité
LE CUIR en exclusivité

12 MOIS SANS INTÉRÊT

15% DE RABAIS

tousalon
Boul. ST MARTIN
boul. des Laurentides
LAVAL
315 ouest Bd ST MARTIN 382 0564

315 ouest, St-Martin
382-0564 LAVAL

Trouvé gelé dans une ruelle, un adolescent est «ressuscité»

■ SUDBURY (PC) — À son arrivée à l'hôpital Memorial de Sudbury, Steven Crossthwaite, 15 ans, ne respirait pas et son coeur ne battait plus.

La température de son corps atteignait à peine 22 degrés C, de beaucoup inférieure à la normale de 37° C.

Malgré tous les signes de la mort, les médecins décidèrent de recourir au coeur-poumon artificiel. Graduellement, le corps se réchauffa et le coeur se remit à battre.

L'hypothermie était vaincue. Steven était « ressuscité ».

Sa mère a raconté qu'on l'avait trouvé gelé dans une ruelle d'Espanola, le matin, pour une raison qui n'a pas été précisée.

De l'hôpital d'Espanola, on l'a par la suite transporté à Sudbury, tout en tentant de le ranimer dans l'ambulance.

Coeur-poumon

Le coeur-poumon artificiel sert notamment au cours des opérations à coeur ouvert. Cette machine pompe le sang à la place du coeur et l'oxygène à la place des poumons.

Dans le cas de Steven, le sang oxygéné est parvenu à la température normale et le corps s'est remis à vivre.

PLAQUES PORTE-CLES DES AMPUTES DE GUERRE

Votre aide permettra

Un avenir brillant pour Dominique . . .

Cette année, Dominique Leblanc, de St-Barnabé, vous adresse un merci tout spécial. En tant que membre de notre programme CHAMP pour les enfants amputés, elle a pu bénéficier d'un bras électronique, ou bras myoélectrique; et cela, grâce à vos dons au Service des plaques de porte-clés.

Les Amputés de guerre virent le besoin d'un tel programme en ajustant la première prothèse à un jeune amputé il y a 15 ans. Ce programme se charge de rajustage qu'entraîne la croissance d'orientation pour enfants et les parents, et de rencontres entre jeunes amputés.

Les Amputés de guerre financent ce que les régimes d'assurance santé gouvernementaux ou autres excluent de leurs programmes, c'est-à-dire le coût total des prosthèses, ainsi que leur réparation, les dépenses de voyage et de logement. Ils organisent également des colloques nationaux et régionaux pour que les jeunes amputés et leur parents se rencontrent et discutent de leurs problèmes.

Les Amputés de guerre continueront d'offrir à Dominique toutes les chances possible pour lui assurer un avenir des plus prometteur.

Les Amputés de guerre du Canada
5340, rue Ferrier, Montréal (P.Q.) H4P 1L9
Composez sans frais 1-800-268-8917

LES AMPUTÉS DE GUERRE DU CANADA

Concours IKEA "De Quoi Manger Pour Une Année"

Règlement

1 Pour participer au concours, inscrivez en lettres moulées vos nom, adresse, numéro de téléphone et âge sur la formule de participation (disponible à l'adresse indiquée ci-dessous) ou sur une feuille de papier ordinaire de 3"x5", et déposez votre participation dans l'urne réservée au concours, qui se trouve dans les locaux d'IKEA Limitée, Plaza Alexis Nihon, 1500 Atwater, Montréal, PQ.

Aucun achat n'est obligatoire. Ce concours débutera le jeudi, 10 mars 1983. Toutes les participations devront être déposées au plus tard une demi-heure avant la fermeture du magasin le 12 mars 1983, date et heure de clôture du concours.

2 Le concours s'adresse à tous les résidents de la province de Québec, âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés d'IKEA Limitée, de son agence de publicité et de l'organisme indépendant chargé de juger le concours, ainsi que les membres de leur proche famille.

3 Le prix consiste en un (1) paquet de produits d'alimentation d'une valeur au détail d'environ $1,500 (tel qu'exposé au magasin IKEA) et en $500 en espèces. Le prix sera décerné dans le magasin IKEA situé à Plaza Alexis Nihon, 1500 Atwater, Montréal, P.Q., à partir d'une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983. Il sera alors procédé à un tirage au sort de tous les bulletins valides déposés dans l'urne à bulletins avant le jour et l'heure de clôture du concours. **Pour être déclarés gagnants, les participants devront être présents dans le magasin situé à l'adresse indiquée plus haut au début du tirage.** Le prix doit être accepté tel que décerné. Aucune substitution ne sera permise.

4 Pour mériter son prix, le participant choisi devra d'abord répondre correctement et en un temps limité, à une question mettant à l'épreuve ses connaissances mathématiques. Avant d'être déclaré vainqueur, le participant choisi devra: (a) signer une déclaration par laquelle il assure se conformer au règlement du concours et accepter le prix tel que décerné; (b) reconnaître qu'il décharge la compagnie IKEA Limitée, son agence de publicité et le juge-arbitre du concours, de toute responsabilité pour tous accidents, blessures, pertes, dommages, incidents ou frais ayant un rapport quelconque avec ce prix; (c) reconnaître à IKEA Limitée et à leurs agents le droit de publier par voie de presse ou des ondes, la photo, les noms, adresse, voix et déclarations du gagnant sans frais pour eux ni compensation pour lui-même.

5 Toutes les formules de participation deviennent la propriété d'IKEA Limitée et aucune ne sera retournée. Aucune correspondance ne sera échangée avec les participants, sauf avec le gagnant.

6 Les chances d'être gagnant sont fonction du nombre total de bulletins de participation valides déposés au magasin avant l'heure et la date de clôture du concours; d'autre part, le concurrent sélectionné devra également être présent dans le magasin IKEA une demi-heure avant l'heure de fermeture du magasin, le samedi, 12 mars 1983, jour et heure du tirage au sort.

7 Toutes les décisions du jury sont finales et sans appel.

8 Le concours est soumis à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux, municipaux et locaux.

Raymond
VISA OU MASTER CARD

8755, BOUL. LANGELIER
ST-LÉONARD
(Au nord du boul. Métropolitain)
326-2060

8100 BOUL. TASCHEREAU
BROSSARD
(À l'ouest du pont Champlain)
465-4771

PAYEZ ET EMPORTER COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT
LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON

Lépine
LE NO 1
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1957

NOUVEAU PANNEAUX DE BAIGNOIRE NIAGARA
Contour en tons ajustables pour tout modèle de baignoire standard. Présente les mêmes caractéristiques que la cabine de douche Niagara. Répond aux mêmes normes d'étanchéité. Grandeurs 66"x larg 58"x prof 37". Couleurs: blanc os, blanc antique, bleu ciel
Trousse d'installation en sus 8.99$
SPÉCIAL LÉPINE 187.50

BAIGNOIRE CRANE CHATEAU
Acier émaillé — 2-142
60" x 31" x 15"
Gauche ou droit.
Blanc seulement
2-142
ROBINET ET TROP PLEIN NON INCLUS.
SPÉCIAL LÉPINE 133.75

TOILETTE CRANE
3-185
Radcliffe.
Réservoir isolé blanc.
Siège non cinlus.
SPÉCIAL LÉPINE 88.25

CABINET D'AISANCE "ATLAS"
Couleur os correspondante.
American Standard
SPÉCIAL LÉPINE 85.94
SIÈGE INCLUS

5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
3$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
3$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83

DOUCHE MODULE FIBRE DE VERRE
Avec crépine
30" x 33¼"
Blanc, os, antique
SPÉCIAL LÉPINE 124.00

PORTE DE DOUCHE
Modèle 6224-11
Fini chrome poli — Miroir
23½" x 25½"
SPÉCIAL LÉPINE 100.00

BAIGNOIRE MODULE
Modèle 10C60
En acrylique, 1 pièce fond antidérapant
80" x 32" x 84". Robinet non inclus
Couleurs: blanc os, or, bleu pâle, rouge
SPÉCIAL LÉPINE 850.00

CABINE DE DOUCHE
71¼" x 31" x 33"
La cabine de douche Niagara d'une conception toute nouvelle vous est offerte en sections que vous pouvez facilement assembler vous-même à l'endroit que vous aurez choisi. Esthétique, fonctionnelle avec son porte-savon et porte-shampooing pré-moulés dans la paroi centrale. La cabine de douche Niagara est d'une étanchéité garantie, d'entretien facile et ne requiert pas de calfatage d'avant-poste. Avantageuse à l'achat, elle l'est aussi à l'usage.
CRÉPINE INCLUS
SPÉCIAL LÉPINE 229.50

5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
25$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83

DISPENSATEUR D'EAU CHAUDE
750 watts, 6.5 amps., 115 volts.
Approuvé Acnor
Modèle H 770
SPÉCIAL LÉPINE 139.50

ROBINET NON INCLUS
EVIER DEVERSOIR "STEEL QUEEN"
Acier inoxydable
KDL-RG203
20½" x 31"
3 ou 4 trous
SPÉCIAL LÉPINE 100.75

EVIER ACIER INOXYDABLE
RL201
20" x 20½"
3 ou 4 trous
Avec crépine
SPÉCIAL LÉPINE 48.95

HOTTE DE POELE "AUBREY" Modèle 300
Conduit extérieur. Moteur 320 P.C.M. Soufflerie double. Vitesse infinie. Fini émail martelé. Amande, or moisson, blanc.
SPÉCIAL LÉPINE 299.00
Fini métal brossé. Laiton antique brossé. Cuivre antique brossé. Laiton antique martelé. Cuivre antique martelé.
SPÉCIAL LÉPINE 338.00

5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
10$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83

POMPE A PUISARD
No 300303
⅓ C.V.
à colonne galvanisé
avec base en BS
SPÉCIAL LÉPINE 57.50

PORTE DE BAIGNOIRE
Modèle 6240-11
Chrome poli
2 panneaux
Vitres 59½" x 57¾"
SPÉCIAL LÉPINE 121.00

PANNEAUX DE BAIGNOIRE BLANC
Ensemble d'installation en sus 8.99$
SPÉCIAL LÉPINE 65.99

BAIGNOIRE FIBRE DE VERRE — TOURBILLON
ROBINET ET RENVOI NON-INCLUS
Avec tablier • Fond antidérapant • Renvoi à gauche ou à droite • 4 mini jets • Pompe ½ C.V., 115 V. • 1 prise d'eau • 1 contrôle d'air • Minuterie • 32" x 60" x 18½"
SPÉCIAL LÉPINE 795.00

5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
10$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
3$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
25$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE
Double de verre.
Approuvé Acnor.
40 gallons - 48" x 22" 2/3000/240
SPÉCIAL LÉPINE 124.95
60 gallons — 58" x 24"
SPÉCIAL LÉPINE 173.50
1 AN DE GARANTIE SUR ÉLÉMENTS
5 ANS DE GARANTIE SUR RÉSERVOIR

COMPACTEUR A DECHETS
Modèle 7704 Conventionnel
SPÉCIAL LÉPINE 481.95
Modèle 3304 A encastré
SPÉCIAL LÉPINE 447.50
Approuvé Acnor

L'ENSEMBLE SUPRA SALON
COIFFEUSE ET LAVABO
Comprenant 2 morceaux
Coiffeuse blanche ou chêne
Grandeur 17" x 19". Lavabo en "LYNOX" blanc, plus résistant que le marbre naturel.
ROBINET NON-INCLUS.
SUPER SPÉCIAL 89.95

BROYEUR A DECHETS
Modèle Classic L/C.
Moteur ½ C.V. acier inoxydable
5 ans de garantie, sur pièces et main-d'oeuvre.
SPÉCIAL LÉPINE 261.95

3$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
5$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
10$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83
10$ L.P. COUPON BONI Valide du 10 au 12 mars '83

FERMÉ TOUS LES LUNDIS
HEURES D'AFFAIRES:
Mardi de 8:30 à 17:30 hres
Mercredi de 8:30 à 17:30 hres
Jeudi de 8:30 à 21:00 hres
Vendredi de 8:30 à 21:00 hres
Samedi de 8:30 à 16:30 hres

PAYEZ ET EMPORTEZ COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT
Visa, Master Card
Léger supplément pour livraison

Concours "ma Chevette '83"
TIRAGE LE 16 JUILLET 1983 À 17 H.
BONNE CHANCE À TOUS NOS CLIENTS

Les règlements du concours sont disponibles à nos deux magasins. "Chevrolet Chevette '83 " 2 portes et arrière ouvrant " couleur argent " no de série 1G1AJ08-CODY102365 " intérieur en tissu " chauffe-moteur, radio AM "valeur $6500". Le gagnant du concours ne pourra choisir entre le prix décrit sur cette réclame et une somme équivalente en argent. Les frais d'immatriculation du véhicule devront être payés par le gagnant du concours. La personne dont le nom a été tiré devra répondre à une question faisant appel à ses connaissances pour se mériter le prix.

CHAQUE 10$ D'ACHAT VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER

DÉCOUPER, EMPORTER le coupon avec l'item au-dessus ET ÉCONOMISER

Nous sommes tout prêts hypothécaires!

11%
Terme de 1 an
Pour maison de 1 à 3 logements.
Autres termes disponibles jusqu'à 5 ans.

Venez nous voir. Les prêts hypothécaires sont une de nos spécialités.

CORVÉE HABITATION
La Banque d'Épargne est une institution participante au programme Corvée Habitation.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
LA BANQUE personnelle

Woolco

Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!

Offres PLUS*

Rabais de 40%!
Survêtement 2 pièces

SASSON

Polyester-coton. Encolure ras du cou et incrustation en V. Rose-gris, gris-rose, blanc-bleu, bleu-blanc, turquoise-fuchsia ou fuchsia-turquoise. P.M.G.

Prix courant Woolco, l'ens.: 37.88

PRIX "OFFRE PLUS" **$22** l'ens.

PRIX "OFFRE PLUS" **169.95** chac.

YORX

Comprend: récepteur AM-FM stéréo; magnétophone à cassettes, lecteur 8 pistes et tourne-disque semi-automatique intégrés; 2 haut-parleurs. **Pièces, main-d'oeuvre et service à l'atelier garantis 1 an.**

Achat spécial! Chaîne stéréo 3 pièces

Woolco 6 1234 5678 901 CLAIRE ROY VISA

Fabriqué au Canada

Spacemaker

PRIX "OFFRE PLUS" **Rabais de 30%!**

Étagères en métal. Faciles à assembler. A. Ton or. B. et C. Bois veiné.

A. 5 tablettes, *prix courant Woolco, chac.: 29.95. Chac.:* **20.88**

B. 5 tablettes, *prix courant Woolco, chac.: 21.99. Chac.:* **13.96**

C. 3 tablettes, *prix courant Woolco, chac.: 8.96. Chac.:* **5.96**

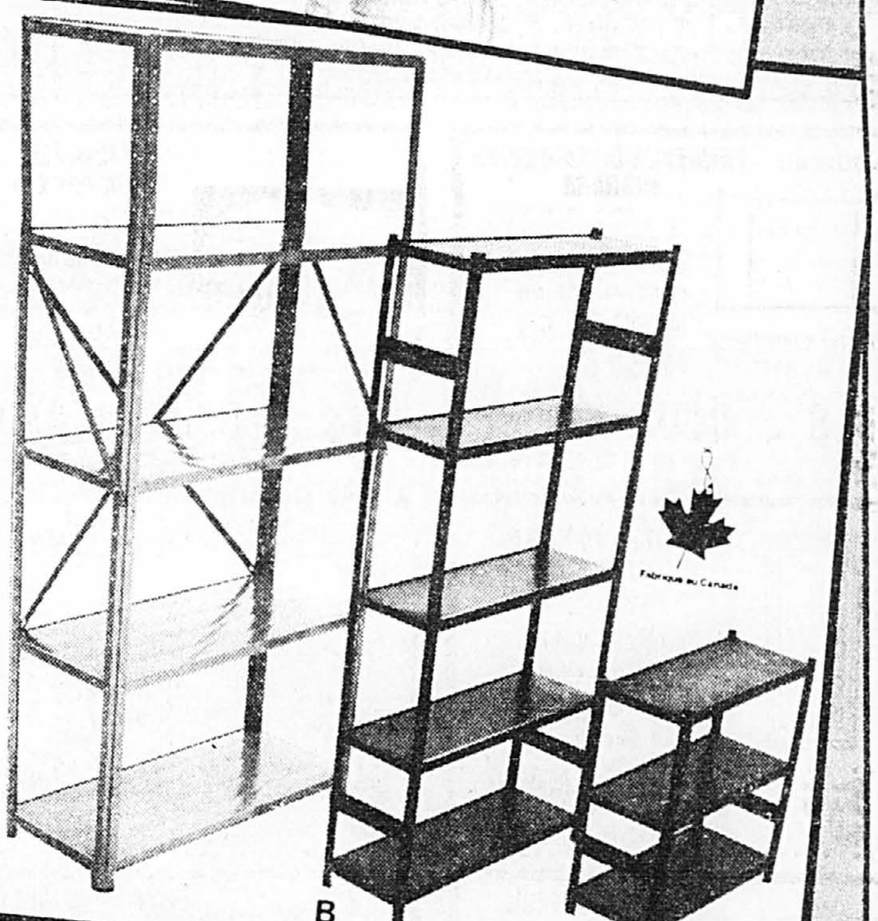

Fabriqué au Canada

A B C

Huile à moteur Esso Extra 10W30 4 L

PRIX "OFFRE PLUS" **4.99** le bidon

Surpasse les exigences des fabricants. Limite de 2 bidons par client.

Rabais de 20%! Sacs à ordures Glad.

Paquet de 40 sacs de 26 x 36 po. *Prix courant Woolco, le paquet: 5.77*

PRIX "OFFRE PLUS" **4.47** le paquet

Fabriqué au Canada

PHENTEX®

PRIX "OFFRE PLUS" **6.96** le nécessaire

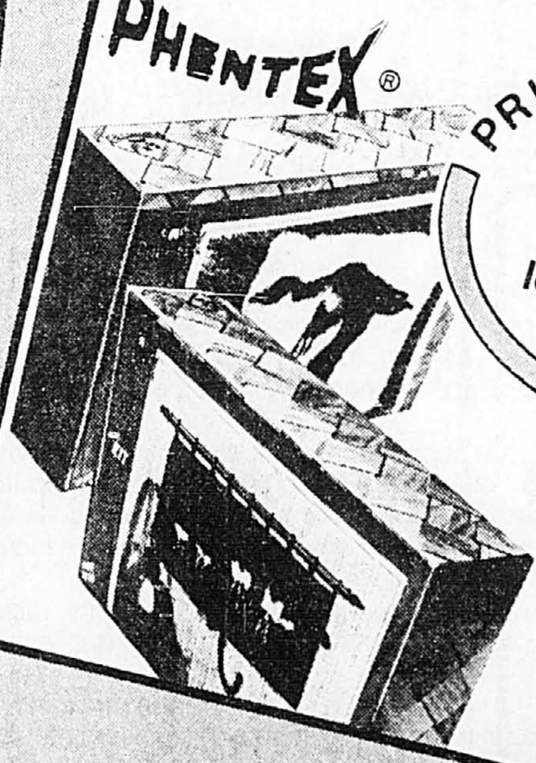

Nécessaires Phentex pour tapisserie

Canevas imprimé, plié coupé et instructions. Motifs «Migration», «Siesta», «Hirondelles», etc. *Prix courant Woolco, le nécessaire: 13.96*

***Cette marchandise de qualité à prix exceptionnels vous est offerte avec la garantie de satisfaction Woolco.**

BROSSARD	LAVAL	ST-LÉONARD	KIRKLAND	LONGUEUIL	REPENTIGNY	ROSEMÈRE	LaSALLE	ST-JEAN	VALLEYFIELD	JOLIETTE
PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain	CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin	CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est	PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles	CENTRE CENTREVILLE boul. Rolland-Therrien et Cure-Poirier	LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Brien	PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle	CENTRE LE CAVELIER 8248, boul. Champlain	LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Seminaire	CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin	GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

LES GRANDS MAGASINS Woolco

UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

EN VEDETTE

Sonate pour piano et chien

■ Le compositeur Kirk Nurock, auteur d'une partition pour cris d'animaux qui lui avait été commandée par le zoo du Bronx, vient d'écrire une « sonate pour piano et chien » : elle sera interprétée pour la première fois à Carnegie Hall le 16 mars.

Peindre le mur de Berlin

■ Le peintre et sculpteur français Raymond Moretti veut peindre le mur de Berlin puisqu'on ne peut le faire disparaître. « Il faut lui donner une signification », explique le peintre. L'oeuvre en sera une collective; les riverains du mur — sur une distance de 40 km — , les écologistes, les artistes allemands. En somme, tous ceux qui voudront s'exprimer.

Sphinx en polyuréthanne

■ Le sphinx en polyuréthanne de six mètres de hauteur que sculpte Ted Ross à Niagara-sur-le-Lac commence à prendre forme, mais il faudra deux mois encore avant qu'il ne soit terminé. Juste à temps pour la production de César et Cléopâtre, du Shaw Festival, qui doit ouvrir le 25 mars. Placé sous la direction de Christopher Newton, directeur artistique du festival, le spectacle aura pour protagonistes Douglas Rain dans le rôle de César et Marti Maraden dans celui de la reine d'Egypte.

VARIÉTÉS

L'aventure du Patriote à Lejeune

Jean Beaunoyer

■ Il fallait tout de même un certain courage pour reprendre Le Patriote. L'édifice de la rue Sainte-Catherine avait été laissé dans un état lamentable et André Lejeune qui semble courir après tous les défis, a tout remis à neuf en quelques semaines. Les ex-propriétaires Bloomfield et Blais avaient finalement décidé de vendre Le Patriote avant la période des Fêtes et le 17 janvier, André Lejeune, devenu l'unique propriétaire de l'établissement, procédait à l'ouverture du Patriote à Lejeune.

L'exploit de Lejeune, c'est d'avoir réussi à faire revivre Le Patriote avec de nouveaux spectacles et une nouvelle revue, d'avoir réussi à installer une salle à manger à prix abordable et d'avoir pensé aux gens du troisième âge l'après-midi, en leur offrant repas et spectacle à prix populaire. Somme toute, Le Patriote fonctionne de 11 heures du matin à 11 heures du soir, sans arrêt.

On y présente actuellement *Mon cher René c'est à ton tour*, une revue signée Raymond Lévesque, pour au moins deux mois et d'autres projets se concrétiseront dans un proche avenir. On reviendra à l'ancienne formule du Patriote, en présentant du théâtre au troisième étage. Lejeune songe également à des expositions de peinture avec l'idée d'un centre culturel et il nous annonçait, la semaine dernière... Ne pas oublier Bécaud, ce soir et en fin de semaine au St-Denis...
grand bonheur des abonnés de la télévision payante américaine.

J'aurais pensé que Hall and Oates allait nous présenter le spectacle le plus « hot » de la saison, mais ce n'est pas le cas. Attendez voir ce que nous réserve « Rush » à l'affiche du Forum le 8 avril prochain. C'est actuellement le groupe de l'heure aux Etats-Unis. Spectacles à guichets fermés à Los Angeles, deux soirs pleins au Madison Square Garden et la fièvre montréalaise a commencé, hier matin, aux guichets du Forum.

Bref...

Le Bateau ivre du Grand Café, sur la rue St-Denis, présente du 10 au 20 mars, un deuxième *Jazz en fusion* où se cotoyeront les Karen Young, Steve Holt, le Quatuor de Jazz de Montréal et Denis Christianson...

Le Vic Vogel Band présente une série de quatre spectacles au Club Soda à compter de ce soir jusqu'à dimanche... Julio Iglesias obtient un succès sans précédent partout où il passe. Guichets fermés à Radio-City Music Hall de New York dernièrement, à Québec le 25 mars, à Ottawa le 26, à Montréal le 27 et

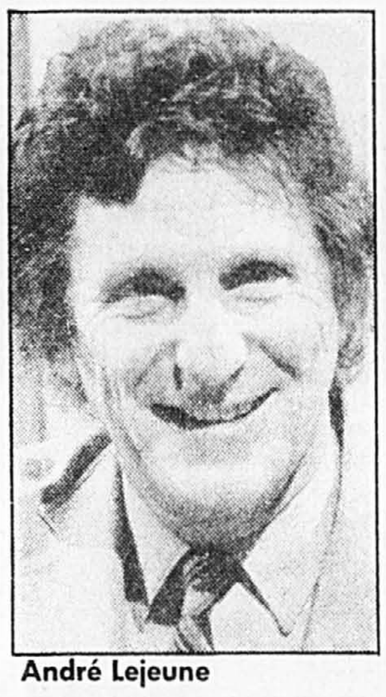

André Lejeune

à Toronto le 29 pour celles qui auraient le courage de le suivre... Un peu plus près de nous, à Terrebonne plus précisément, Richard Lalancette présente une monologuerie *Avec les mots des autres*. L'idée est de nous présenter à sa manière les meilleurs monologues de Deschamps, Clémence et des autres... À voir à l'Auberge Nationale de St-Jean, Sylvie Jasmin la semaine prochaine et Claude Gauthier du 23 au 26 mars. On raconte que Jean-Guy Moreau a présenter à l'Auberge un de ses meilleurs spectacles, hier, la venue d'un groupe international en avril. Il s'agit d'une formation assez spéciale, formée des musiciens qui ont accompagné les plus grandes vedettes d'Europe et d'Amérique, dont Ella Fitzerald et Sheilla en France et qui entreprendra sous peu une tournée mondiale. On en reparlera sûrement.

Lejeune a aussi pensé à un théâtre d'été et Le Patriote pourrait bien devenir le seul théâtre d'été en ville, en juillet prochain. J'oubliais les auditions du lundi soir et sûrement d'autres projets de Lejeune. Pour l'instant, tout semble bien fonctionner et on remplit souvent la salle de 200 places du Patriote. La clientèle se situe en moyenne entre 30 et 45 ans et la formule de la maison se veut d'un bon goût populaire.

Hall and Oates: au Forum et à la télé payante

Daryl Hall et John Oates présentent ce soir et demain au Forum de Montréal, un spectacle fort attendu par leurs fans montréalais. Au départ, on avait prévu un seul spectacle vendredi, mais la demande fut si forte qu'il a fallu organiser une représentation supplémentaire qu'on verra ce soir. Plus un seul billet pour le spectacle de vendredi et quelques places pour ce soir alors que les caméras de « Home Box Office » retiendront les meilleurs moments du spectacle pour le

Erin Fleming accusée des pires maux

■ SANTA MONICA, Californie (AFP) — La famille de l'acteur américain Groucho Marx a continué mardi à accuser des pires maux la compagne des dernières années de l'acteur, Mlle Erin Fleming, à l'occasion du procès qui lui est intenté par les exécuteurs testamentaires.

Ces derniers veulent par ce procès que Mlle Fleming rende aux héritiers plus de $400 000 de cadeaux et d'argent que, selon l'accusation, elle aurait obligé Groucho Marx à lui donner.

Pour la belle-fille de Groucho Marx, Mme Lois Marx, Erin Fleming ne serait qu'une hypocrite qui portait la culotte chez Groucho, l'injuriait et lui mentait. Mme Lois Marx a en effet affirmé devant le tribunal que la présence chez son beau-père d'Erin Fleming dissuadait son mari, le fils de Groucho, et elle-même, de rendre visite à Groucho Marx. Elle lui a reproché d'avoir tout régenté et de l'avoir mis en public dans des situations embarrassantes, voire de l'avoir injurié. Elle a affirmé aussi qu'une fois Mlle Fleming avait annulé une soirée prévue sous prétexte d'aller suivre des cours, alors qu'en fait elle allait dîner dehors avec un homme « plus jeune que lui » avec qui « elle avait du bon temps ».

L'avocat de la défense a cependant fait admettre à Mme Marx qu'elle n'avait pas toujours eu de bonnes relations avec son beau-père, qui avait été hostile au mariage de son fils.

Échangez vos vieux bijoux contre argent comptant

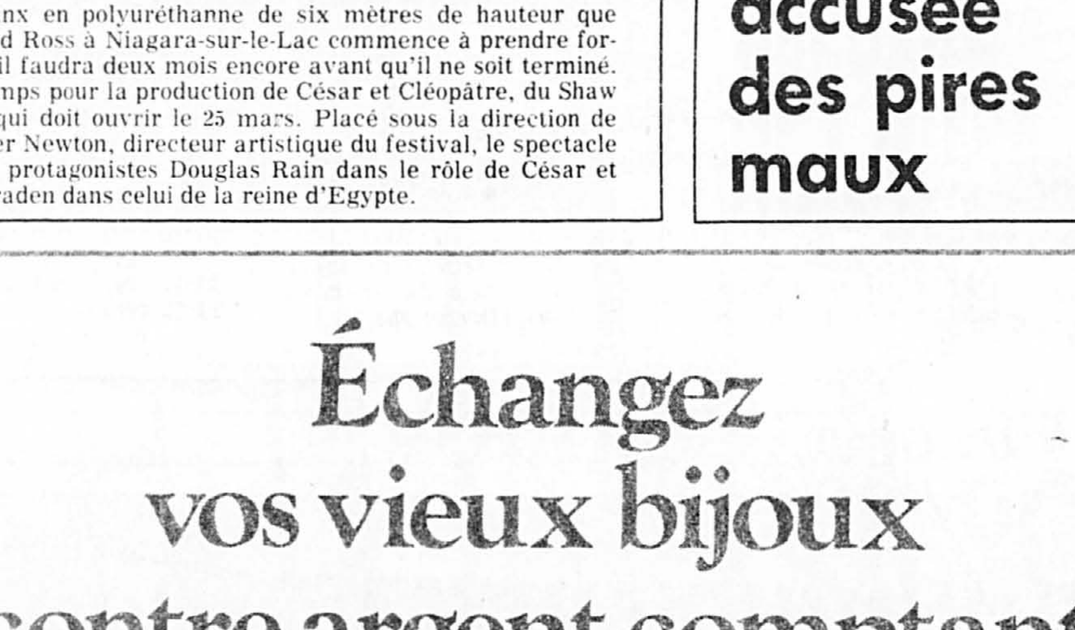

Du 10 mars au 12 mars

Mappin vous paiera comptant pour:

- Les beaux bijoux anciens – nos prix sont fondés sur la rareté, l'âge, la qualité des matériaux et l'état des bijoux.
- Les bijoux art déco, art nouveau et les objets d'art – achetés à prix d'or.
- Les montres de poche anciennes, à répétition, savonnettes, ½ savonnettes, châtelaines et montres-pendentifs. Nous payons également très bien les montres en or modernes de qualité.
- L'argenterie ancienne d'Europe et d'Amérique de Nord. Prix basés sur sa rareté et son âge.
- Les bijoux modernes sertis de diamants, saphirs, rubis et autres pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que les pierres desserties.
- Les chaînes, bracelets et boucles d'oreilles en or, etc. Nos prix sont basés sur la teneur en or, le style et la qualité du travail.
- Les objets endommagés en or et platine – boucles d'oreilles, bagues, montres, chaînes, parties de dentiers, revendus au poids.
- C'est le moment de dépoussiérer tous vos vieux bijoux et de vous les faire racheter comptant chez Mappin.
- Mais dépêchez-vous! L'offre n'est valable que du 10 mars au 12 mars pendant les heures d'ouverture normales du magasin.

JOAILLIER Mappin

1000, rue Ste-Catherine ouest 866-7431

DANSE

Les merveilleux Mummenschanz reviennent

MUMMENSCHANZ, mimes et masques. Créations originales d'Andrés Bossard, Floriana Frassetto, Bernie Schurch. Avec Lydia Biondi, Peter Gerber, Alejandro Moran. Directeur général : Larry Kapust. Directrice de production : Barbara Grieve-Gerber. Première mardi soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Jusqu'au 12 mars.

•

JULIE WEST. Danse postmoderne avec Julie West, Ariella Vidach, Jean-Marc Colet. Présenté jeu., ven. et sam. derniers par Tangente, danse actuelle, au 307 ouest, rue Ste-Catherine.
Programme:
• POT-POURRI (1983). Chor. : Julie West en collaboration avec Ariella Vidach. Mus. : partition originale d'Hélène Thorington; voix : Carole Swann.
• QUANTUM LEAP (1982). Chor. : J. West. Mus. : Grace Jones; collage par Step Raptis.
• LOCOMOTOR #1 (1982). Chor. : J. West. Mus. : Roger Miller; collage par J. West. Textes choisis par Julie West.

■ Les Mummenschanz rappliquent à Montréal, salle Maisonneuve de la Place des Arts jusqu'à samedi, avec le même programme qu'à l'Arlequin il y a deux ans sinon pour le fait que les mimes ne sont pas les mêmes.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Qu'à cela ne tienne, car leur agilité et leur sens du raccourci n'ont pas changé. C'est tout simplement qu'à avoir le programme pour une deuxième fois, on les voit venir de plus loin.

La page du programme n'est qu'une série de dessins des animaux ou masques qui feront les délices de la salle, par leur finesse et leur sens de la stylisation.

La première figure sort d'un sac-placenta dont les contours sont déjà équivoques par la drôlerie des mouvements imprimés. Suivent diverses figures animales: chenille, éléphant (particulièrement suggestif), ver jouant au ballon avec l'auditoire, grenouille, chameau, maringouin, mouche et quoi encore. Les traits de chacun sont si caractéristiques qu'on reste ébahi, par exemple, de remarquer que la gueule d'un chameau n'est somme toute faite que de deux sphères contiguës glissant l'une contre l'autre.

Après le divertissement, qui se prolonge même durant l'entracte tant dans la salle que dans le foyer (les enfants n'y étaient guère démonstratifs...), c'est la série de masques se terminant par les deux mimes modelant (ou se modelant l'un l'autre) leur visage grâce à l'argile. Dans l'un des numéros, les sentiments ne passent que par voie de dessins sur des bloc-notes installés à la place des yeux ou de la bouche.

Il y avait beaucoup d'artisans locaux du spectacle dans l'auditoire de première, mercredi, et la salle a accordé une ovation debout de plusieurs minutes. Si vous ne les avez jamais vus, alors ne les manquez pas cette fois.

•

Je voudrais trouver l'occasion d'aller plus souvent aux spectacles de danse actuelle de Tangente, qui a récemment déménagé dans l'ancienne galerie de Véhicule Art.

Le Music Dance Orchestra de Toronto s'y amène vendredi et samedi. C'est un collectif dont la formule est unique au Canada en ce qu'elle regroupe non seulement danseurs mais musiciens cherchant une intégration des deux arts. Sur la foi de ce que j'ai vu d'eux l'été dernier au colloque annuel de Dance au Canada à Ottawa, la soirée pourrait être surprenante d'intérêt.

Julie West, elle, a des attaches à Ottawa mais vient de passer trois ans à New York avec la compagnie de Bill T. Jones. Elle *Locomotor*, que j'avais aussi vu à Ottawa mais que j'avais oublié *because* la marée de quelque 60 numéros ingérés alors. C'est un pas de deux (avec Jean-Marc Colet) sur le couple moderne où l'agressivité rentrée veut faire *cool*. Danse-Contact effrénée, non sans humour (« Je te fais signe; tu viens; je te rejette, etc... »). Les textes passent du commercial sur un déodorisant à une leçon de linguistique ou de grammaire sur la notion de couple. A quelques reprises, une longue série de masculins-féminins comme on en récitait à l'école.

Il y a visiblement de l'ordre dans cette cervelle chorégraphique, et beaucoup d'audace physique dans l'action même de danser. Ça reste mince comme propos, mais terriblement actuel, hélas!

Spider Robinson, au palmarès de la science-fiction

■ HALIFAX (PC) — Spider Robinson fit sa marque en rédigeant de brèves histoires pour les magazines d'anticipation. Originaire de New York, l'écrivain de 34 ans figure aujourd'hui au palmarès des écrivains de science-fiction les plus lus.

Sa dernière oeuvre, Mindkiller (tueur de cerveau), a remporté un franc succès et il s'est attelé il y a peu à un roman d'anticipation relatant les dessous d'une guerre raciale à New York. Robinson permet aux guérilleros noirs de s'emparer de l'île de Manhattan mais ses héros blancs, à la fin anéantissent complètement les éléments perturbateurs.

Robinson, qui vit actuellement à Halifax et qui considère la Nouvelle-Ecosse comme sa nouvelle patrie d'adoption, affirme que les tensions raciales sont de plus en plus fortes aux Etats-Unis et qu'une guerre raciale n'y est pas à écarter. Il espère que son dernier livre se voudra un sévère avertissement à la population américaine sur les conséquences d'un tel conflit.

Malgré la violence qui affleure presque tous ses récits, Robinson est un humoriste maniant avec virtuosité l'humour noir. C'est probablement là la raison principale de son immense succès dans son pays d'origine.

THÉÂTRE

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

Attention aux Brigades roses!

Enfin duchesses! Mise en scène des Folles Alliées, en collaboration avec Johanne Fournier, Jacques Girard, Jacques Robitaille et Pierrette Robitaille. Scénographie de Geneviève Gauvreau. Éclairages de Martine Gagné. Costumes de Claire L'Heureux. Paroles et musique des chansons de Jocelyne Corbeil. Musique des communiqués et arrangements musicaux de Michèle Lafleur et Christine Boillat. Accompagnement au piano de Christine Boillat. Avec Hélène Bernier, Lise Castonguay, Jocelyne Corbeil, Claire Crevier, Lucie Godbout et Agnès Maltais. Production des Folles Alliées. À l'affiche au Théâtre Expérimental des Femmes jusqu'au 19 mars.

Faut pas trop le crier sur les toits, de peur que le TEF ne soit pris d'assaut et ne puisse répondre à la demande: il s'y donne jusqu'au 19 mars un fichu de bon spectacle, dont l'un des premiers mérites, et non le moindre, est de prouver qu'on peut être féministes engagées, voire enragées, et ne pas être ennuyeuses.

MARTIAL DASSYLVA

Et, ce qui n'est pas négligeable, il fallait que cette vérité-là nous vienne de la ville de Québec et qu'elle soit dite aux dépens de l'une des institutions les plus populaires de la Vieille capitale, le Carnaval d'hiver et ses duchesses annuelles. Ce qui, entre vous et moi, me semble être un signe de très bonne santé.

On se souvient du fameux documentaire tourné il y a quelques années sur les duchesses du Carnaval de Québec. Un documentaire un peu raccoleur qui rejetait, finalement, une grande partie du blâme sur les participantes elles-mêmes, sur leur naïveté et sur leur manque de lucidité.

Les Folles Alliées, tout en ne se privant pas de distribuer les blâmes, ont cependant choisi d'inverser la problématique, c'est-à-dire de faire investir palais de glaces et organisation du Carnaval par une espèce de commando, les Brigades roses, et de saper le tout de l'intérieur, en brisant toutes les règles de fonctionnement établies. Et cela grâce à un humour tantôt bon enfant, tantôt corrosif, un humour toujours bien affuté, mais jamais agressant ni achalant. Et en ne tombant à peu près pas dans la revue de carabins.

Evidemment, de temps en temps, on prend les coins un peu rondement ou facilement. Les hommes d'affaires reliés au Carnaval ont sûrement grincé des dents en se voyant à ce point ***maghané*** et portraituré; et le coeur de la fameuse dame de compagnie, transformée pour les besoins de la cause en monsieur de compagnie, a du beaucoup saigner devant le rôle stupide qu'on lui fait jouer.

Mais, que voulez-vous? On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs et l'humour ne se pratique pas dans l'abstrait. L'essentiel est que la satire atteigne sa cible et que le spectateur s'en porte mieux.

Débridées, déchaînées, extravagantes, les Folles Alliées le sont au juste degré qu'il faut pour que *Enfin duchesses!* soit un spectacle légèrement sérieux et sérieusement léger; disciplinées, énergiques et enthousiastes, elles le sont également avec un dosage tel qu'on en oublie rapidement les quelques faiblesses ou gaucheries que l'on retrouve occassionnellement dans le jeu ou l'exécution des chansons et des chorégraphies. Des faiblesses qui n'estropient pas pour la peine la partition musicale et la mise en scène qui sont toutes deux excellentes et qui laissent au spectateur entière liberté de s'emballer à plein par ce camouflet amusant (et retentissant) infligé à un certain idéal féminin et à plusieurs idées reçues.

Et j'aime bien cette finale qui nous ramène pour ainsi dire au point de départ et qui indique que ces Folles Alliées n'ont pas trop d'illusions sur le résultat de leur démarche: duchesses et reine des Brigades roses n'ont pas sitôt réglé le sort du Carnaval de Québec qu'elles atterrissent à Miami. En principe pour se reposer de leurs émotions québécoises; en pratique pour participer au concours de Miss Miami.

Souffrance de souffrance, comme dirait Tit-Coq, le combat des Brigades roses ne sera jamais fini!

Louise Cousineau

Radio-Québec diffusera le téléthon les 9 et 10 avril

La grève de ses techniciens ayant empêché Télé-Métropole de diffuser le Téléthon pour la paralysie cérébrale en février, et Radio-Canada ayant refusé de prendre la relève parce que ce n'était pas dans son mandat, c'est Radio-Québec qui diffusera l'événement les 9 et 10 avril. L'animateur sera comme d'habitude M. Serge Laprade et l'émission durera 22 heures, soit de 22h le samedi à 20h le lendemain.

Un téléthon rejazzé, promet M. Laprade, sans toutefois spécifier comment, puisqu'il faut garder des nouvelles pour la conférence de presse qui a lieu la semaine prochaine. On se souvient que l'an dernier, ç'avait été un peu ennuyeux.

L'organisation de l'événement relève de l'Association pour la paralysie cérébrale, qui réunit les invités et décide des éléments à inclure au programme. Radio-Québec sera en charge de la captation de l'émission et de sa diffusion en ondes. L'émission aura lieu en direct, bien sûr.

Il était impératif, a expliqué M. Roger Mondor de l'organisation du Téléthon, que l'événement ait lieu, car l'Association pour la paralysie cérébrale ne pourrait pas survivre sans cette importante entrée de fonds. En 1981, le Téléthon a rapporté $4 millions, l'an dernier $3 549 000.

Les cotes d'écoute de Radio-Québec étant minuscules comparées à celles de Télé-Métropole, combien les organisateurs espèrent-ils recueillir cette année? Bonne question qui reste sans réponse pour l'instant. M. Mondor indique que d'abord la date est changée, et M. Laprade ajoute que les temps sont bien durs économiquement.

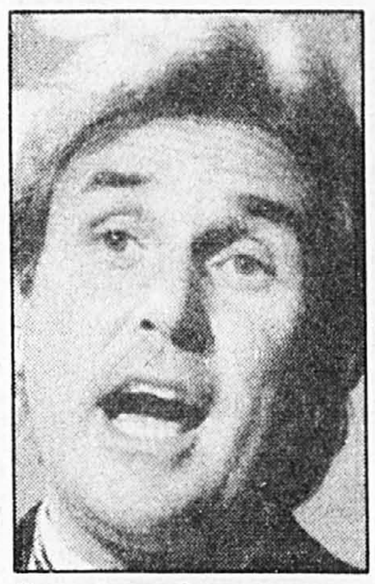

Serge Laprade

M. Laprade a déclaré à LA PRESSE que le Téléthon aura une centaine d'artistes invités, comme à l'accoutumée.

Comment fait-il pour tenir le coup depuis la répétition du samedi matin jusqu'à la fermeture le dimanche soir? L'animateur va-t-il faire des petits sommes en coulisse? Non, puisqu'il est toujours difficile d'être très fringant en s'éveillant et qu'à ce moment-là, mieux vaut ne pas se coucher du tout. Mais M. Laprade précise que toute la semaine précédente, il évite tous les excès.

Le Téléthon sera diffusé en direct depuis le Complexe Desjardins à Montréal.

À Radio-Québec, s'intéresse-t-on aux émissions de Radio-Québec?

Mardi soir à 20h, Radio-Québec a présenté une version incompréhensible du film *Pour de vrai de vrai*, un documentaire dramatique réalisé par Louise Gendron avec la comédienne Jocelyne Goyette. J'en ai parlé hier dans LA PRESSE. Et j'ai appris la raison de ce flop: le film original était en trois quarts de pouce avec double bande sonore. Lorsqu'on l'a transféré en format un pouce pour le diffuser, un technicien de Radio-Québec a oublié de transférer l'une des deux bandes sonores. Résultat: une idée brillante et économique, celle de montrer un seul personnage, Jocelyne Goyette, qui cause continuellement avec son enfant, avec une caméra si intelligente qu'on finissait par voir l'enfant, parce qu'on l'entendait constamment, l'idée brillante est donc morte.

Hier, Radio-Québec a envoyé un communiqué pour s'excuser de cet «incident malheureux» et pour annoncer que le film serait rediffusé le dimanche 10 avril à 20h, donc juste après le téléthon, avec la bonne trame sonore cette fois.

Mais cela donne à penser qu'il y a quelque chose de pourri à Radio-Québec. Qu'un technicien fasse une erreur, c'est compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est que l'un des nombreux patrons de cette boîte ne visionne pas les produits finis pour contrôler le produit. Et qu'une version incompréhensible parvienne à la mise en ondes, qu'elle soit diffusée, et que personne ne se soit aperçu de l'erreur. Tout ça après avoir convoqué les journalistes à un visionnement dans l'espoir qu'ils convainquent leurs lecteurs de regarder l'émission. On ne parvient pas toujours à vendre sa salade, mais dans le cas de *Pour de vrai de vrai*, deux chroniqueurs de télévision avaient trouvé ça très bon et avaient invité leurs lecteurs à partager leur plaisir. Les lecteurs ont dû se demander si les chroniqueurs étaient devenus fous.

D'après une petite enquête faite hier, bien des patrons de Radio-Québec ont appris l'erreur en lisant LA PRESSE d'hier matin. Donc, non seulement on ne regarde pas trop les productions avant de les diffuser, mais on ne regarde pas trop non plus Radio-Québec en ondes. Les cotes d'écoute peuvent bien être basses.

On se demande comment sera le *Téléthon* le mois prochain...

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 ② ⑨ ⑫ — **Monsieur le ministre**
La rumeur veut que cet épisode intitulé Une prise d'otages soit particulièrement réussi. La femme du premier ministre et le chef de cabinet de notre ministre seront enlevées.

HORAIRE RÉVISÉ

20:00 (99) — **Élections municipales françaises**
Résultats du premier tour. (Durée: 3h).

23:00 (99) — **Le Théâtre de Bouvard**
23:12 (99) — **S'il vous plaît**
23:23 (99) — **Les Actualités régionales**

•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•

ckoi 97fm

DARYL HALL + JOHN OATES

LA TOURNÉE H2OT 1983

SUPPLÉMENTAIRE

AVEC THE NYLONS

DEMAIN — 19h30

Billets $12.50 en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron. Frais de service de 95c par billet acheté à Ticketron

•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•FORUM•

Michel Gélinas présente

Ce soir, jusqu'à dimanche 20 h 00

Billets: 18,50$, 16,50$, 14,50$, 11,50$

Gilbert Bécaud joue sur un piano de marque Yamaha.

BECAUD

Théâtre St-Denis — 1594 rue St Denis — Informations: 849-4211 — Frais de service — Tickets en vente chez TICKETRON — Théâtre St-Denis 12h to 21h

10e SAISON L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente

LES GRANDS EXPLORATEURS — EXPLO

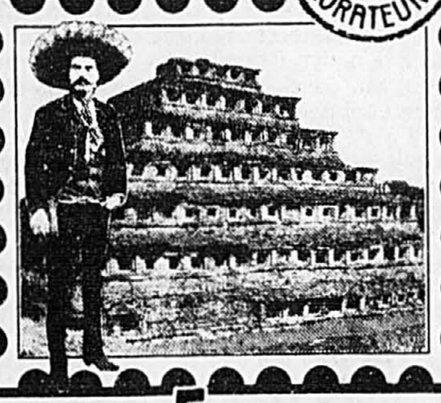

LES 5 SOLEILS DU MEXIQUE

8 AU 17 MARS

Un grand voyage du Yucatan à la Basse-Californie avec MICHEL AUBERT qui commente son film sur scène

Ce soir, 19h et 21h30 — jeu. - ven. - sam.: 19h et 21h30 dim.: 13h30-16h-20h30 — mar. 15, mer. 16, jeu. 17: 19h

Également présenté à:

- Montréal-Nord: Salle Désilets le 22 mars à 20h.
- Laval: Salle André Mathieu les 23, 24 mars à 20h et le 25 mars à 19h.

Abonnez-vous à la saison 83-84 dès maintenant

THÉÂTRE ARLEQUIN — 1004 est, Ste-Catherine 288-2943 — Métro Berri — Guichets ouverts des midi — Commandes tél. avec carte de crédit 288-4391 de 11h à 18h — Comptoirs TICKETRON

Les numéros de sièges ne peuvent être précisés lors de commandes téléphoniques.

le tir à blanc

3 DERNIÈRES

L'homme et la femme un sujet «brûlant» traité avec humour.

Une pièce D'ANDRÉ RICARD — Mise en scène LUCE GUILBEAULT

Avec MARTHE TURGEON et PIERRE CURZI

DÉCOR CLAUDE GIRARD

COSTUMES ADÈLE RENAUD • ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU

Ce soir - Demain 20 h — Samedi 17 h

tnm — DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE — 861-0563

MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE — O'KEEFE — UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 25-15

16:00
TÉLÉ-BILLARD 1983
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Ouvert à tous.
Cette semaine: Eddie Agha contre Paul-Émille Giroux.
En reprise: vendredi à 15h00

TVCQ 24

16:30
LES BELLES SOIRÉES
L'énergie de la planète Terre et l'avenir de l'homme selon Yvon Pageau, directeur du département des Sciences de la Terre. (Production U. de M.)

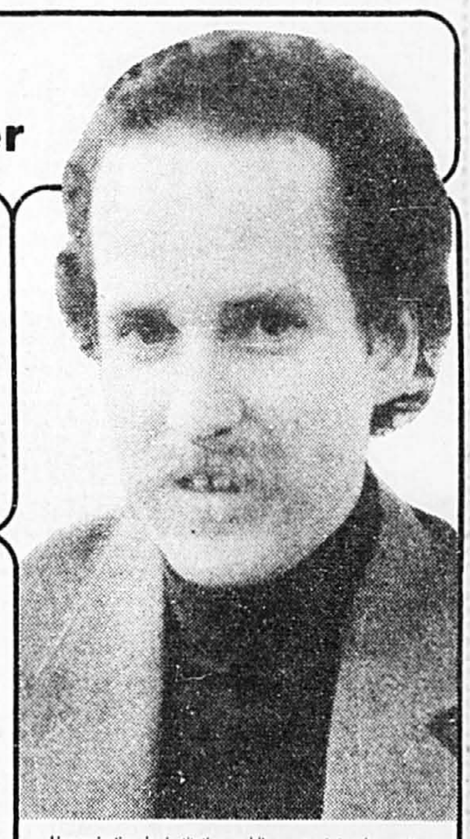

L'organisation des institutions publiques et privées du quartier Ahuntsic présentée par Pierre-René Perrin (photo). À voir sur le canal 9 à 19h30.

TVJQ 26-20

09:30 JEUX DE MOTS — Inv.: Caroline Clermont, Marie-Claire Blier, Martin Filiatreault.
10:00 LES ENFANTS DU THÉÂTRE — Le sens de l'observation.
10:30 HISTOIRE D'ANTOINE — «Les huitres magiques».
11:00 AM STRAM GRAM — Bricolage d'une araignée.
11:30 SCIENCE ATOUT — «Les provinces de l'Atlantique».
12:00 MAG 26
12:15 LES OURSONS — Le chien et le violon.
12:30 GLOBULE ET ROBINET — Les fourmis.
13:00 MUSTI — «Musti joue arbitre»; «Au soleil».
13:15 FAIS DODO
13:30 LA FAUNE ET LA FLORE — «Le domaine de l'aigle-pêcheur»; «Les ravins de la prairie».
14:00 MLLE CLÉ DE SOL — On danse, on mime, on chante.
15:00 BIBLIN — Les disciples d'Émmaüs
15:15 PILIS — «La vieille poupée»; «Les trois voeux».
15:30 LES ENFANTS DU THÉÂTRE — L'ouie et le toucher.
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN — Mobile aux canards.
16:30 GLOBULE ET ROBINET — Copernic a le mal du pays.
17:00 MAG 26 — Magazine hebdomadaire pous les 6 à 12 ans.
17:15 MUSTI
17:30 JEUX DE MOTS
18:00 MINIFÉE — L'arbre commémoratif.
18:30 COUREURS DES BOIS
19:00 BIBLIN
19:15 PILIS
19:30 FAIS DODO
20:00 AVANT-PREMIÈRE/CINÉMA — Volet: «Primeurs»
20:30 VOTRE MAISON DU RÊVE À LA RÉALITÉ — Comment devenir un représentant
21:30 AVEC AMOUR — «Le lien génital» invité: Michel Berger, sexologue.
22:00 LA CITÉ CÂBLÉE
22:30 CONFÉRENCE DE RAY VINCENT — «Découvrez les merveilles en vous».
23:30 RENCONTRE AVEC LE CARDINAL — Avec son éminence le cardinal Léger

TVSQ 25-15

TÉLÉ DES SPORTS

08:30 LE DERNIER DROIT — L'actualité dans le monde des courses.
09:00 HOCKEY COLLÉGIAL — Match décisif avant les éliminatoires. Les Cheminots de St-Jérôme reçoivent les Fils ons de Thetford Mines.
12:00 LES QUILLES — Tournoi «champion» de petites quilles. Cette semaine: Luc Berthelot et Gaétan Dubé/Jean-Marc Bernier et Gaétan Bernard, etc...
13:30 MODÈLES RÉDUITS — Le train électrique.
14:30 VOLLEYBALL — Championnats collégiaux.
16:00 TÉLÉ-BILLARD 83
17:00 JOGGING AGROPUR — Chronique alimentaire: Pain de viande santé. Chronique médicale: Le troisième âge et le jogging (os et calcium).
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Présentation des courses du mercredi.
18:00 LE MONDE DES COURSES — Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Arel.
18:30 HANDBALL — La Yougoslavie vs URSS
20:30 ATHLÉTISME
21:30 EN COURANT LES BOIS
22:30 JOGGING AGROPUR — Voir 17h00
23:00 COURSE DES PICHOUS — Course de 15 km comptant pour le classement au circuit de Loto-Québec.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS — Voir 17h30
00:00 TÉLÉ-BILLARD 83 — Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Cette semaine: Eddy Agha et Germain Castonguay.
01:00 BASKETBALL COLLEGIAL — Les éliminatoires de la ligue collégiale de basketball AAA. Demi-finales.
02:30 PHILATÉLIE — Accessoires philatéliques
03:00 HANDBALL — La Yougoslavie vs URSS
04:30 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES — Le répertoire des mariages et les fichiers.
05:30 LES QUILLES — Voir 12h00.
06:00 LES QUILLES — Tournoi «Champion» de petites quilles par équipes. Cette semaine: Jean Lamadeleine et Jean Provencher, Luc Berthelot et Gaétan Dubé.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26

21:30
AVEC AMOUR
Dans le cadre de l'apprentissage corporel de l'érotisme, le contact phallo-vaginal est abordé par Michel Berger, sexologue.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 20

12:30
GLOBULE ET ROBINET:
Les fourmis qui vivent dans une société fort complexe attirent la curiosité de Globule et Robinet.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

ON DANSE, ON ROULE

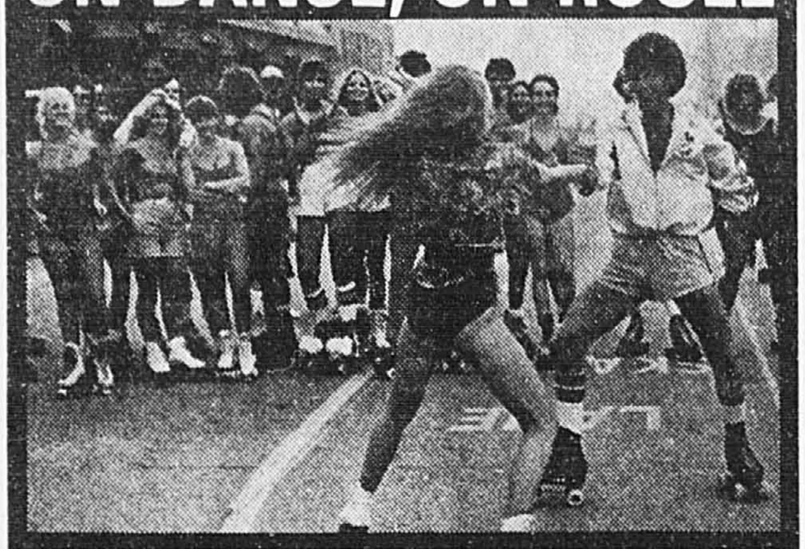

PATINS A ROULETTES ET MUSIQUE DISCO. UN FILM JEUNE ET RYTHME OU UNE HISTOIRE D'AMOUR SE DOUBLE D'UN SUSPENSE ENLEVANT. EN VEDETTE: LINDA BLAIR ET JIM BRAY. REALISATION: MARK LESTER.
AUX GRANDS FILMS, A 20H00

A 19H30, **MONSIEUR LE MINISTRE** VIT DES HEURES D'ANGOISSE. SON CHEF DE CABINET ET LA FEMME DU PREMIER MINISTRE SONT PRIS EN OTAGES.

SOYEZ AU POSTE
A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

Budweiser PRÉSENTE

les Rolling Stones

POUR TOUS

DÈS DEMAIN

un film de Hal Ashby

A HAL ASHBY Film THE ROLLING STONES "LET'S SPEND THE NIGHT TOGETHER"
starring MICK JAGGER, KEITH RICHARDS, CHARLIE WATTS, RON WOOD, BILL WYMAN
Executive producer PABLO FERRO Director of Photography CALEB DESCHANEL and GERARD FEIL
Produced by RONALD L. SCHWARY Directed by HAL ASHBY
Sound Mixer cinémasplus inc DOLBY STEREO
Executive Producer Richard Goudreau

Au cinéma de Paris seulement:
1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25
Plus ven. et sam., spectacle à 11:25
— Admission générale 5,50 $
aucun laissez-passer accepté.
Son de concert reproduit par: SOLOTECH inc.

PARIS 896 STE-CATH. O. - MANSFIELD 875-1882

ST-JEROME CINEMA REX

LE JOUR, UN RÊVE, UN PARADIS...
LA NUIT, C'EST AUSSI UN CAUCHEMAR!

LES PROSTITUÉES envahissent les trottoirs
LES SOUTENEURS font leur ronde
LES PUSHERS se disputent chaque coin de rue
LES MEURTRES se succèdent...

Cette nuit là, ils sont allés trop loin...
Pour en finir, l'ESCOUADE DU VICE VA FRAPPER FORT...

DES DEMAIN

18 ANS Adultes

v.f. de "VICE SQUAD"

La DESCENTE aux ENFERS
...TOUTE LA VÉRITÉ!

avec SEASON HUBLEY · GARY SWANSON · WINGS HAUSER une production SANDY HOWARD
scénario de SANDY HOWARD · KENNETH PETERS · ROBERT VINCENT O'NEIL
produit par BRIAN FRANCISH directeur de la photo JOHN ALCOTT réalisé par GARY A. SHERMAN

2e Film aux Longueuil, Verdun: «Déviations mortelles»

MERCIER STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224

VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577

2e film aux Mercier, Villeray «Arlequin» (prog. simple au Laval)

VERDUN 3841 W ELLINGTON 768-2092

ODEON 2 - LAVAL CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207

LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451

Les Cinémas Odéon

en Version Française — POUR TOUS

5 En nomination pour Prix de l'Académie
— dont — Meilleur Film
Meilleur Acteur - Paul Newman

LE VERDICT

Champlain 1 524-1685 · Jean-Talon 725-7000 · Brossard 1 465-5906
Champ.: 7:20 - 9:40 / J. Tal.: 7:15 - 9:40 / Bros.: 7:15 - 9:35

JACQUES PERRIN JULIE CHRISTIE MICHEL SERRAULT
LES 400 COUPS RUGISSANTS — POUR TOUS
Berri 1 288-2115 1:10 - 2:50 - 4:35 - 6:20 - 8:10 - 9:50

TEMPÊTE Un film de PAUL MAZURSKY — POUR TOUS
Crémazie 388-4210 6:30 - 9:05 · Longueuil 2 679-7451

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX **DIVA** — 14 ANS
Berri 5 288-2115 12:35 - 2:50 - 5:05 - 7:25 - 9:40

René Malo présente **NESTOR BURMA** Détective de choc — 14 ANS
MICHEL SERRAULT
JANE BIRKIN · GUY MARCHAND · ALAIN BASHUNG
Berri 3 288-2115 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

GÉRARD DEPARDIEU **LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** — POUR TOUS
Dauphin 1 721-6060 7:00 - 9:20

René Malo présente **LE QUART D'HEURE AMÉRICAIN** GÉRARD JUGNOT ANÉMONE — POUR TOUS
Berri 2 288-2115 12:30 - 2:25 - 4:15 - 6:05 - 8:00 - 9:50

LES CHARIOTS DE FEU — POUR TOUS
Odéon 2 Laval 687-5207 · Brossard 2 465-5906 7:15 - 9:30

Le Beau Mariage Un film de Eric Rohmer — POUR TOUS
7:30 - 9:30 · Dauphin 2 721-6060

1,001 PERVERSIONS DE FELICIA PLUS! Cocktail Spécial — 18 ANS
Mercier 255-6224 · Montréal 2 521-7870 · Verdun 768-2092
3e film LA TOUBIB PREND DU GALON

L'OEIL DU TIGRE Version Française de **ROCKY III** — POUR TOUS
Berri 1 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 · Berri 4 288-2115 · Montréal 1 521-7870

En nomination pour 9 prix de l'Académie
— dont — Meilleur film
Meilleur réalisateur - Steven Spielberg
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE en Version Française — POUR TOUS
Champlain 2 524-1685 · Villeray 388-5577 · Odéon 1 Laval 687-5207 · Longueuil 1 679-7451 7:00 - 9:10

En nomination pour 5 Prix de l'Académie — 14 ANS
— dont —
Meilleure actrice – Meryl Streep
SOPHIE'S CHOICE
6:30 - 9:15
Alexis Nihon 1 935-4246 · Décarie 1 341-3190

En nomination pour 2 Prix de l'Académie — 14 ANS
— dont — Meilleure Actrice
— Jessica Lange
frances
6:45 - 9:30
Alexis Nihon 2 935-4246

En nomination pour 11 Prix de l'Académie — POUR TOUS
— dont — Meilleur film
GANDHI
70MM DOLBY STEREO
ADULTES — $5.50 · ÉTUDIANTS 14-17 ANS $4.50 · MOINS DE 13 ANS — $2.00 · AGE D'OR — $2.00
Place du Canada 861-4595 12:00 - 4:00 - 8:00

En nomination pour 10 Prix de l'Académie — 14 ANS
— dont — Meilleur Film
Meilleur Réalisateur — Sydney Pollack
Meilleur Acteur — Dustin Hoffman
Tootsie 7:00 - 9:10
Brossard 3 465-5906 · Côte-des-Neiges 2 735-5527 · Bonaventure 1 861-2726

Un mélange bouleversant et remarquablement réussi de réalité et de fiction. À voir absolument!
- René Homier-Roy - Bon Dimanche

Ce film est là pour nous montrer les images que nous ne voulons pas voir.
- Serge Dussault - La Presse

Un film choc. . . Un film qu'on n'oubliera pas.
- Francine Laurendeau - Le Devoir

VERSION FRANÇAISE!

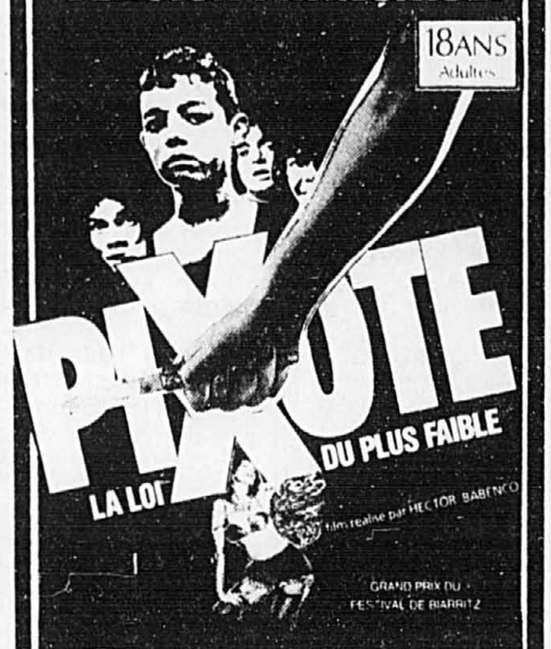

DÈS DEMAIN **CREMAZIE** ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Ven.: 7:15, 9:25
Sam., dim.: 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:25

LES FILMS MUTUELS Présentent

«UN COUP DE MAÎTRE... nous enchante, nous distrait et nous ravit pendant 90 minutes... Elie Chouraqui fait preuve d'une virtuosité et d'une connaissance de son metier qui touche à la **PERFECTION.**
— LE PARISIEN

Le film le plus **DRÔLE,** le plus **DYNAMIQUE,** le plus novateur que le cinéma français nous ait offert depuis longtemps.
UNE SORTE DE WOODY ALLEN clownesque et pathétique. — LE POINT

UNE BOUFFÉE DE FRAÎCHEUR ET D'AIR PUR: Un film qui pétille de malice, de tendresse et de bonne humeur... Des acteurs épatants... — EUROPE 1

QUEL BRIO! QUELLE RICHESSE D'INVENTION! C'est un bonheur de voir ce film! — PARISCOPE

Systématiquement **ORIGINAL...** Il a tout pour plaire... Un de ces films dont on ressort heureux. — FRANCE SOIR

POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DU CINEMA et des spectateurs.» — LE QUOTIDIEN

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID?

un film écrit et réalisé par ÉLIE CHOURAQUI
CHARLES AZNAVOUR | NICOLE GARCIA | FRANCIS HUSTER | ANOUK AIMÉE | NATHALIE NELL | MAGALI NOËL
Musique MICHEL LEGRAND

DÈS DEMAIN **BERRI 1** ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

MUSIQUE...

"Il y a les chansons qui disent ce que nous aimerions dire et celles qui vivent la même chose que nous.

Il y a les chansons qui font penser à quelqu'un ou à quelque part".

(24 h par jour CFGL vous propose l'un des meilleurs répertoires sur FM).

CFGL fm 105

La meilleure équipe sur FM

MUMMENSCHANZ

Du 8 au 12 mars 20h00
Matinée 12 mars 15h00

MONTRÉAL TRUST: P.V.M. PLACE BONAVENTURE ALEXIS-NIHON. FAIRVIEW (frais de service)

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

---

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

---

18 ANS Adultes

PAPINEAU 1 | omega 2

18 ANS

PAPINEAU 2 Plus: 2e. FILM EROTIQUE

18 YRS Adults

EVE Plus: 2nd. EROTIC FILM
1228 Blvd St-Laurent (M) 2151
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

«Monique Cardin est la plus belle et elle adore l'action».

18 ANS adultes

The Secret Dreams of Mona Q
STARRING Monique Cardin

LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845-2000

Premier Concerts Ltée présente

Hooked on SWING

LARRY ELGART
et son ORCHESTRE «MANHATTAN SWING»
Lundi 11 avril à 20 heures 30
Billets: 9 $, 11,50 $, 14 $, 16 $
en vente Place des Arts et au guichet du Montréal Trust*.
*Frais d'agence pour billets achetés au guichet.

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Premier festival des jeunes

QUÉBEC (PC) — Plus de 1,000 jeunes envahiront l'université Laval les 11 et 18 juin pour le premier Festival des jeunes de Québec. Ce festival, organisé par Pro-Art, un organisme à but non-lucratif, réunira des jeunes qui ont des aptitudes artistiques, afin qu'ils puissent les exercer.

Musique, théâtre, ballet aquatique, tous les domaines de l'art seront à l'honneur durant ces deux journées de festivités.

Pro-Art a voulu commencer ce festival sur une note modeste, en se limitant aux jeunes du Québec. Toutefois, selon Jacques Béland, président de cet organisme, si les résultats sont atteints avec cette première rencontre, en 1984 les cadres seront élargis au niveau canadien, tandis qu'en 1985, on prévoit déjà une réunion à caractère international.

2 GRANDS FILMS
EN PRIMEUR
TRES,TRES AGUICHANTS
un vertige de sensualité
18 ANS Adultes
DÈS DEMAIN
PLUS
Jeunes Filles À VENDRE
Marika L'INSATIABLE
des MIDI
PAPINEAU 1 omega 2 des 1h
4519 PAPINEAU • Mont ROYAL 527 8835 • PLAZA K MART LONGUEUIL 647-1122

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
OPÉRAAAAAH
THEATROPHONE MULTIMEDIA
de Marcelle Deschênes
PRODUIT ET RÉALISÉ PAR LES GROUPES
STUDIO BRUIT BLANC ET PERFORMANCE MULTI-MÉDIA
AVEC
Raôul Duguay
Paul St-Jean
Denis Latendresse
Les Mimes Électriques
Jacqueline Lemieux
Monty Cantsin
10-11-12 MARS 20 hrs
PROJECTIONS MULTI-IMAGES, MUSIQUE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE, PERFORMANCE, VOIX, DANSE,
Salle Marie Gérin Lajoie.
U.Q.A.M. Pavillon Judith Jasmin
Billets $7.00 ($3.00, étudiants, groupes) en vente: S.M.C.Q.
RÉSERVATIONS: 526-5117 279-4654

RISINGSUN
CLUB DES CÉLÉBRITÉS
Dernière chance pour voir
LA REINE DU BLUES
BIG MAMA THORNTON
Ce soir à dimanche
La semaine prochaine: la force la plus puissante en jazz
— ELVIN JONES QUARTET — 17 au 19 mars
• ARCHIE SHEPP QUARTET 22 au 26 mars
286 ouest, rue Sainte-Catherine Métro Place des Arts 861-0657 — 875-6795

Cheryl Hanson
18 ANS adultes
COVER GIRL
réalisé par ALEX deRENZY
CINEMA L'AMOUR 4015 St Laurent
GUY ⊕ GUY & MAISONNEUVE

PAUL PICHÉ
17-18-19 mars à 20h30
LA SEMAINE PROCHAINE
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Billets: 9,50 $, 11,50 $, 12,50 $
Une redevance de 0,75$ s'ajoute au prix du billet
SUR ÉTIQUETTE kébec-disque

UN FILM A VOIR ABSOLUMENT «Table for five». Avec le merveilleux talent de Voight, cette «table» devient un véritable festin.
— US Magazine
Un film digne de succéder à Kramer vs Kramer «Table for five», quelque chose de spécial, merveilleusement sincère».
— Bruce Kirkland, Toronto Sun
Jon Voight in Table for Five
POUR TOUS
Un film aussi puissant que les sentiments qui animent cette famille.
THEATRICAL FILMS presents A VOIGHT-SCHAFFEL Production JON VOIGHT in TABLE FOR FIVE
MARIE CHRISTINE BARRAULT MILLIE PERKINS and RICHARD CRENNA Music by MILES GOODMAN
Written by DAVID SELTZER Produced by ROBERT SCHAFFEL Directed by ROBERT LIEBERMAN
DISTRIBUTED BY WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
DEMAIN!
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
SAM., DIM.: 12:20, 2:30, 4:40, 7:00, 9:15, SEM. 7:00, 9:15.

DOROTHÉE BERRYMAN
c'est la première impression qui compte
Prolongation jusqu'à samedi
MONOLOGUES ET CHANSONS
UNE PRODUCTION DANIEL NICOLAS
l'atelier continu inc.
1200, RUE LAURIER EST MONTRÉAL
Réservations: 270-1178
Billets en vente
• Étage du disque; 1631, rue St-Denis
• Lettres Sans, 1005 ouest, rue Laurier
• Librairie La Fayette 419 est, boul. Henri-Bourassa
LA CRITIQUE
«Pudique mais provocante, Dorothée Berryman ironise sans choquer».
Manon Guilbert — LE JOURNAL DE MONTRÉAL
«La salle croule de rire et on l'applaudit debout. Une bonne soirée, un spectacle à voir... avant tout le monde».
Jean Beaunoyer — LA PRESSE
«C'est un excellent spectacle... une one-woman-show d'une qualité exceptionnelle».
Francine Grimaldi — RADIO-CANADA
«Beaucoup de brio... une intrigue dans chaque phrase... tout est dans l'art de la voix dans le tantinet d'impertinence du jeu».
Morizia Binda — LE DEVOIR

LES CONCERTS PREMIER ITÉE PRÉSENTENT
ANNA PRUCNAL
Avec Amour
3 REPRÉSENTATIONS LES 7, 8, 9 AVRIL À 20h.
Disponible sur disques RCA
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.
Billets: 7,50$, 10,00$, 12,50$ en vente aux guichets de la PdA et au Montréal Trust* plus frais d'agence.

LES FILMS DU HARICOT présente
14 ANS
CONTRECOEUR
UN FILM DE JEAN-GUY NOËL
deux femmes refont l'amour
AVEC
MONIQUE MERCURE ET ANOUK SIMARD
DÈS DEMAIN!
LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-9470
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
LA CITÉ: SAM., DIM. 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SEM. 7.20, 9.20. LAVAL: SAM., DIM., 12.15, 2.05, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15. SEM. 7.35, 9.25. VERSAILLES: SAM., DIM., 1.05, 2.45, 4.25, 6.15, 7.55, 9.35. SEM. 6.15, 7.55, 9.35.

CÉLÉBRATION
AU PRINTEMPS—UNE CÉLÉBRATION DE 25 ANS D'EXCELLENCE
Les grands Ballets Canadiens
CÉLÉBRATION! Les 10, 11, 12 mars | GISELLE Les 24, 25, 26 mars
Commanditaires:
10 mars—Bell Canada
11 mars—Le Monde de la danse du Maurier
12 mars—Consolidated Bathurst
24 mars—Invitation a la danse Esso
25 mars—Les Minoteries Ogilvie
26 mars—Shell Canada
Billets: 18$ 15$ 12$ 9$
Étudiants et troisième âge: 10$
Les spectacles sont à 20h:00
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS

FRANÇAIS AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
POUR TOUS
COUP DE TORCHON (CLEAN SLATE)
EN NOMINATION POUR L'OSCAR DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER
QUAND ALLAIT-IL ENFIN S'ARRÊTER DE TUER?
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689 12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35.

14 ANS
LA VÉRITÉ C'ÉTAIT UNE SUPERCHERIE
THE LORDS OF DISCIPLINE
DAVID KEITH • ROBERT PROSKY G.D. SPRADLIN
AVENUE: SEM.: 7:10, 9:10. IMPÉRIAL: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

DUDLEY MOORE
14 ANS
ELIZABETH McGOVERN
LOVESICK
KENT: SEM.: 6:00, 7:50, 9:40. PALACE: 12:25, 2:15, 4:05, 5:55, 7:45, 9:35. FAIRVIEW: SEM.: 7:30, 9:30.
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095

«UN TABLEAU SAISISSANT DE LA VIE» — LAWRENCE O'TOOLE MACLEAN'S MAGAZINE
14 ANS
INDEPENDENCE DAY
SEM. 7:10, 9:15.
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

JUDD HIRSCH
KATE NELLIGAN
POUR TOUS
KENT: SÉM.: 7:00, 9:15. LOEWS: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:30. DORVAL: SEM.: 6:55, 9:10.
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586
WITHOUT A TRACE

AIRPLANE II THE SEQUEL
PARAMOUNT PICTURE
POUR TOUS
12:10, 2:05, 4:00, 6:00, 7:50, 9:45.
LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

THE MISS NUDE AMERICA CONTEST
18 ANS
1:50, 3:25, 5:00, 6:35, 8:10, 9:45.
PALACE 3 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

PINK FLOYD THE WALL
14 ANS
STÉRÉO DOLBY
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS.....$5.00
AUCUN LAISSEZ-PASSER
12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.
YORK 1407 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS incluant: MEILLEURE ACTRICE, Debra WINGER
14 ANS
OFFICIER ET GENTLEMAN
PARISIEN: 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:35. GREENFIELD: SEM.: 7:00, 9:15. LAVAL: SEM.: 7:00, 9:20.
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129

EN NOMINATION POUR 6 OSCARS incluant: MEILLEUR RÉALISATEUR, Wolfgang PETERSEN
POUR TOUS
En Français
Le Bateau
Un voyage aux limites de l'enfer.
DOLBY STEREO
LA CITÉ: SEM.: 6:30, 9:00. LAVAL: SEM.: 6:35, 8:15.
LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-9470
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

EN NOMINATION POUR 4 OSCARS incluant: MEILLEUR FILM, MEILLEUR ACTEUR, Jack LEMMON
POUR TOUS
porté disparu
V.F. de MISSING
COSTA GAVRAS
LaCité 3 3575 AV DU PARC 844-9470
SEM.: 7:00, 9:15.

PROGRAMMES COMPLETS. LAVAL: SEM.: 6:35, 8:15. GREENFIELD: SEM.: 6:20, 8:00. VERSAILLES: SEM.: 6:20, 7:55.
Elodie fête les 17 ans de Philippe en s'offrant à lui...
18 ANS
Les Folies d'Elodie
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

UN FILM DE PETER DEL MONTE
SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982
14 ANS
SEM.: 7:10, 9:10.
INVITATION AU VOYAGE
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

AUCUN LAISSEZ-PASSER
LES UNS ET LES AUTRES
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
1:00, 4:30, 8:00.
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

VOICI UN FILM TELLEMENT CONTROVERSE QU'IL FUT INTERDIT DANS LE PAYS MÊME OU ON LE CRÉA
POUR TOUS
12:30, 2:40, 4:55, 7:05, 9:15.
YOL [la permission]
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

BASÉ SUR UNE HISTOIRE VRAIE
14 ANS
THE ENTITY
PALACE: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. FAIRVIEW: SEM.: 7:15, 9:25.
PALACE 2 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095

FIRST BLOOD
18 ANS
12:40, 2:25, 4:10, 5:55, 7:40, 9:25.
PALACE 5 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

POUR TOUS
Au clair de la lune
UN FILM D'ANDRÉ FORCIER
AVEC MICHEL CÔTÉ ET GUY L'ÉCUYER
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
AUSSI COURT MÉTRAGE «Souvenirs de Guerre» SEM.: 7:30, 9:30.

Elle a 30 ans, il en a 15... et il se réveille papa...
14 ANS
Mon Papa a 15 Ans
2e GRAND FILM À CHAQUE CINÉMA
CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
CHÂTEAU: 1:10, 4:40, 6:20, 8:10. GREENFIELD: SEM.: 6:30, 8:15. LAVAL: SEM.: 6:40, 8:25. VERSAILLES: SEM.: 6:00, 8:00.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

POUR TOUS
TOUT NOUVEAU
VOUS SEREZ TROP TERRIFIÉ POUR FUIR!
3e GRAND FILM
L'Explosion du Poseidon
BRIGADE ANTI-RACKET
CHATEAU 2 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
CHÂTEAU: 1:10, 4:30, 6:15, 8:00. VERSAILLES: SEM.: 6:25, 8:00.

vainqueur de 3 "CÉSARS"
MEILLEUR FILM
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEURE ACTRICE
14 ANS
la balance
2e FILM
AU LAVAL SEULEMENT
PARISIEN: 1:25, 3:30, 5:35, 7:40, 9:45. LAVAL: SEM.: 6:05, 8:00.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82
POUR TOUS
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU
qu'est-ce qu'on attend pour être heureux!
LaCité 1 3575 AV DU PARC 844-9470
SEM.: 6:05, 7:50, 9:35.

LINO VENTURA
POUR TOUS
LES MISERABLES
réalisé par Robert Hossein
Auj. 1:10, 4:45
ADULTES.....$5.50
ADOLESCENTS (14-17 ans).....$5.00
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

POUR TOUS
The Year of Living Dangerously
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME
CLAREMONT: SEM.: 7:00, 9:10, LOEWS: 12:25, 2:40, 5:00, 7:15, 9:35.

18 ANS
48 HRS.
Nick Nolte
Eddie Murphy
PALACE 6 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631-8586
PALACE: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. DORVAL: SEM.: 7:40, 9:30.

JULIO IGLESIAS
POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCRAN
POUR TOUS
Pour Toi, Mon Amour
J'invite toutes mes admiratrices à venir voir ce film et entendre...
10 CHANSONS INÉDITES
Un film de EUGÈNE MARTIN avec JEAN HARRINGTON • FLORINDA CHICO et MICKI
DÈS DEMAIN!
PARISIEN: 12.25, 2.15, 4.05, 6.00, 7.50, 9.45. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.35. LAVAL: SAM., DIM., 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00. SEM. 7.20, 9.10. GREENFIELD: SAM., DIM., 1.00, 4.30, 8.00. SEM. 6.15, 8.00. VERSAILLES: SAM., DIM., 1.00, 2.40, 4.20, 6.10, 7.50, 9.30. SEM. 6.10, 7.50, 9.30.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

La reine et le premier ministre Trudeau. Des spectateurs ont fait remarquer que cette fois, le chapeau de la souveraine n'était pas mal choisi. photo UPC

Une foule moins dense que prévu accueille la reine à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Par un temps chaud et sec, la reine a été accueillie avec enthousiasme mercredi, bien que la foule ait été moins nombreuse que prévu.

Sa Majesté, fidèle à sa coutume, n'a pas manqué une occasion de se mêler aux gens.

À leur descente du yacht royal, la reine et son mari ont été accueillis par le premier ministre du Canada qui, apparemment bien à l'aise, a qualifié la ville de Vancouver de l'une des deux ou trois plus belles du monde.

M. Trudeau, qui recevra le couple royal à un dîner d'État jeudi soir, et ses trois fils, se sont rendus au yacht royal Britannia, pour la traversée du détroit de Georgie, où la reine a commencé mardi sa tournée de la Colombie-Britannique.

La police a estimé à 2 000 le nombre des personnes qui ont attendu au quai la reine et son mari. Une des nombreuses pancartes portait l'inscription « Hi Queen » au-dessus d'un vaste coeur.

Quelques fervents du couple royal ont été désappointés du fait que la reine, qui a passé moins de dix minutes sur le quai, n'ait pas adressé la parole au public.

Une des nombreuses jeunes filles qui ont fait des remarques sur la tenue de Sa Majesté a trouvé que, cette fois, son chapeau n'était pas si mal choisi.

À l'hôtel de ville, la reine a été invitée par le maire, M. Michael Harcourt, à revenir dans sa ville en 1986 alors qu'on en fêtera le centenaire.

Sa Majesté a déambulé bien tranquillement dans les jardins de l'hôtel de ville et on lui a présenté de nombreux bouquets qu'elle a remis à des gens de sa suite.

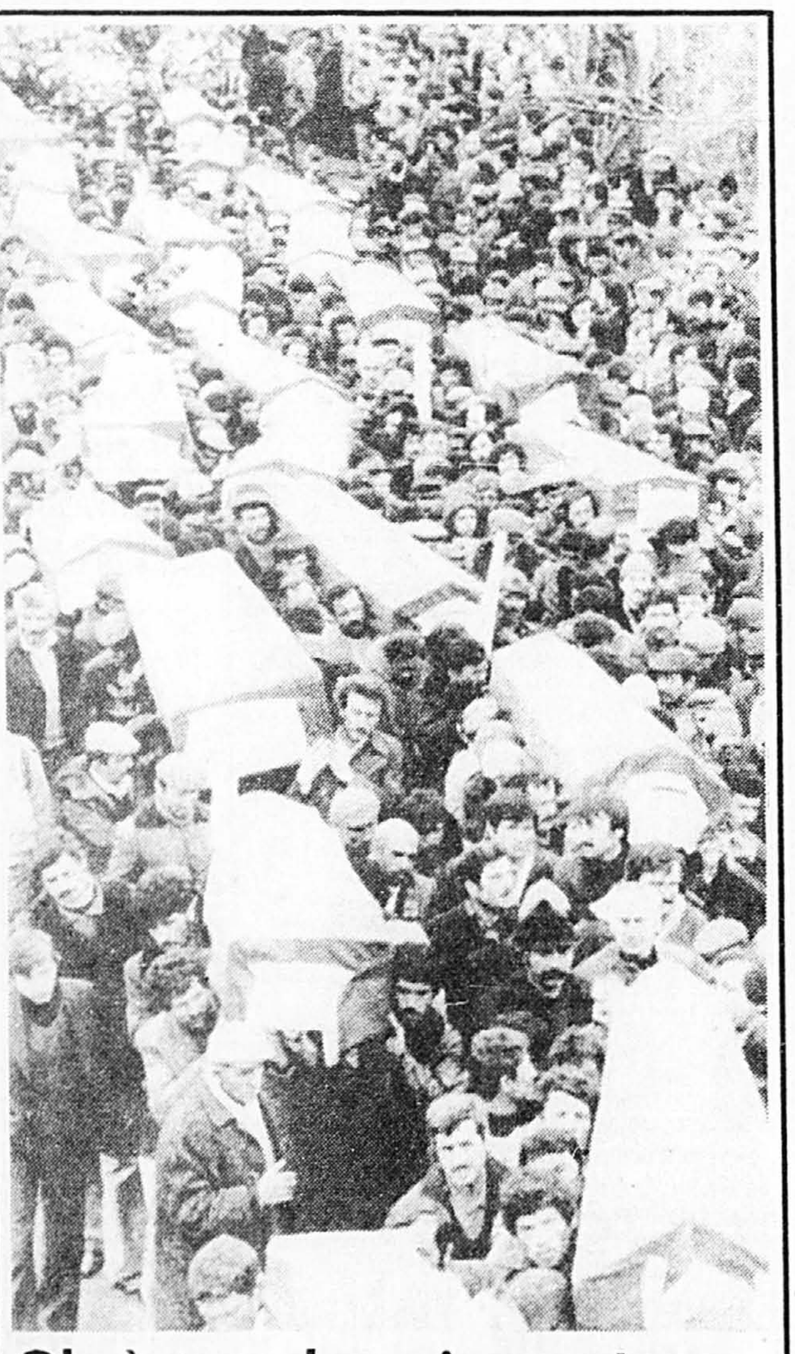

Obsèques des mineurs turcs

Les parents et amis des 96 mineurs tués lundi en Turquie portent en terre les cercueils des victimes, tendus de drapeaux turcs, à l'occasion des obsèques nationales décrétées à Istanbul à la suite de ce désastre, la pire tragédie minière à jamais survenir en Turquie. téléphoto AP

AUX ÉDITIONS LA PRESSE

Des LIVRES pour tous les goûts, tous les budgets

Le guide du vin 83
Michel Phaneuf

Le choix des vins offerts au Québec est imposant. Devant toutes ces bouteilles, même l'amateur averti peut se trouver désemparé. Comment savoir, en effet, quels sont les vins de qualité? Combien de fois l'auteur a-t-il à répondre à des questions telles que: quels sont les bons bordeaux? Ce guide renferme des appréciations sur quelque 775 vins vendus au Québec.
246 pages

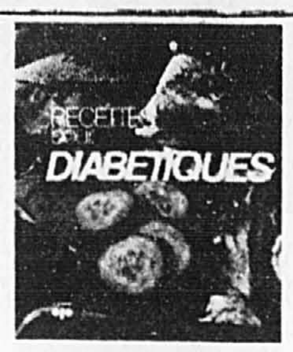

Recettes pour diabétiques
Géraldine Thibaudeau

Voici un livre de cuisine réunissant des recettes à l'intention des diabétiques qui apprécient la bonne chère mais qui doivent s'imposer des restrictions alimentaires. Un livre simple, rempli de bonnes recettes de toutes sortes, lesquelles peuvent être utilisées, dans bien des cas, pour d'autres régimes calculés et souvent pour toute la famille. Approuvé par l'Association du diabète du Québec.
180 pages

La vie sexuelle des adolescents
Dr Nicole Sentilhes

Une étude du problème de la sexualité dans son ensemble. Les textes, que complètent des illustrations et des schémas, démontrent l'évolution de la sexualité de l'enfance à l'âge adulte, sans éviter les questions d'actualité (la contraception, l'avortement...). Les termes employés sont simples et directs.
192 pages, 40 photographies, 64 dessins

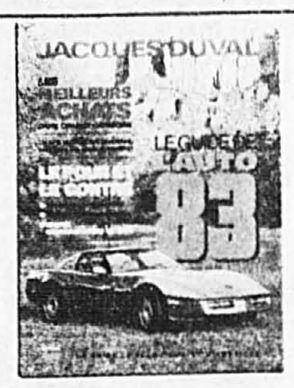

Le guide de l'auto 83
Jacques Duval

Acheter une voiture sans se renseigner peut causer des déceptions pendant plusieurs années. Dans la 17e édition de ce guide, l'auteur analyse les toutes dernières nouveautés ainsi que l'impressionnante production d'automobiles 1983. Il permet ainsi au lecteur de connaître à fond un marché en constante évolution et de prendre, le moment venu, la bonne décision.
432 pages / 64 pages couleurs

Membre de l'Association des éditeurs canadiens

Offre spéciale aux abonnés de LA PRESSE — 20% de rabais

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:

	Prix régulier	Prix abonnés de LA PRESSE
( ) Le Guide du vin 83	8,95 $	**7,15 $**
( ) Recettes pour diabétiques	5,95 $	**4,75 $**
( ) La vie sexuelle des adolescents	7,95 $	**6,35 $**
( ) Le Guide de l'auto 83	14,50 $	**11,60 $**

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/Card ☐
VISA ☐ no .....
Numéro d'abonné de LA PRESSE .....

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée
7, rue St-Jacques, Montréal, Québec
H2Y 1K9

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE .....
CODE POSTAL ..... TÉL .....
TOTAL ci-joint ..... (plus 1$ pour frais de poste et manutention)

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

En vente également dans toutes les librairies

Rabais $100 - Télé-couleur 48 cm (20'') «Panasonic» à câblosélecteur intégré

vente

$699 *($799)*

TÉLÉ-COULEUR 48 CM (20'')
PORTATIF «PANASONIC»

Syntonisation à synthétiseur électronique à quartz. Affichage DEL pour canaux. Peut capter jusqu'à 105 canaux (où offerts) grâce au câblosélecteur intégré. Tube-image «ColorPilot Series II» avec filtre spécial pour des couleurs encore plus naturelles. Dispositif «Panabrite», écouteur. Coffret similibois 44 x 67 x 48 cm. Modèle PC2051. No. de contrôle: 25085.

Garantie: 3 ans sur pièces, main-d'oeuvre et tube-image; 3 ans de service illimité dans la région desservie par Simpsons.

Le prix entre parenthèses est le prix ordinaire de Simpsons.

Rayon 395, appareils de divertissement, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons facilite votre vie active avec «Pleins feux sur la femme d'aujourd'hui»

Un précieux recueil de renseignements répondant aux besoins et exigences de la femme d'aujourd'hui.
Santé. Beauté. Mode. Et beaucoup plus. Présentés de façon intéressante... 40 pages-couleur parfaitement agréables à lire. C'est à ne pas manquer!

Simpsons MD

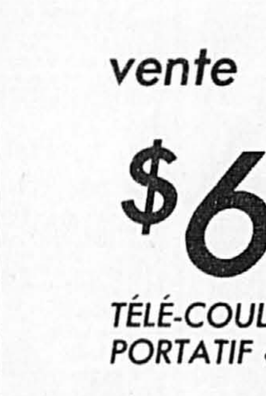

coussinets

COUSSINETS À BILLES ET À ROULEAUX DE TOUTES MARQUES

1326 ouest, rue Notre-Dame	937-7423
3898, rue Hochelaga	254-6038
6879 est, rue Jarry	326-0471
1908, boul. des Laurentides	668-5330
805, boul. Sainte-Foy	679-2550

CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

LA TANNERIE

SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

BLOUSON cuir et suède à partir de 59$

PANTALON dernier cri cuir et suède à partir de 149$

MANTEAUX en peau de mouton Ord.: 700$ à compter de 299$

LE MOULIN DE LA TANNERIE

9475, rue Esplanade, Montréal 387-8013

HEURES D'OUVERTURE: lundi au vendredi, 9 h à 5 h p.m. — samedi 9 h à 4 h p.m.

AUSSI AU 281 OUEST, SAINT-VALLIER (QUÉBEC), 529-2531

Réchauffer le carburant ne procure qu'un p. cent d'économie

Bon nombre d'économiseurs d'essence qui sont mis sur le marché ont pour principe-clé, si l'on peut dire, celui du réchauffement du carburant avant qu'il n'atteigne le carburateur.

Pour ce faire, on peut « accoler » la conduite de gasoline au collecteur d'échappement, au radiateur ou à une partie chaude du moteur.

Mais l'utilisation de cette formule, pourtant représentée comme fort efficace, ne pourrait toutefois provoquer une économie d'essence de beaucoup plus... qu'un p. cent.

C'est ce qu'a soutenu hier M. Paul Tuck, d'Environnement-Canada, devant le jury que préside le juge Jean-Paul Bergeron, au procès de Guy Sasseville, accusé de publicité trompeuse, lors de « séminaires » d'une journée (et au tarif de $60), où l'on vantait les vertus du caburateur Pogue, censé ramener la consommation d'essence à 100 milles au gallon. Sasseville on le sait, a été traduit en cour par les inspecteurs de Corporation et Consommation Canada. M. Tuck dirige notamment, pour tout le pays, des tests destinés non seulement à déterminer si les normes anti-pollution sont respectées par les fabricants de voitures, mais, également, le taux de consommation des véhicules.

Hier matin, M. Martin Friend, un expert du Conseil national des recherches avait terminé sa propre déposition en soutenant que l'inventeur du carburateur Pogue, connu depuis 1930, n'avait jamais lui-même prétendu formellement que son invention avait des effets aussi radicaux qu'on le prétend toujours sur la consommation d'essence.

Ottawa songe à resserrer sa réglementation sur les additifs au plomb

OTTAWA (PC) — La réglementation fédérale sera resserrée pour limiter les additifs de plomb virtuellement dangereux à l'essence, a déclaré hier le ministre de l'Environnement, M. John Roberts.

Parlant à l'Association pétrolière pour la préservation de l'environnement canadien, le ministre s'est dit convaincu qu'il fallait renforcer les normes dans l'intérêt national.

M. Roberts n'a toutefois pas donné de détail, n'a pas dit de combien serait réduite la limite actuelle de 0,77 gramme de plomb par litre d'essence.

Les propos de M. Roberts sont conformes aux recommandations d'un rapport récent du ministère de la Santé.

D'autre part, il semble prouvé que l'utilisation de l'essence avec plomb augmente, parce qu'elle est moins chère et que sa consommation est encouragée par la production des nouvelles voitures en Amérique du Nord.

Diverses études aux États-Unis ont démontré que le plomb est dangereux et affecte particulièrement les enfants qui sont exposés à ses émissions.

M. Roberts a conseillé aux manufacturiers de produire de préférence des voitures alimentées surtout à l'essence sans plomb. Même si celle-ci coûte plus cher, elle encrasse moins les bougies d'allumage et elle dégage moins de vapeurs chimiques corrosives.

Quoi qu'il en soit, le ministre a dit que la nouvelle réglementation sera le sujet de discussions publiques au cours des deux prochains mois, après lesquelles il fera ses recommandations au gouvernement.

Simpsons, c'est la solution! Valeurs de reprise sur machines à écrire «Smith-Corona»

Valeurs de reprise $75 à $100

9 jours seulement

Valeur de reprise de $75 à $100 à l'achat d'une nouvelle «Smith-Corona». Maintenant jusqu'au samedi 19 mars 1983. Un événement à ne pas manquer.

$75 valeur de reprise

1. MODÈLE MANUEL «CLASSIC CT» AVEC DISPOSITIF CORRECTEUR. Grand chariot, clavier bilingue à 88 caractères, touche d'espace à répétition, interligne 5 positions. Dispositif correcteur. Comprend mallette.

299,95 *Prix Simpsons*

$80 valeur de reprise

2. MODÈLE ÉLECTRIQUE PORTATIF «ENTREPRISE II». Ruban-cartouche facile à changer. Sélecteur de touche, barre d'espacement à répétition, touche électrique pour marche arrière, 3 touches à répétition, retour automatique du chariot. Mallette incluse.

349,95 *Prix Simpsons*

$80 valeur de reprise

3. MODÈLE ÉLECTRIQUE PORTATIF «ELECTRA C/T». Clavier/système correcteur. Clavier bilingue à 84 caractères. Touches de répétition et d'espacement, marges faciles à régler, tabulateur pré-réglé. Indicateur de fin de page. Avec mallette.

319,95 *Prix Simpsons*

$100 valeur de reprise

4. MODÈLE ÉLECTRIQUE PORTATIF «PRIDE LINE» À CARTOUCHE. Ruban imprimant/correcteur des plus faciles à changer. Chariot 12" avec tabulateur automatique et barre-cible. Cadran-sélecteur pour 10 copies, 2 touches interchangeables, marges visibles faciles à régler. Comprend mallette.

449,95 *Prix Simpsons*

Rayon 203, machines à écrire, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

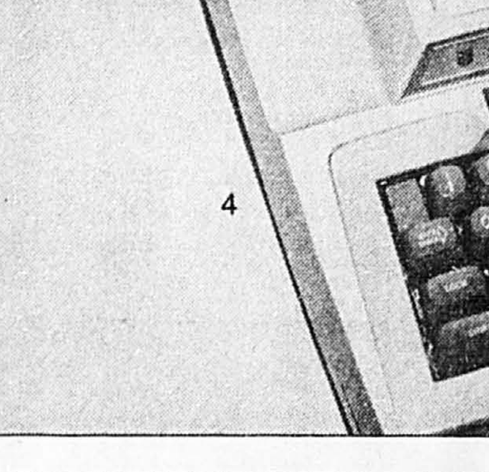

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Partez du bon pied en tout temps... en rendant visite au rayon des chaussures pour hommes chez Simpsons, au deuxième. Une superbe sélection de modèles sport ou de ville vous y attend.

Simpsons MD

1 123 456 789 0

la Baie VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard

Un adolescent verse de l'insecticide dans le thé de ses parents

LONDRES (UPI) — Un adolescent de 15 ans a comparu en cour hier, sous l'accusation d'avoir tenté d'empoisonner ses parents en versant de l'insecticide dans la théière familiale; toutefois, les nuages de vapeur jaunâtre s'échappant du bec du récipient le trahirent.

Le jeune garçon, dont l'identité n'a pas été révélée en raison de son âge, a été confié à la garde des autorités juvéniles, sous la surveillance desquelles il demeurera jusqu'à l'âge de 18 ans.

La poursuite a établi que l'adolescent avait versé l'insecticide dans la théière peu de temps avant que ses parents ne reviennent d'une visite chez des amis, confiant que, comme tous bons Anglais, ils prendraient une tasse de thé dès leur retour à la maison.

Les parents placèrent effectivement la théière sur le feu, mais la vapeur malodorante qui s'en échappa bientôt leur ôta le goût d'une tasse de thé.

L'accusé a déclaré que c'était la haine qu'il vouait à sa mère qui l'avait incité à agir ainsi.

«Traitement» mortel

SAN JOSE (UPI) — Une femme pesant 220 livres à qui un thérapeute avait conseillé de s'asseoir sur son fils hyperactif pour le contrôler a été jugée hier non coupable de la mort de l'enfant survenue quelques jours après l'application du traitement.

Son acquittement ouvre la voie à la poursuite en dommages de $2,5 millions qu'elle compte intenter contre le thérapeute et contre le Alum Rock Counselling Centre.

Le médecin impliqué a déclaré pour sa défense qu'il n'avait jamais conseillé à sa cliente de s'asseoir sur l'enfant, mais plutôt de se mettre à genoux à côté de lui pour tenter de le maîtriser.

Selon un autre médecin appelé à témoigner cependant, le traitement qui consiste à s'asseoir sur un enfant hyperactif pour le contrôler n'est pas rare, sauf qu'étant donné le poids de la mère et son manque de jugement, il aurait été plus approprié de trouver un autre traitement.

Trop de mercure pour les dentistes

PHILADELPHIE (AP) — Si les dentistes sont plus enclins que d'autres groupes de travailleurs à souffrir d'anxiété et de dépression et si le taux de suicide parmi eux est plus élevé, c'est peut-être à cause du mercure qu'ils utilisent dans l'exercice de leurs fonctions.

C'est ce qu'a révélé mardi le docteur Irving Shapiro, de la faculté d'art dentaire de l'Université de Pennsylvanie, à la suite d'une recherche. Son étude indique également l'existence d'un lien entre un taux élevé de mercure dans l'organisme et des dommages neurologiques.

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Pleins feux sur la femme d'aujourd'hui» de Simpsons.

Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.

Page 8, article 2. Sac vagabond. Le prix de vente aurait dû se lire $28, non tel qu'indiqué.

Page 8, articles 12 et 13. Sacs à main sont en similicuir, non tel qu'indiqué. Article 13, produits de beauté non inclus.

Page 28, articles 1 et 3A. Descriptions pour longue robe de nuit (non représentée) et peignoir à manches longues (représenté) auraient dû être inverties.

Page 28, article 5. «Vitabath» disponible au centre-ville et Fairview seulement.

Page 35, articles 1 et 2. Les descriptions des robes auraient dû être inverties.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

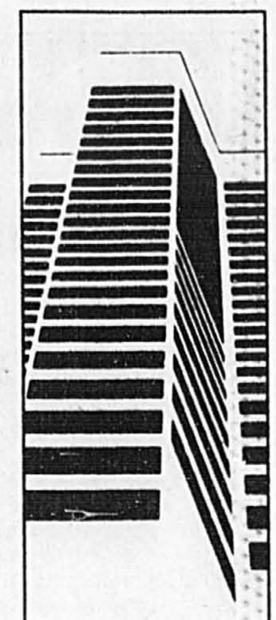

Altitude «737»

La plus haute cuisine en ville. Déjeuner et dîner tous les jours.

Le «727» Club dansant dans les nuages ouvert du mardi au samedi, 21-3h.

(vendredi et samedi, 95 par personne, un verre compris.)

Sortez de l'ordinaire ...sortez à l'intérieur, à la Place Ville Marie.

Réservations: 861-3511

Restaurants de la Place Ville Marie administrés par l'Hôtel Reine Elizabeth.

CRAIGNANT L'EXPANSION D'UNE MALADIE DANGEREUSE

La Croix-Rouge ne veut plus du sang des membres de certains groupes

CALGARY (PC) — Devant les risques de dissémination d'une dangereuse affection connue sous le nom de « SIDA » (syndrome d'immunodéficience acquise), la Croix-Rouge canadienne a l'intention de demander aux homosexuels et aux drogués de ne plus donner de leur sang. Les Haïtiens, parmi lesquels plusieurs cas de cette maladie ont été décelés, tomberaient eux aussi sous le coup de cette mesure.

Le Dr John Derek, conseiller en qualité pour la banque de sang de la Croix-Rouge, a révélé, dans une interview téléphonique de Toronto, qu'une décision en ce sens devrait être prise lors de la réunion annuelle de l'organisme. La Croix-Rouge américaine a déjà émis une directive semblable.

Il a été prouvé qu'il existe un risque anormalement élevé que les personnes appartenant à ces groupes contractent cette maladie mystérieuse et mortelle qui détruit les mécanismes immunitaires de l'organisme.

Depuis deux ans, on a confirmé 26 cas du syndrome d'immunodéficience au Canada, dont 16 parmi des homosexuels.

Le Dr Derek affirme que la Croix-Rouge ne fera appel qu'à une collaboration volontaire des donneurs de sang : on n'a aucunement l'intention, dans les cliniques de sang, de réclamer des précisions sur l'origine raciale, les préférences sexuelles ou les habitudes de consommation de drogues des donneurs.

On n'a pu prouver jusqu'à maintenant que le « SIDA » est transmissible par transfusion sanguine. Certains organismes, notamment la Société canadienne d'hémophilie, dont les adhérents doivent souvent subir des transfusions, ont demandé toutefois à être protégés contre les dangers possibles.

Le syndrome d'immunodéficience est un mal qualifié de dévastateur par la profession médicale, qui n'a pas encore réussi à en expliquer le mécanisme.

« Il s'agit d'une très grave détérioration du système immunitaire naturel, qui rend ses victimes vulnérables aux maladies normalement faciles à traiter », précise le Dr Catherine Hawkins, des Services de santé de Calgary.

« Quelque 90 p. cent de ces malades ont été frappés d'une ou deux maladies très spécifiques. Le premier mal est un cancer de l'épiderme baptisé sarcome de Karposi ; le deuxième est une forme de pneumonie causée par un agent parasitaire. »

L'incidence de la maladie semble plus forte aujourd'hui, quoiqu'elle demeure encore rare. Les autorités américaines ont signalé quelque 1 000 cas aux États-Unis. Presque tous les malades sont des hommes et 75 p. cent d'entre eux sont des homosexuels. Treize p. cent des malades s'injectaient des drogues et six p. cent étaient des immigrants venant d'Haïti.

Les scientistes ne s'expliquent toujours pas de quelle façon la maladie est transmise. Le risque qu'encourent les homosexuels permet de croire, toutefois, que les contacts sexuels pourraient être une des principales sources de transmission.

« Le risque chez les homosexuels semble croitre avec le nombre des partenaires », de dire le Dr Hawkins. « Si vous vous injectez de la drogue et partagez votre seringue, vous augmentez également les risques de contracter la maladie ».

Le « SIDA » est difficile à diagnostiquer au premier stade de la maladie. Il se manifeste par une fatigue constante, une perte de poids, un manque d'appétit et une enflure des ganglions lymphatiques.

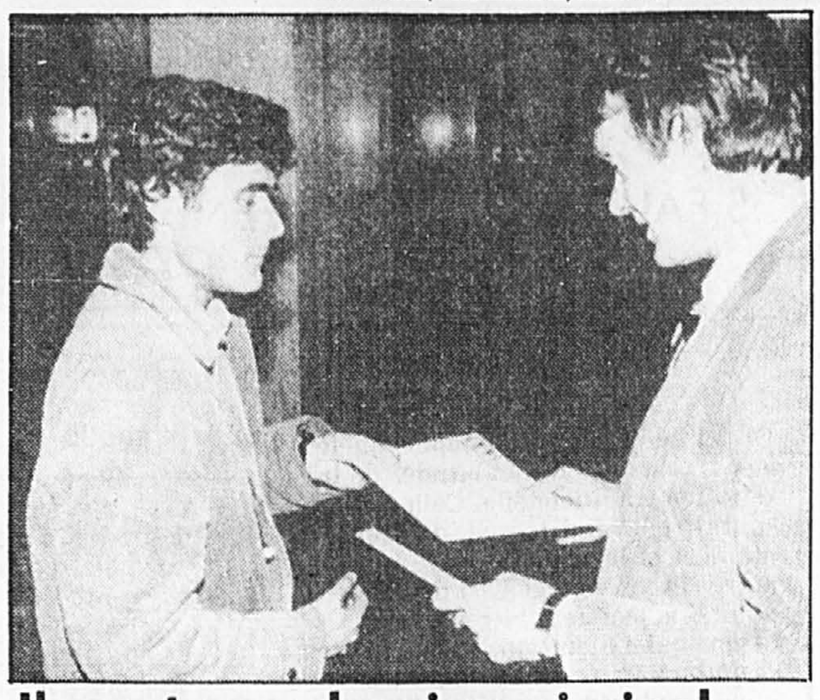

Il veut son dossier criminel

Dans un geste inusité, Ed McGibbon s'est présenté à la Commission des libérations conditionnelles, mercredi, pour réclamer qu'on lui remette son dossier criminel. M. McGibbon a obtenu le pardon l'an dernier, pour un délit mineur commis il y a 20 ans. On lui a fait savoir que le seul moyen de ravoir son casier judiciaire était de...perpétrer un autre crime. Le gouvernement fédéral a déjà annoncé à ce sujet des amendements à la loi. photo PC

Le saviez-vous? «ColecoVision» vous permet d'utiliser les logiciels «Atari»!

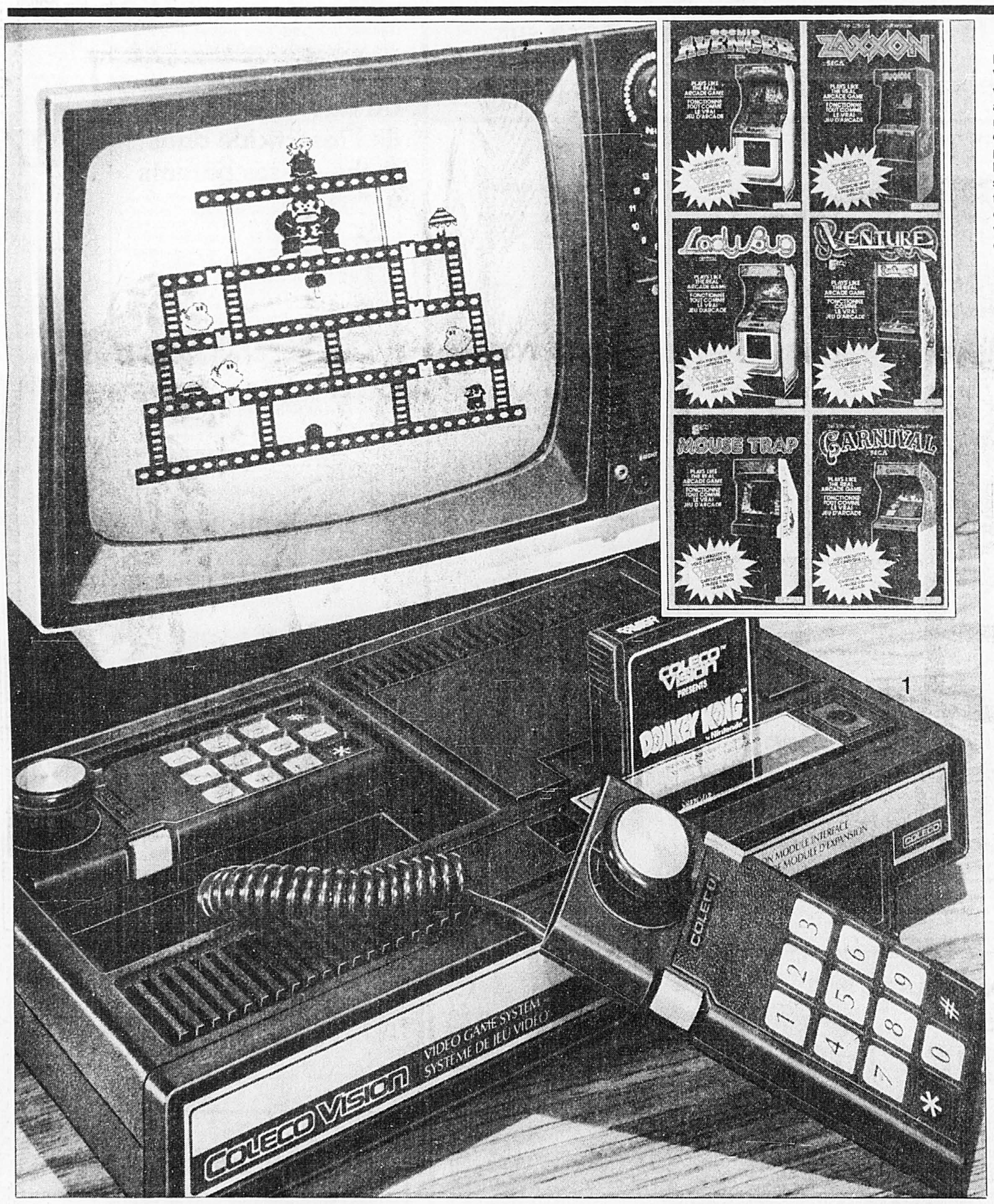

Du nouveau, de «ColecoVision»! Voici le premier système de jeu vidéo pouvant être adapté pour accepter les logiciels d'une autre marque. Le «module de conversion no 1» vous permet de profiter de la gamme complète de logiciels «Atari» déjà existant, et s'adaptera aussi facilement à toute autre innovation dans le domaine des jeux vidéo. Ce jeu vidéo des années 80 se trouve... chez Simpsons, naturellement.

$295 Prix Simpsons

1. SYSTÈME DE JEU VIDÉO «COLECOVISION». Se branche facilement à votre téléviseur, vous donnant une résolution graphique exceptionnelle, claire et précise. La commande «ColecoVision» donne au joueur un contrôle parfait du jeu. Jeu «Donkey Kong» inclus.

$45 ou $55 ch. Prix Simpsons

Lumières... son... action! Ces jeux enlevants de «ColecoVision» vous passionneront pendant des heures. Choix de jeux de stratégie, d'arcade, sports et beaucoup d'autres.

«Cosmic Avenger»	$45
«Zaxxon»	$55
«Lady Bug»	$45
«Venture»	$45
«Mousetrap»	$45
«Carnival»	$45

$125 Prix Simpsons

2. «MODULE DE CONVERSION NO 1».(Non représenté). Vous permet de profiter de toute la sélection des jeux et logiciels «Atari». Le monde du jeu vidéo est à vous!

Rayon 203, jeux vidéo, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou composez 842-7221 jour et nuit

En passant...
un délicieux repas vous attend au restaurant "La Bonne Bouffe" au deuxième, centre-ville. Sirotez une bière ou dégustez un vin et préparez-vous à une expérience unique en magasinage chez Simpsons.

Simpsons MD

la Baie · VISA · AMERICAN EXPRESS · MasterCard

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 977, ouest rue Ste-Catherine Montréal, Québec H3B 3Y7
FAIRVIEW 6790, autoroute Trans-Canadienne Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
LES GALERIES D'ANJOU 7895, boul. Les Galeries d'Anjou Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
LES PROMENADES ST-BRUNO 800, boulevard des Promenades St-Bruno, Québec J3V 5J9
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4895,rue Hickmore, Ville St-Laurent, Qué. H4T 1K5